

# Les structures paysagères du plateau de Millevaches

*Analyse  
des unités de paysage  
dans la moitié Sud  
du Parc Naturel Régional  
Millevaches en Limousin*

les Monédières  
les sources  
les vallées de la Haute Corrèze  
le plateau d'Eygurande à Flayat

Décembre 2013

ATELIER LIMOUSIN d'URBANISME de PAYSAGE et d'AMENAGEMENT

Thierry Viviant paysagiste dplg / Geoffroy Burin paysagiste dplg - Cartographe : Thierry Moreau



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin

[www.limousin.developpement-durable.gouv.fr](http://www.limousin.developpement-durable.gouv.fr)



D'où vient qu'on a nommé Millevaches cette clef de voûte du Limousin ? De ses vaches, il ne se peut guère : c'est le mouton, ce n'est pas la génisse aux yeux de Minerve (puisque Minerve fut Boôpis Athéné) qui coupe au ras du sol les herbes courtes du plateau, devant un champ de seigle, un carré de pommes de terre, quelques tiges de chanvre, ou plutôt devant rien et entre rien, vu la stérilité de cette « Champagne » de granit.

Serait-ce plutôt, d'après la rêverie audacieuse d'un géologue, de l'aspect fuyant de ses ondulations quand, du haut d'un de ses mamelons culminants, on les voit se suivre vers l'un quelconque des horizons en larges dos de collines qui sont comme des échines d'immenses vaches préhistoriques, auprès desquelles les plus monstrueux des Dinosauriens, les Atlantosaures, eussent été des fourmis ? Il ne se peut guère non plus : mais la voussure fut nommée Millevaches, et Millevaches elle reste, Millevaches elle restera.

Puisqu'on peut lui dire ses vérités sans l'offenser, le plateau de Millevaches ne peut plaire à tout le monde, et même presque tous ceux qui l'ont vu ne se gênent pas pour le traiter d'horrible. Qu'aurait-il pour leur agréer, ce bossu chauve, mal accoutré, presque nu, grelottant, ce goujat qui n'a d'autres biens que sa grossièreté, des vents à tout rompre, des pluies à tout noyer et des buissons, des fougères, des herbes, des mousses sur du roc ?

Or, justement, ce pauvre honteux est d'une libéralité sans bornes ; tout ce qu'il reçoit de précieux, la pluie, il le donne en torrents aux bas pays du pourtour, par une multitude de ruisseaux et par trois grances rivières, la Vienne, la Creuse, la Vézère, dont deux pour la Loire, une pour la Gironde.

Sur un granit si bien aplati, où ce sont d'humbles collines, des mamelons, des buttes, aucunement des montagnes, qui «tentent les cieux», point d'obstacles pour masquer ici, là, le tour de l'horizon ; pas de forêts non plus à la cime des puys pour gêner le périorama ; on aperçoit au loin jusqu'à la rondeur du Globe, et ce qu'on y contemple surtout c'est de l'étendue, de la tristesse et mélancolie, de la solitude, donc de la liberté. C'est en quoi le Millevaches est beau dans son abandon et pourquoi d'un le préfère sans remord aux « jardins de la France ».

Extrait p 10 et 11  
Reclus Onésime, A la France, Sites et Monuments, Limousin, Touring Club de France, Paris, 1904





## SOMMAIRE

Préambule Page 3

Introduction Page 7

Identification des unités paysagères Page 8

- Cartographie générale Page 9

- Les structures spatiales Page 11

- Les structures d'articulation Page 13

- La perception paysagère Page 15

Unités paysagères Page 17 (27 unités)

Grandes Tourbières de Millevaches Pages 18 à 25

Puys de Millevaches Pages 26 à 33

Plateaux de Chamberet Pages 34 à 41

Plateaux de Haute Vézère Pages 42 à 49

Haute vallée de la Vézère Pages 50 à 57

Contreforts des Monédières Pages 58 à 65

Massif de Nespoux Pages 66 à 73

Haut plateau du Nioulou Pages 74 à 81

Massif des Monédières Pages 82 à 89

Plateaux de Corrèze Pages 90 à 97

Haute vallée de la Corrèze Pages 98 à 105

Massif de Sarran Pages 106 à 113

Massif de St-Yrieix le Déjalat Pages 114 à 121

Plateaux de Haute Corrèze Pages 122 à 129

Massif de la Molestie Pages 130 à 137

Plateau de Bugeat Pages 138 à 145

Haut plateau de Viam Pages 145 à 153

Monts de Sornac Pages 154 à 161

Troubières de Peyrelevade Pages 162 à 169

Hauts de Millevaches Pages 170 à 177

Vallée de la Diège Pages 178 à 185

Vallée de la Liège Pages 186 à 193

Plateau de Mirambel Pages 194 à 201

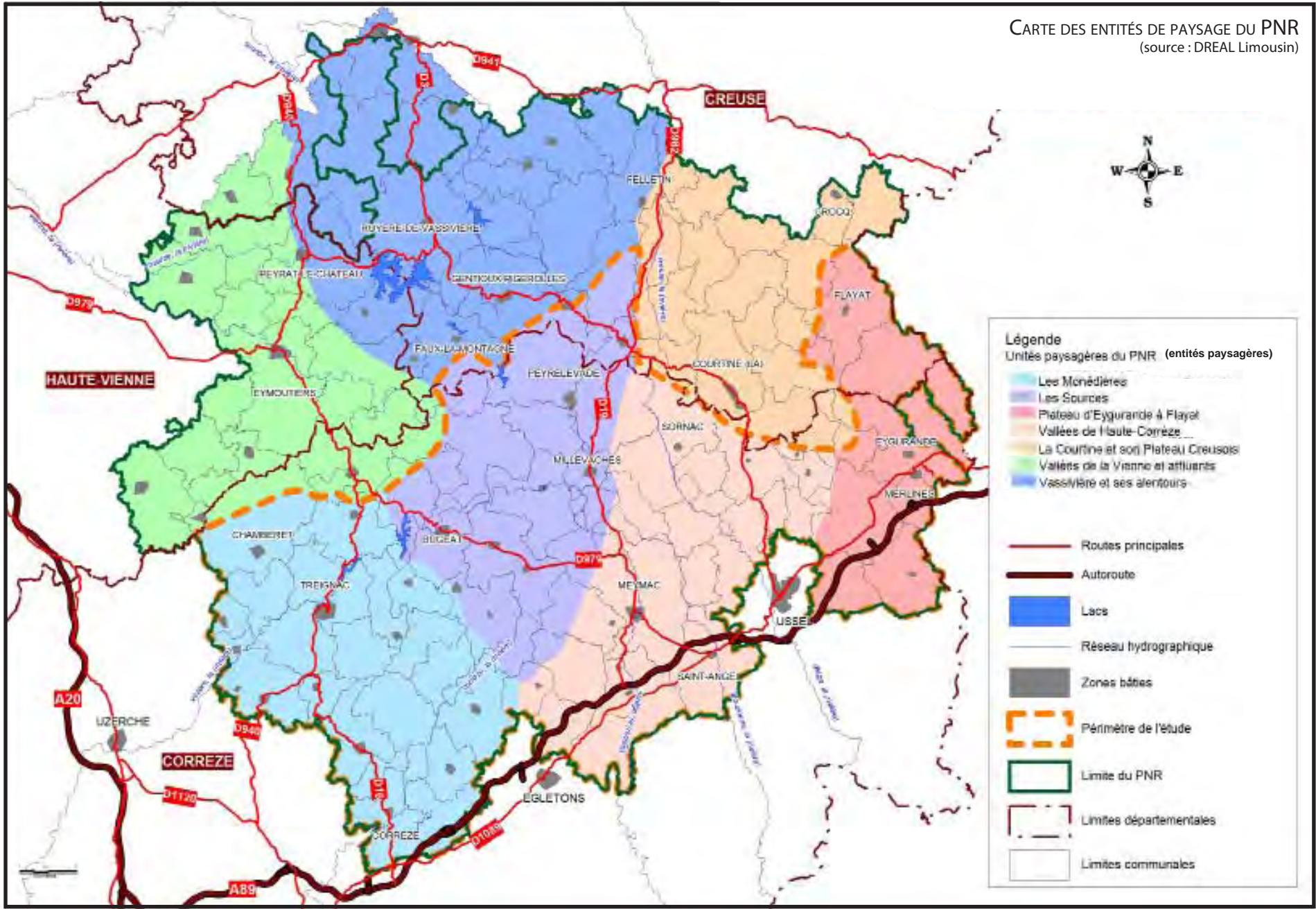
Plateaux et Monts d'Aix Pages 202 à 209

Plateaux d'Eygurande-Merlines Pages 210 à 217

Plateaux de Flayat Pages 218 à 225

Alvéoles de Larfeuil Pages 226 à 233

CARTE DES ENTITÉS DE PAYSAGE DU PNR  
(source : DREAL Limousin)



## INTRODUCTION

La DREAL Limousin (ancienne DIREN) a publié en 2005 un atlas des paysages qui définit des entités de paysage (décrites à tort comme des unités paysagères) à l'échelle de la région. Ce document constitue un inventaire à un instant T des paysages limousins, qui reconnaît leur valeur patrimoniale collective, en tant que produits d'un territoire et de ses habitants. Réalisé à vaste échelle, cet atlas se révèle cependant incomplet pour aborder les problématiques soulevées par l'aménagement contemporain, et pour orienter les projets de territoire selon la vulnérabilité des paysages.

Face à ce constat, la DREAL Limousin a décidé d'initier en 2010 une étude plus approfondie sur les entités de paysage corréziennes, reconnues dans la charte du Parc Naturel Régional (PNR) Millevaches en Limousin :

- les Monédières
- les sources
- les vallées de Haute-Corrèze
- le plateau d'Eygurande à Flayat

Par cette étude, la DREAL, a proposé de cartographier plus «localement» les paysages pour déterminer des unités paysagères, parfois déclinées en sous-unités selon la reconnaissance populaire ou la présence d'un motif emblématique (le mont Bessou par exemple).

L'identification de ces unités et sous-unités est le résultat d'une analyse structurale et d'ateliers thématiques conduits par le PNR Millevaches.

Ainsi, la présente étude vise à accroître la reconnaissance des unités paysagères et en propose une lecture organisée sur :

- l'identification de structures spatiales par une approche morpho-géographique,
- la reconnaissance de structures d'articulation,
- et enfin, la perception paysagère.

Ce document n'a pour d'autre finalité que d'offrir à la DREAL, un portrait illustré et argumenté des paysages corréziens du PNR Millevaches en Limousin, fondé sur une analyse objective de la morphologie des paysages et de leurs qualités.

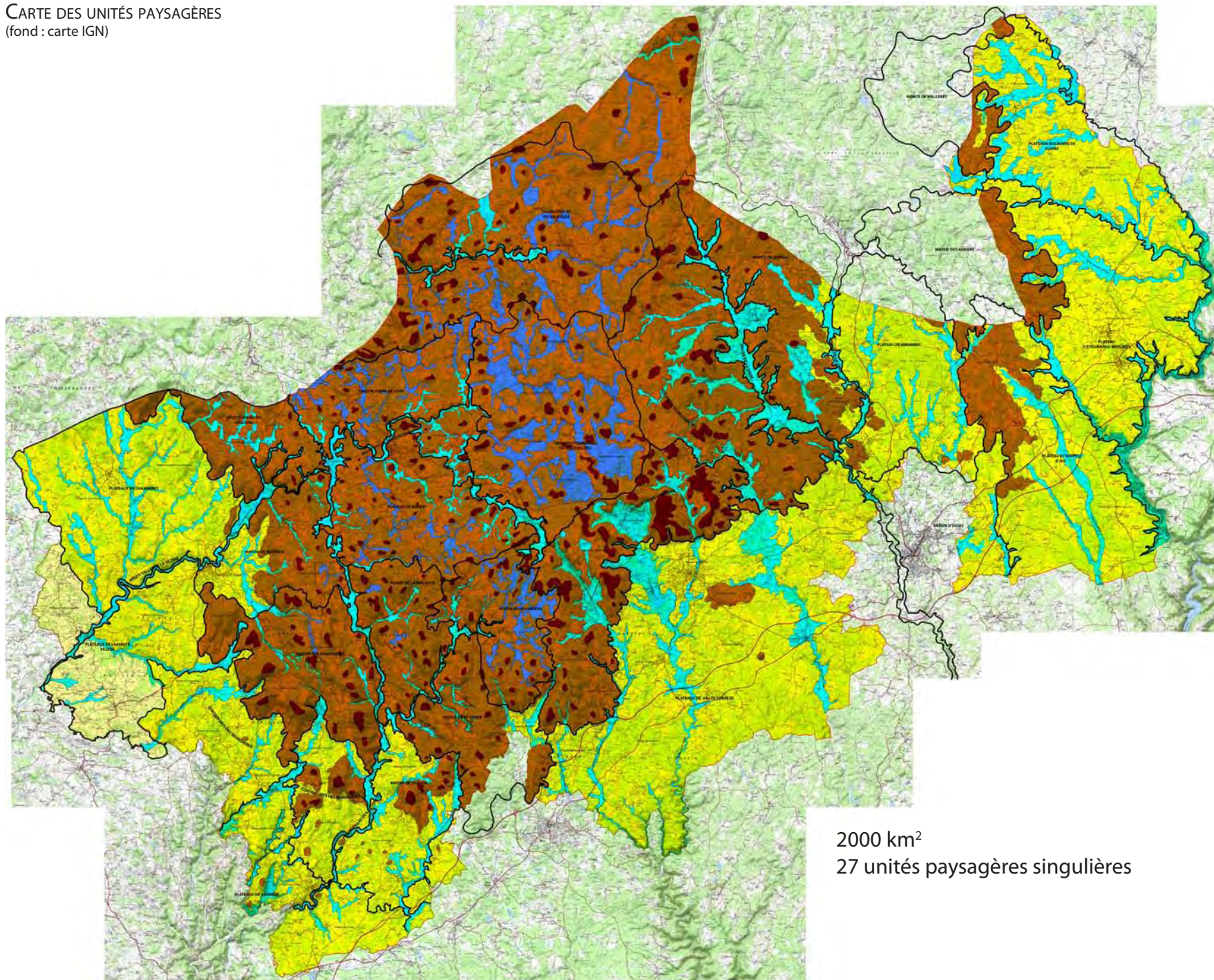
Pensé comme une ressource incontournable dans l'accompagnement de tout projet de territoire (urbain, infrastructures), il cherche à démontrer objectivement la valeur de paysage, reconnus collectivement comme étant de haute qualité.

«Les unités paysagères sont définies comme des paysages portés par des entités spatiales dont l'ensemble des caractères de relief, d'hydrographie, d'occupation du sol, de formes d'habitat et de végétation présentent une homogénéité d'aspect. Elles se distinguent des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de forme de ces caractères.

Les unités paysagères peuvent être divisées en sous-unités paysagères, celles-ci se distinguant les unes des autres par une moindre différence d'organisation ou de forme par rapport aux unités elles-mêmes.»

Extrait de Méthode pour les atlas de paysage,  
éditée en 1994 par Strates/CNRS-SEGESA  
sous le Ministère de l'Aménagement, du Territoire,  
de l'Équipement et des Transports.

CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES  
(fond : carte IGN)



- Les vallées
  - Haute vallée de la Vézère
  - Haute vallée de la Corrèze
  - Vallée de la Diège
  - Vallée de la Liège
- Les plateaux intermédiaires
  - Plateaux de la Haute-Vézère
  - Plateaux de Chamberet
  - Plateaux de Corrèze
  - Plateaux de Haute-Corrèze
  - Plateaux de Mirambel
  - Plateau et Monts d'Aix
  - Plateau d'Eygurande-Merlines
  - Plateaux bocagers de Flayat
- Les franges des Massifs
  - Contreforts des Monédières
  - Massif de Sarran
  - Monts de Sornac
- Les plateaux supérieurs
  - Massif des Monédières
  - Massif de St-Yrieix
  - Massif de la Molestie
  - Massif de Nespoux
  - Haut plateau du Nioulou
  - Haut plateau de Viam
  - Plateau de Bugeat
  - Alvéoles de Larfeuil
  - Grandes Tourbières de Millevaches
  - Tourbières de Peyrelevade
  - Hauts de Millevaches
  - Puy de Millevaches

2000 km<sup>2</sup>  
27 unités paysagères singulières



# IDENTIFICATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES

## CARTOGRAPHIE GÉNÉRALE

A l'échelle des entités paysagères corréziennes du PNR (2000km<sup>2</sup>), 27 unités paysagères ont été identifiées sur la base d'arpentages, d'analyses cartographiques et des résultats des ateliers menés par Sophie Roulet et Alain Freyret.

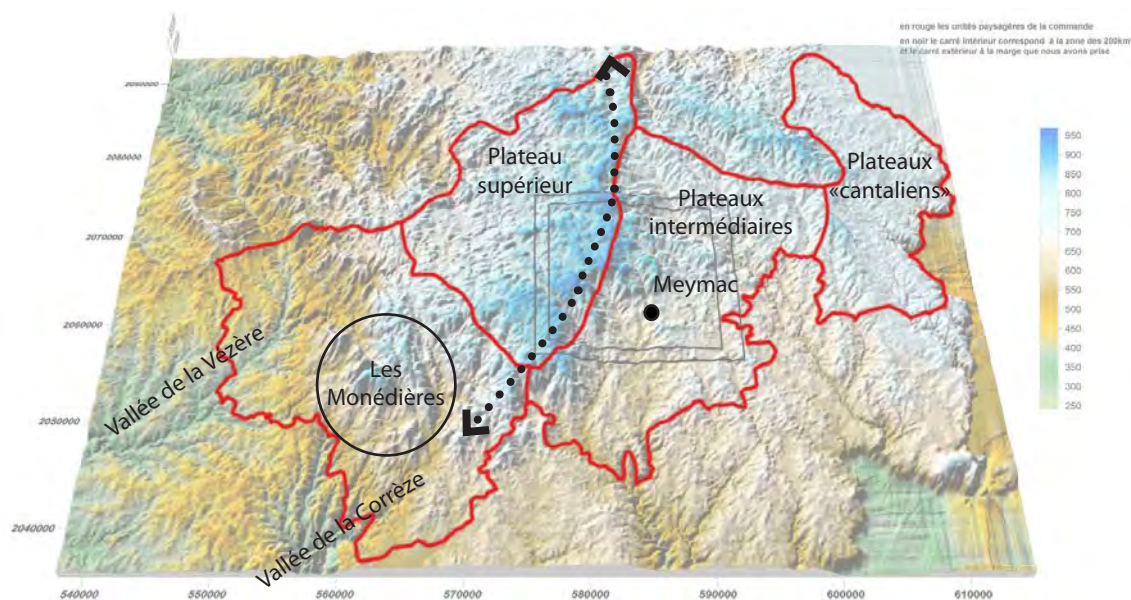
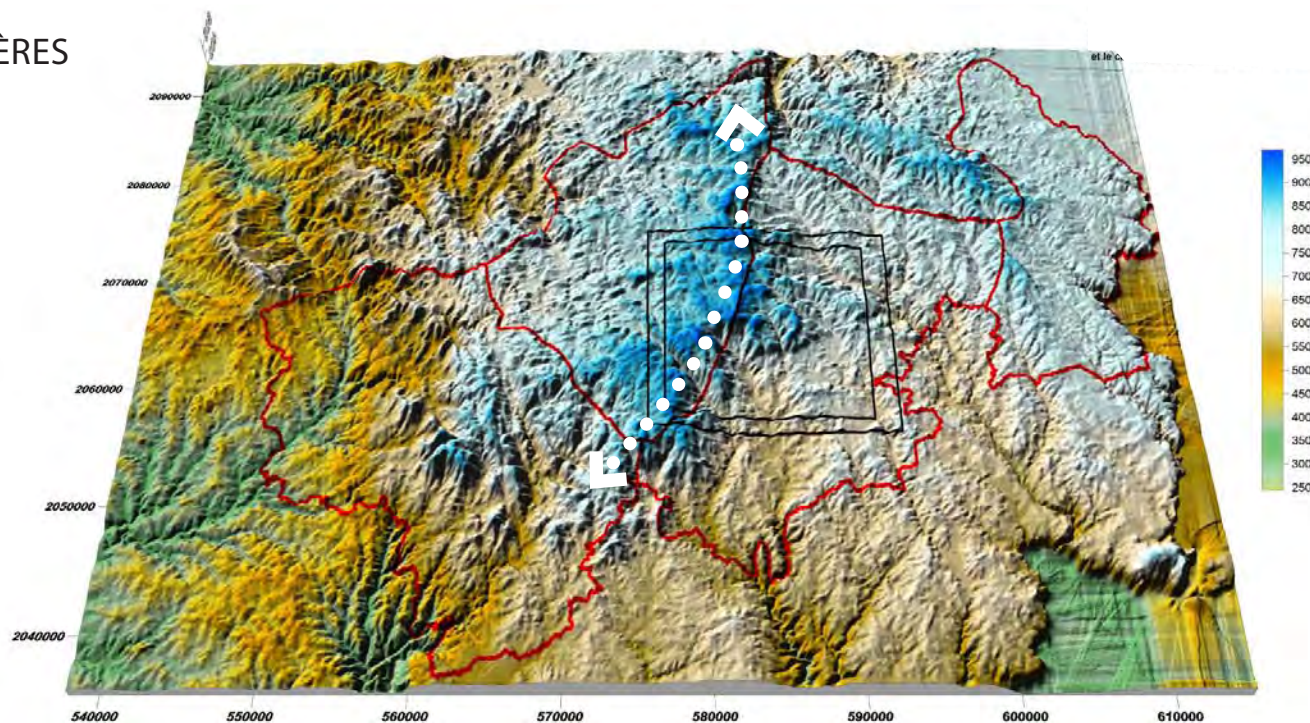
Parfois proche dans leur modelé ou leur organisation, ces unités paysagères relèvent de vastes ensembles géographiques, illustrés par le présent bloc diagramme.

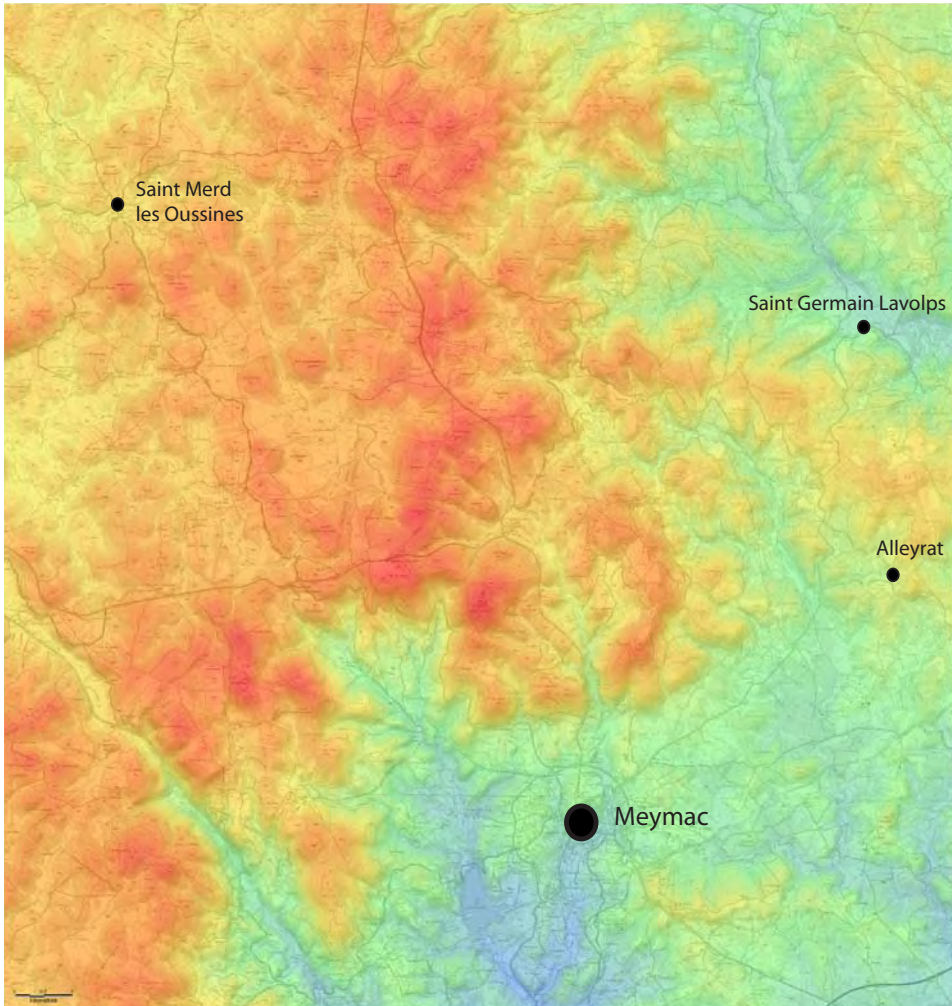
Le coeur du PNR est ainsi marqué d'une «chaîne» de puy (en bleu foncé), telle une colonne vertébrale, rythmée par des vallées et profondément entaillée par deux «failles», au niveau du ruisseau de Barsanges et de Pradines.

Cette chaîne de puy contraste fortement avec les plateaux intermédiaires (650-700m) situés au sud-est et forme une marche imposante dans l'horizon de Meymac. Elle est prolongée au nord-ouest par un vaste plateau (plateau supérieur : 750-800m), coeur du PNR, par ses nombreuses et emblématiques tourbières.

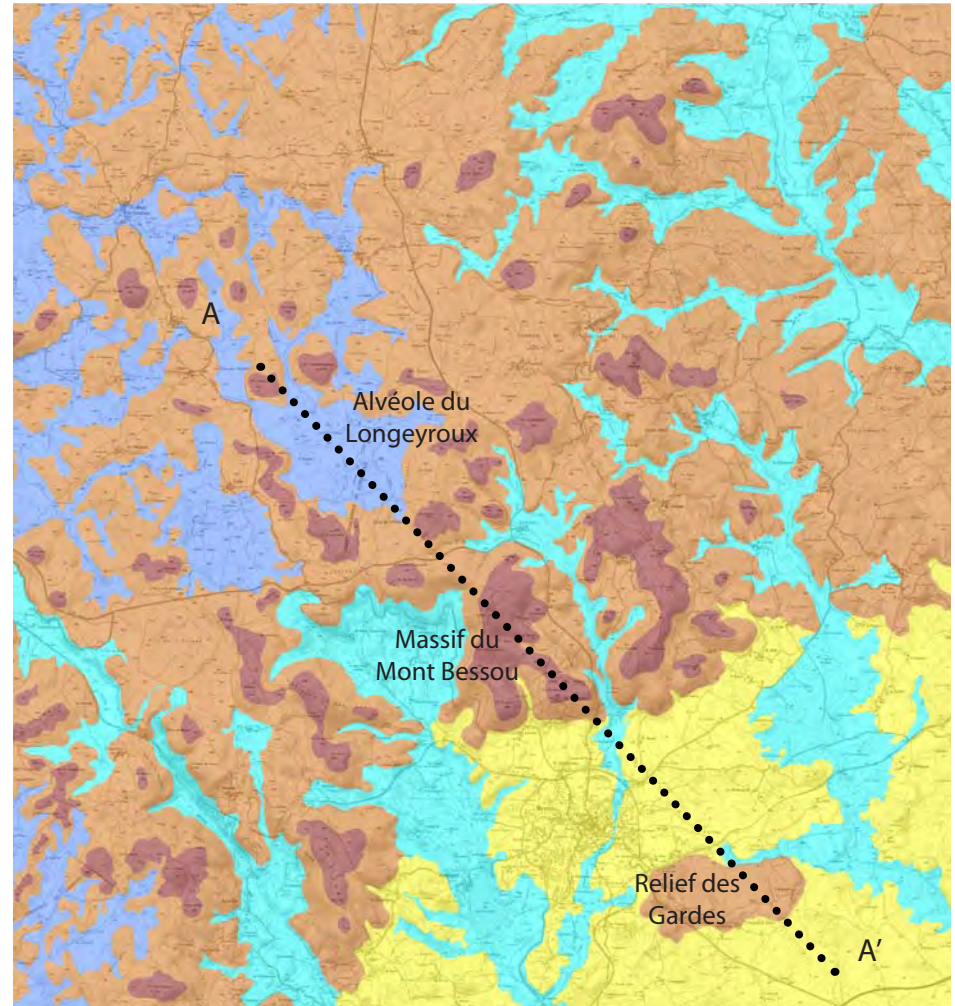
Au sud-ouest, un massif se singularise, les Monédières, qui annonce les contreforts du plateau de Millevaches et les profondes vallées de la Corrèze, de la Vézère et leurs affluents.

Enfin sur la façade Est, les plateaux de Flayat et d'Eygurande, beaucoup moins tourmentés annoncent le proche Cantal.

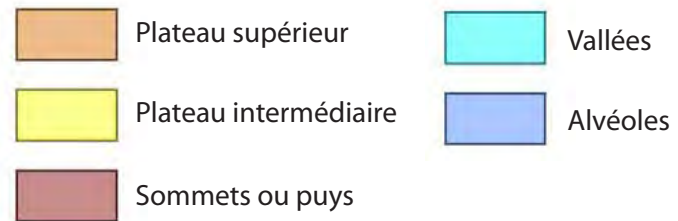




CARTE HYSOMÉTRIQUE DU SECTEUR TEST  
2010-2011  
(fond : carte IGN)



CARTE DES STRUCTURES SPATIALES DU SECTEUR TEST  
2010-2011  
(fond : carte IGN)



# IDENTIFICATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES

## LES STRUCTURES SPATIALES

La première étape dans la compréhension du territoire repose sur une analyse objective de sa morpho-géographie, sans porter attention à l'occupation du sol.

Bien souvent absent, au mieux présent par transparence dans les représentations cartographiques contemporaines, le relief, en tant que socle géologique modelé par l'eau, constitue la plus objective des données.

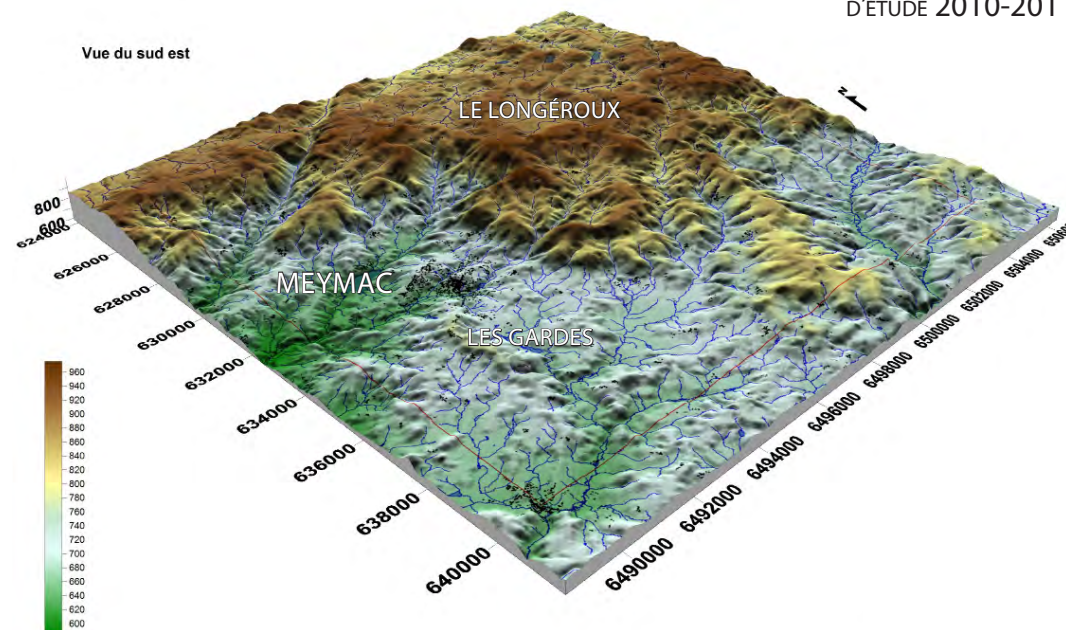
Par l'emploi de coupes, blocs diagrammes et autres hypsométries, le paysage livre ses principales clefs de compréhension à travers l'identification de structures spatiales.

Ces mêmes structures constituent la base fondamentale pour établir les unités paysagères et leurs contours dans la plus grande justesse.

Parmi elles, ont été repérés :

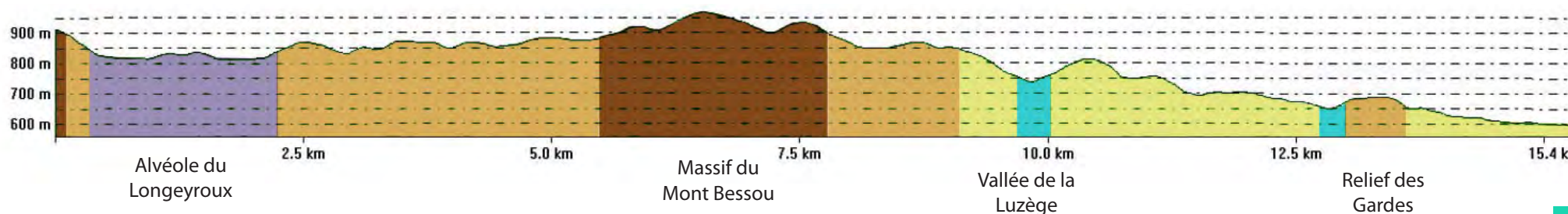
- les plateaux, supérieur, intermédiaire et inférieur selon leur altimétrie,
- les vallées, qui lient les plateaux entre-eux,
- les sommets ou puys qui composent l'horizon collectif,
- les alvéoles, qui sont des dépressions au sein du plateau supérieur, telles des urnes collectant les eaux et occupées bien souvent par des tourbières.

BLOC DIAGRAMME DU SECTEUR TEST  
D'ÉTUDE 2010-2011



Remarque : Bien que n'appartenant pas altimétriquement au plateau supérieur, le relief des Gardes a été singularisé au sein du plateau intermédiaire par son caractère insulaire et sa forte reconnaissance locale.

COUPE AA'





Axe de vallée



Dénivelé marqué



Sommet ou puy identifiant



Chapelet de sommets



Axe routier emblématique



Point d'articulation (col, confluence...)



Singularité naturelle  
(chaos rocheux, tourbière, lande..)



élément anthropique  
ponctuel emblématique  
(architectural, archéologique...)



Village structurant dans  
une unité



Village occupant un point  
d'articulation



Panorama identifiant

## IDENTIFICATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES

### LES STRUCTURES D'ARTICULATION

Une fois les unités et les sous-unités définies au regard des structures spatiales (plateaux, vallées, alvéoles, puys), l'étude propose d'établir le « squelette » du territoire, grâce à l'identification de structures d'articulation.

En révélant les espaces, les structures d'articulation composent la charpente du territoire et constituent les éléments majeurs du paysage.

Parmi elles, certaines sont de nature :

- morpho-géographique (vallée encaissée, vallée à fond plat, sommet, col...)
- anthropique (route emblématique, patrimoine architectural...).

D'autres éléments complètent ces deux grands genres, notamment :

- les panoramas reconnus,
- les singularités naturelles (chaos rocheux...),
- ou encore les villages occupant un point d'articulation (tel un col).

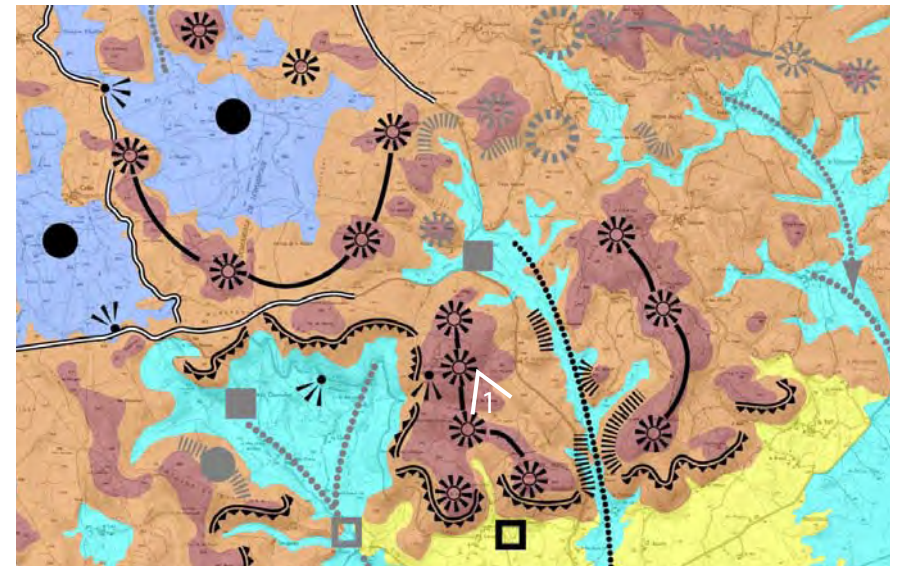
Selon le caractère et la « puissance » des structures dans le paysage, l'étude distingue deux catégories ; celles d'importance régionale (indiquée par des pictogrammes noirs) et celles d'importance locale (pictogrammes gris).



1-La Montagne du bourg et le puy du Jassonneix, un chapelet de sommets



Le fond tourbeux de Marcy, une singularité naturelle



Exemple de hiérarchisation des structures selon leur importance territoriale (extrait situé au nord de Meymac)



Le Puy du Che depuis l'Arfeuillère

Malgré l'occupation du sol, le relief reste, au regard de cette photographie, bien lisible.

Pour autant le type de boisement n'est pas sans conséquence sur la perception paysagère et les résineux produisent deux effets majeurs :

- il projette le promeneur dans l'atmosphère montagnaise où les résineux sont généralement inféodés.
- il réduit la perception de la saisonnalité par le caractère persistant des feuillages et fige le paysage. Par conséquent, la coupe rase d'une «sapinière» est toujours plus traumatique car elle crée un trou béant dans des situations apparemment constantes.

Les végétaux caducs sont les meilleurs garants de la saisonnalité. Depuis l'éclatement des bourgeons en fin d'hiver, en passant par la fraîcheur printanière des feuillages tout juste déployés ou des ombres estivales de chaque essence, jusqu'aux couleurs automnales variées, la plus-value des caducs face aux conifères est sans appel.

## IDENTIFICATION DES UNITÉS PAYSAGÈRES

### LA PERCEPTION PAYSAGÈRE

L'analyse structurelle (structures spatiales et d'articulation) permet d'identifier de manière objective les unités et sous-unités de paysage en repérant les lignes de force du territoire.

Pour autant, l'identification des unités ne saurait être complète sans une analyse des sensibilités paysagères, qui témoignent du sens et de la valeur des paysages.

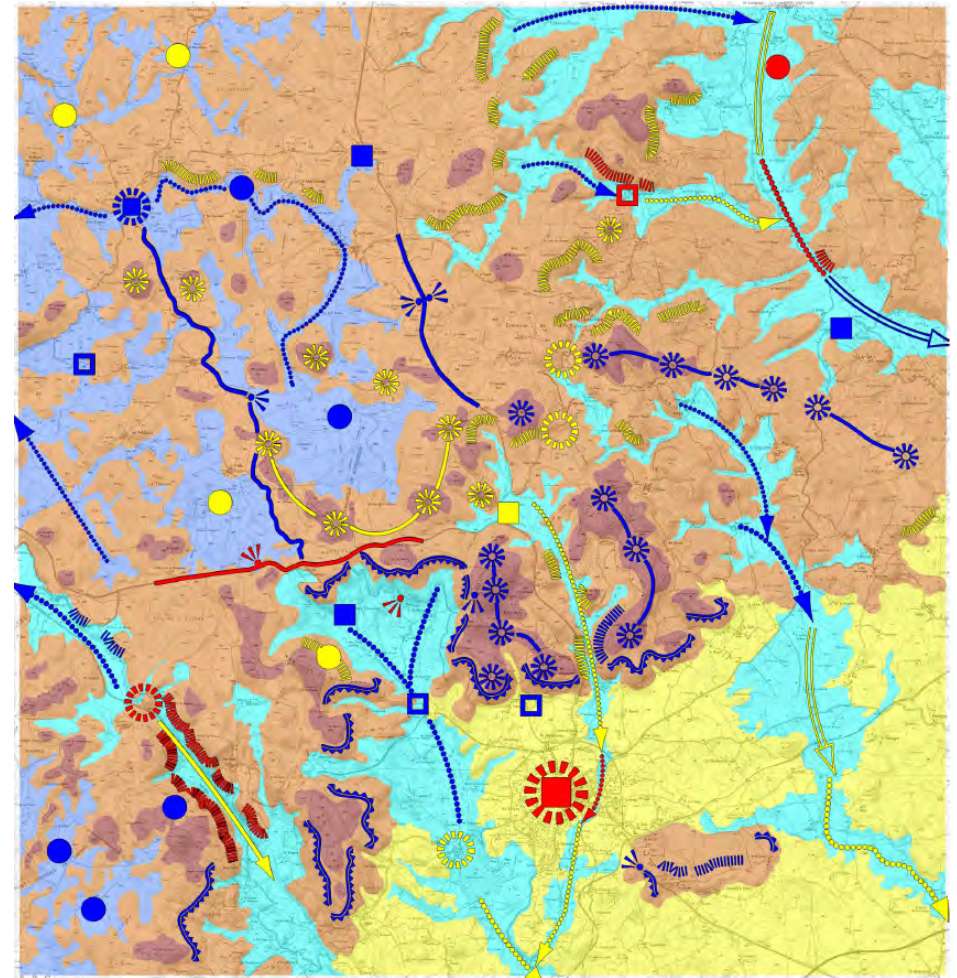
Ainsi, la caractérisation des unités est précisée par :

- une évaluation de la lisibilité des structures d'articulation (qui permet d'indiquer le degré de perception de chaque structure, illustrée par une carte et des pictogrammes colorés ; rouge, jaune, bleu)
- une description des éléments extérieurs à l'unité mais qui en affectent la perception (par exemple, l'existence d'une chaîne de montagnes dans l'horizon d'une plaine alluviale entretient un contraste, absent des paysages beaucerons)
- une appréciation des éléments anthropiques pour évaluer leur impact sur «l'harmonie» de l'unité
- une estimation de la reconnaissance publique (tant institutionnelle que collective)
- une transmission de la perception sensible du paysage (ambiances).

Parallèlement à cette démarche, des ateliers thématiques ont été organisés par le PNR, et animés par Sophie Roulet et Alain Freydet, paysagistes. Ces moments ont permis d'inviter les habitants et tout acteur, à venir parler de son territoire, de ses pratiques pour une identification sincère des unités et sous-unités, dans leurs contours et dénominations.

A partir de l'ensemble de ces données, une synthèse achève la présentation de chaque unité et renseigne sur son potentiel paysager.

Ce jugement a pour vocation d'alerter sur la vulnérabilité des paysages, en décrivant des altérations déjà amorcées ou en saluant le maintien d'une haute qualité paysagère.



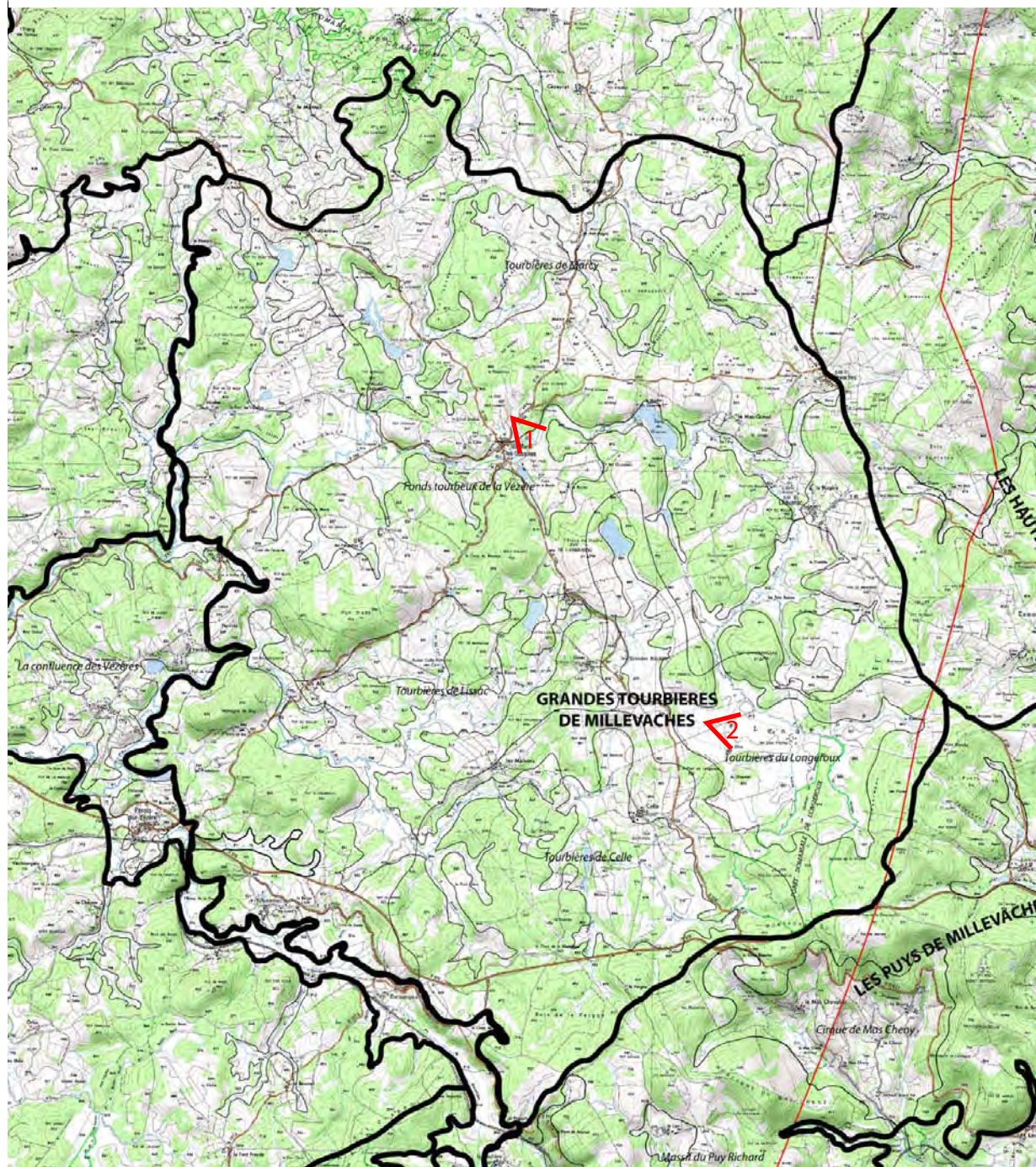
Extrait de l'étude sur la zone test  
Carte avec évaluation de la lisibilité des structures d'articulation  
En rouge, peu lisible - en jaune, moyennement - en bleu, très lisible



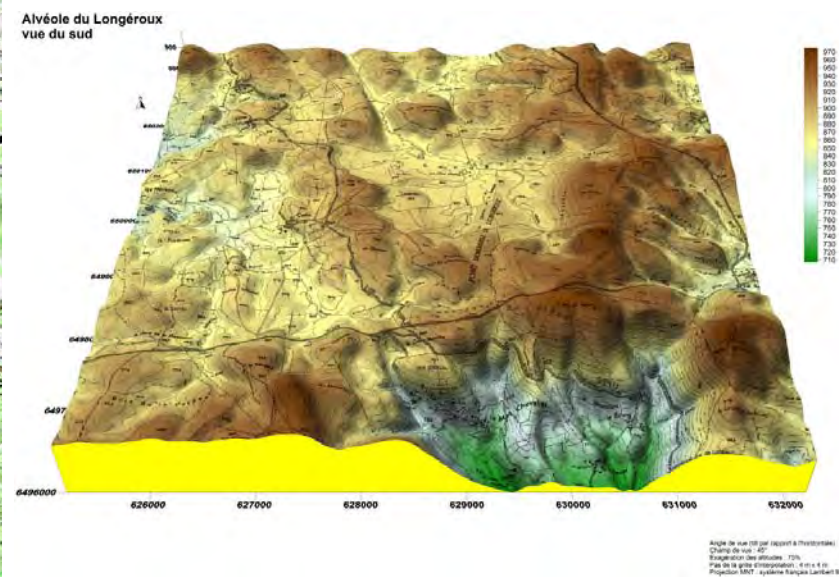




CONTOURS DE L'UNITÉ - GRANDES TOURBIÈRES DE MILLEVACHES



1- Les fonds tourbeux de la Vézère à proximité de St-Merd les Oussines



Détail d'un modèle numérique de terrain sur la tourbière du Longeyroux

# GRANDES TOURBIÈRES DE MILLEVACHES

## PRÉSENTATION

Les Grandes Tourbières de Millevaches constituent le coeur du parc Naturel Régional et comprennent les paysages les plus emblématiques du plateau.

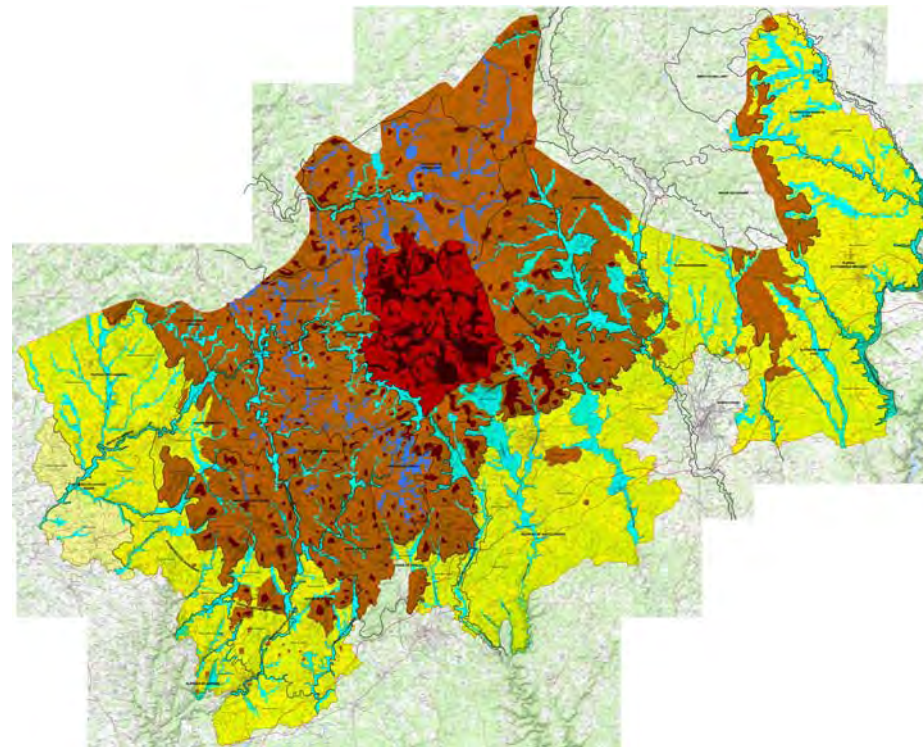
Riche de nombreuses et conséquentes tourbières, cette unité voit naître sur son territoire plusieurs cours d'eau dont l'une des rivières limousines les plus connues : la Vézère ; et réunit à elle seule, de nombreuses composantes qui témoignent de l'histoire du plateau et de son identité.

Organisée physiquement sur plusieurs structures alvéolaires, elle récolte d'abondantes précipitations annuelles (1200-1400 mm), combinaison responsable de l'origine des tourbières, véritables éponges vivantes garantes de la pureté des eaux et créatrices de milieux écologiquement riches.

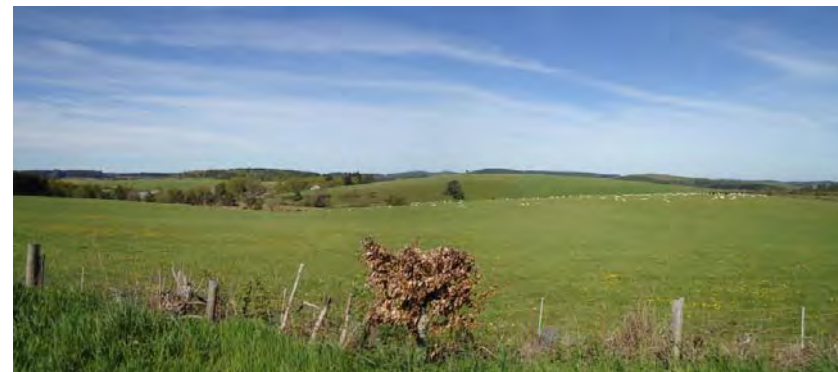
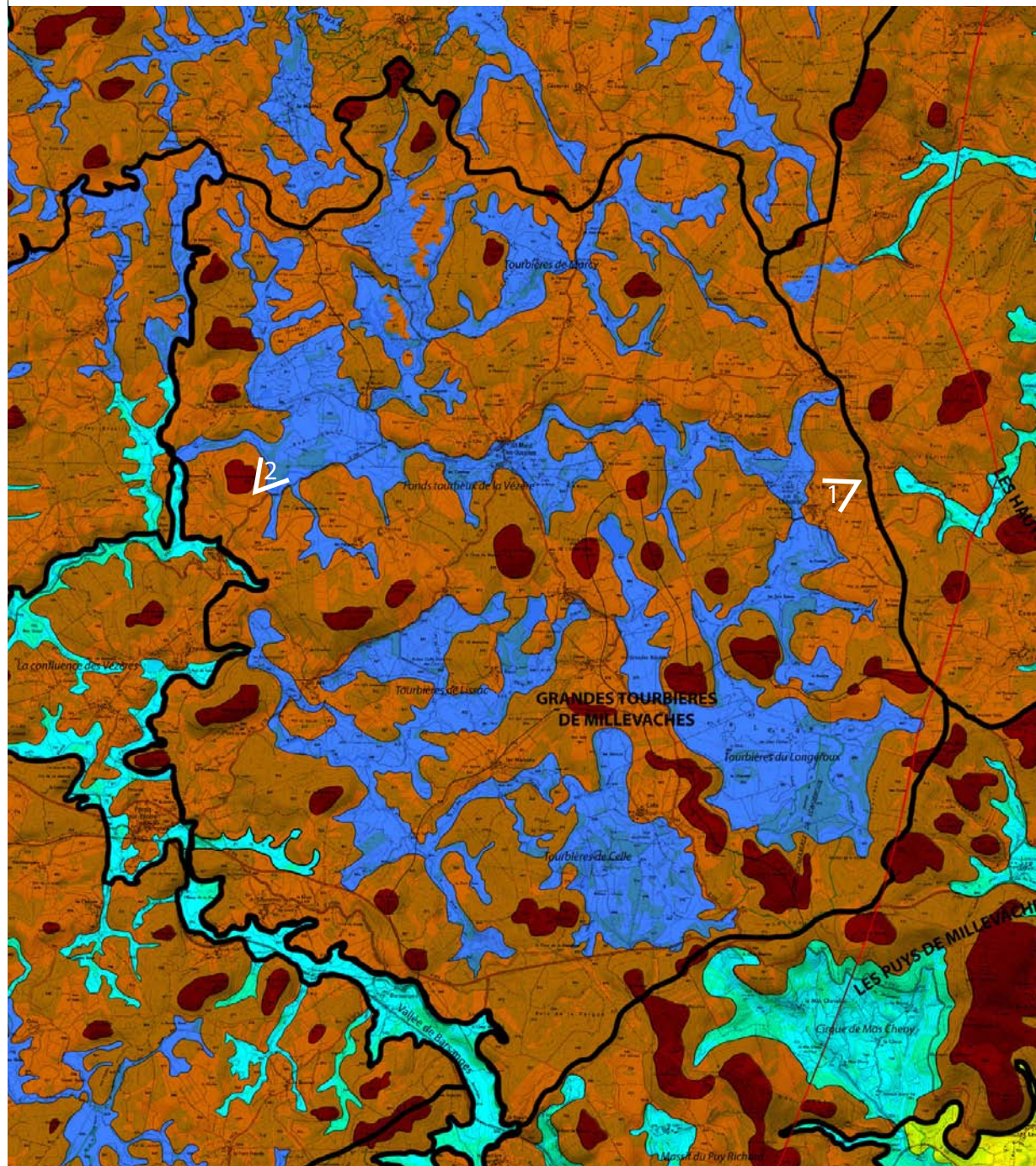
Pour autant, ces Grandes Tourbières de Millevaches ont subi à l'instar du plateau, la dynamique d'enrésinement ayant eu lieu après guerre.

Ainsi le plateau dénudé et ondulé offert à la vue d'Onésime Reclus début XXème (voir préambule), a été remplacé par d'immenses forêts de conifères, non moins hostiles mais plus lucratives.

Plusieurs actions environnementales (menées par le CREN et le PNR) visent à restaurer l'intégrité des tourbières tant dans leur fonctionnement écologique que leur lisibilité géographique et paysagère.



2-La tourbière du Longéroux, site incontournable du Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin.



1-Un des panoramas inattendus offerts au usagers de la RD 32.



2-Les fonds tourbeux de la Vézère en aval de St-Merd les Oussines partiellement libérés de conifères.

# GRANDES TOURBIÈRES DE MILLEVACHES

## STRUCTURES SPATIALES

La structure spatiale des Grandes tourbières de Millevaches repose quasi intégralement sur le modèle des structures alvéolaires, toutes étant hissées sur le plateau supérieur de Millevaches. (pour rappel indiqué en marron clair sur la carte des structures ci-contre).

Tenue au Sud et à l'Est par les chaînes des puy (Mont Bessou, Puy Richard, Puy Clamoudet, Puy Riguet, Mont Audouze culminant à 900-970m), l'unité est très clairement délimitée sur sa façade ouest par la confluence des Vézères et la vallée du ruisseau de Barsanges. Plus subtile, sa délimitation Nord repose sur la ligne de séparation des eaux entre les bassins versants de la Vienne et de la Vézère, ligne de crête d'ailleurs marquée par un groupe de 4 puy au Sud du village «Chamboux», localement très forts.

Parmi les structures d'articulation, les Puy de la tourbière du Longeyroux constituent des éléments d'intérêt régional grâce à la campagne de valorisation menée sur cet espace. Certains axes routiers présentent aussi un grand intérêt pour l'unité par leur positionnement géographique. Ainsi la RD 36, située sur une ligne de crête offrent des panoramas bien souvent inattendus dans ce paysage de réputation enrésiné.

Pouvant s'enorgueillir de la naissance de nombreux cours d'eau en son sein, l'unité ne détient pour autant aucune vallée d'importance régionale. Les cours d'eau restent relativement modestes dans son périmètre, parcourent et drainent les alvéoles sans créer de véritable vallée, exceptée la Vézère en aval de St-Merd les Oussines.

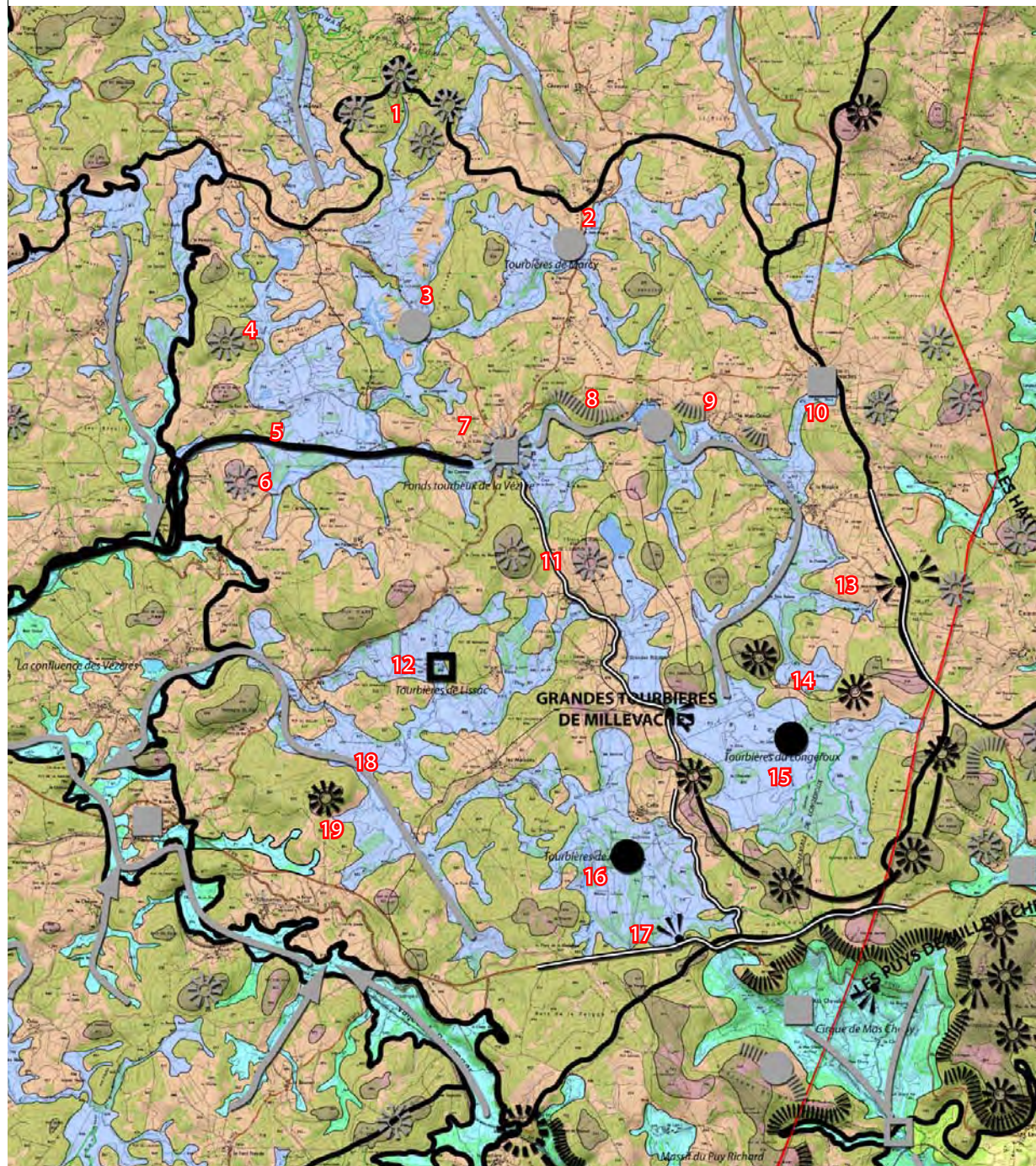


A-LA TOURBIÈRE DU LONGEYROUX DANS SON CONTEXTE



A-LA TOURBIÈRE DU LONGEYROUX - COUPE DÉTAIL

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - GRANDES TOURBIÈRES DE MILLEVACHES



6- Le puy du Maisonnial, non boisé et pâturé

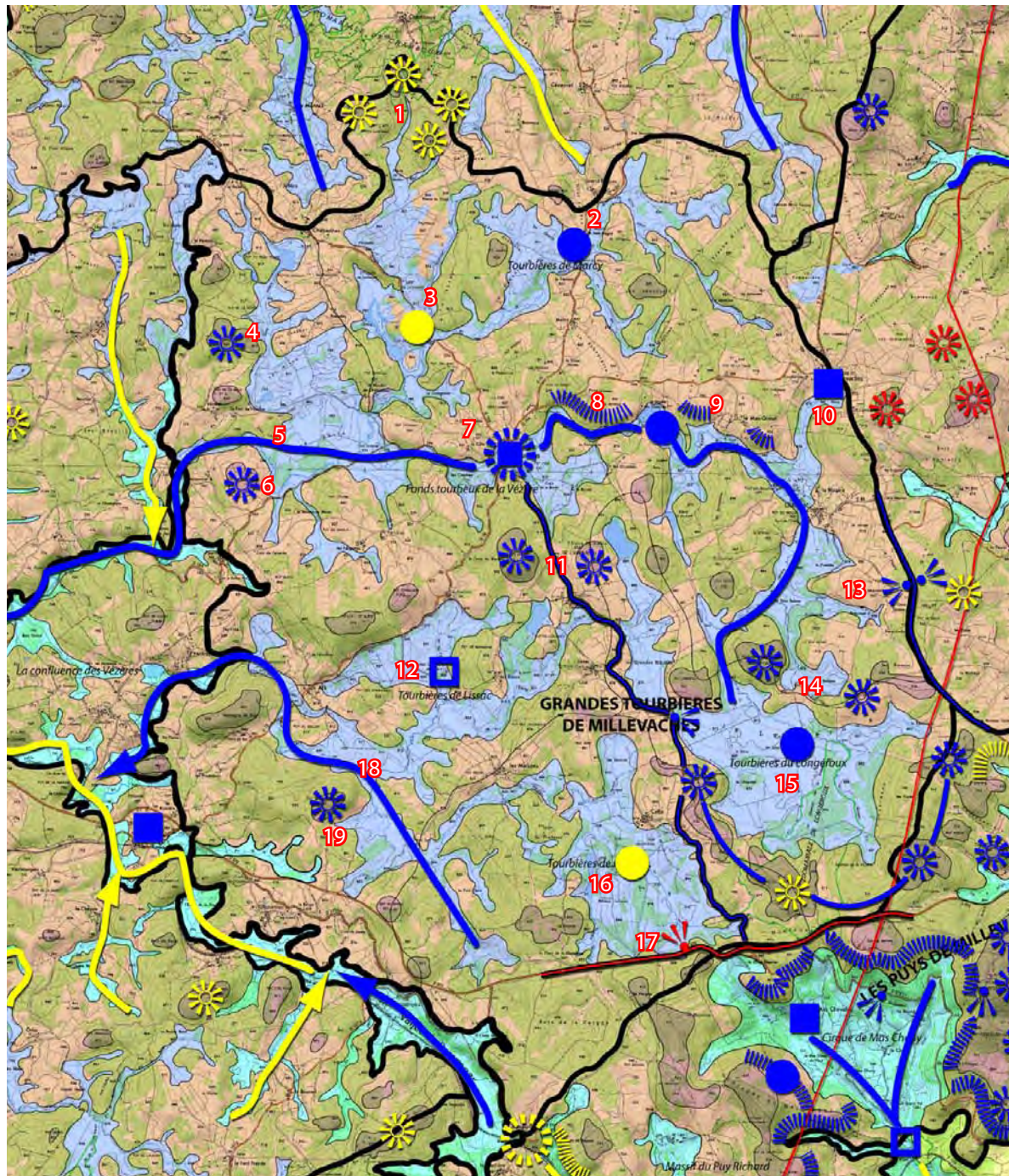


8- L'étang des Oussines, un rare événement dans un paysage de tourbières

# GRANDES TOURBIÈRES DE MILLEVACHES

## STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1**-PUYS DE CHAMBOUX = Forment un ensemble de quatre sommets sur la ligne de crête entre les bassins versants de la Vienne et de la Vézère. Cet événement topographique a été intégré à l'unité Grandes Tourbières de Millevaches, afin de ne pas le diviser avec l'unité nord, Tourbières de Peyrelevade. Pour autant ils sont un puissant point de repère dans le secteur nord de la première et le secteur sud de la seconde.
- 2**-TOURBIÈRES DE MARCY = Forment un événement naturel garant de l'ouverture des paysages
- 3**-TOURBIÈRES DU PONT DE LA PIERRE = Forment un événement naturel garant de l'ouverture des paysages
- 4**-PUY GOUTTE-VACHE = Constitue le point culminant du secteur Nord Ouest de l'unité
- 5**-VALLÉE DE LA VÉZÈRE = En aval de St-Merd les Oussines, la Vézère commence à évoluer dans une vallée aux versants de plus en plus abrupts. Ce profil s'interrompt au niveau d'une dernière alvéole (celle du Pont Crouziat), avant de s'affirmer bel et bien au pied du Puy Maisonnial.
- 6**-PUY DU MAISONNIAL= Complètement dénudé et occupé par la prairie, c'est un événement paysager puissant depuis la RD 164 qui contraste avec la vallée naissante de la Vézère.
- 7**-ST-MERD LES OUSSINES = Village blotti dans la «vallée naissante» de la Vézère, installé à mi-pente. Il est l'un des villages les plus conséquents de cette unité.
- 8**-FONDS TOURBEUX DE LA VÉZÈRE = Bien que la Vézère soit discrète en amont de St-Merd les Oussines, les fonds tourbeux qui l'accompagnent, dessinent un fond de vallée qui contraste avec les versants enrésinés. Cette structure d'articulation est ponctuée de l'étang des Oussines qui offre à la vue une grande surface d'eau dépourvue de végétation (contrairement aux tourbières).
- 9**-VERSANTS DES OUSSINES = La RD 164 qui relie St-Merd les Oussines à Millevaches, emprunte une ligne de crête qui lui permet de dominer le paysage et notamment les fonds tourbeux de la Vézère. Les versants par leur important dénivelé contribuent à la lisibilité géographique.
- 10**-MILLEVACHES = Il forme le le village le plus important de l'unité. Situé sur une ligne de crête majeure du plateau supérieur; il est traversé par la RD36, ce qui en fait un village plus circulé que St-Merd les Oussines.
- 11**-DÉPARTEMENTALE 109 = Cette route traverse et longe un grand nombre de tourbières. Parfois hissée sur des «digues», enserrée par deux puys, elle est la route idéale pour découvrir cette unité emblématique du PNR.
- 12**-RUINES DES CARS = Monument historique classé témoignant de l'occupation gallo-romaine du plateau.
- 13**-PANORAMAS = Depuis la RD 36 (route traversant Millevaches et reliant Meymac) installée sur la ligne de crête formant la limite Est de l'unité, quelques surprenants panoramas se dévoilent vers l'Est et l'Ouest.
- 14**-PUYS DU LONGEYROUX = Forment l'horizon de la tourbière du Longeyroux et font partis intégrante de la structure alvéolaire.
- 15**-TOURBIÈRES DU LONGEYROUX = Site naturel inscrit, au coeur des politiques environnementales du PNR.
- 16**-TOURBIÈRES DE LISSAC = Forment un événement naturel garant de l'ouverture des paysages
- 17**-DÉPARTEMENTALE 979= Elle compose la limite sud de l'unité mais a subi les méfaits des bulldozers. Son ancien tracé, justement implanté sur le relief, a été oublié et cette voie évolue désormais dans de profondes tranchées depuis lesquelles le paysage est invisible.
- 18**-FONDS TOURBEUX DU RUISSEAU D'ARS = Forment un événement naturel garant de l'ouverture des paysages.
- 19**-PUY COURNOUX= Constitue le point culminant à proximité des tourbières du ruisseau d'Ars.



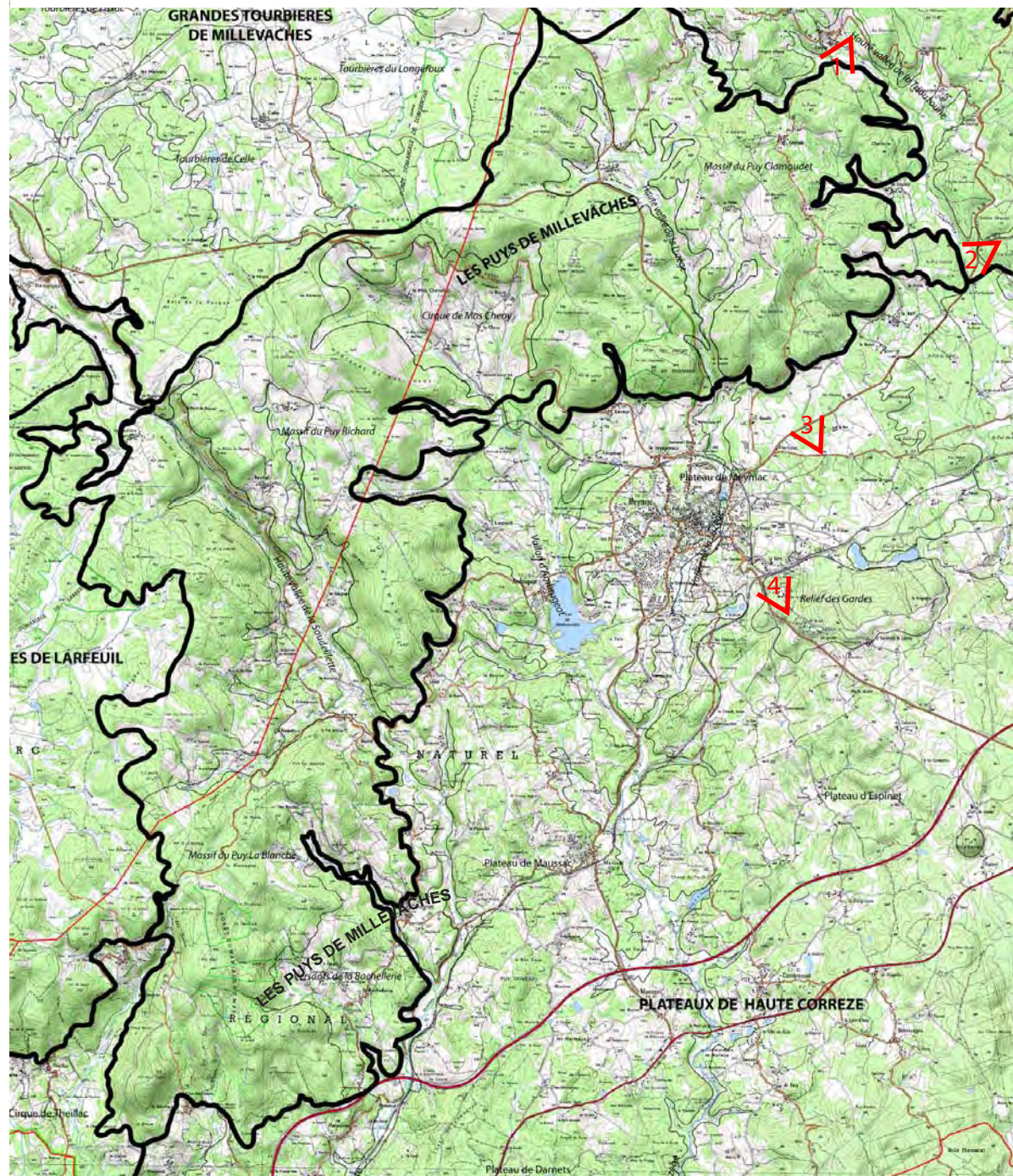


# GRANDES TOURBIÈRES DE MILLEVACHES

## LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1**-PUYS DE CHAMBOUX = Ces 4 sommets forment un ensemble très repérable au nord de l'unité. Entièrement boisés, ils sont difficiles à individualiser.
- 2**-TOURBIÈRES DE MARCY = Les tourbières de Marcy sont entretenues et parfaitement lisibles. Cette lisibilité semble néanmoins très fragile et est à surveiller de très près.
- 3**-TOURBIÈRES DU PONT DE LA PIERRE = La lisibilité des tourbières du Pont de la Pierre (tourbières modestes/Marcy) est fragile et l'on aperçoit de ça et là des signes d'enfrichement.
- 4**-PUY GOUTTE-VACHE = Point stratégique au nord-ouest de l'unité, le puy de Goutte-vache ferme l'unité. Isolé et entièrement boisé, il est bien identifié dans ce paysage de tourbière.
- 5**-VALLÉE DE LA VÈZÈRE = La vallée de la Vézère ondule mollement sur le plateau et commence à s'affirmer par des versants plus accentués au niveau du puy de Maisonnial. L'échancrure qu'elle crée et son cortège floristique d'accompagnement suffit à en souligner sa présence.
- 6**-PUY DU MAISONNIAL = Ce puy entièrement couvert de prairie tranche totalement avec le paysage alentour. Il est très perceptible depuis la D 164.
- 7**-ST-MERD LES OUSSINES = le village de St Merd, point central où convergent les principales routes est parfaitement identifié.
- 8**-FONDS TOURBEUX DE LA VÈZÈRE = Le fond tourbeux enherbé qui borde la Vézère en amont de St Merd contraste fortement avec les coteaux enrésinés.
- 9**-VERSANTS DES OUSSINES = Etang, versant des Ousines et fonds tourbeux de la vallée sont très visibles depuis la D 164 qui passe en ligne de crête.
- 10**-MILLEVACHES = Traversée par la D 36 située sur une ligne de crête majeure (voir structure d'articulation 13), le village de Millevache est le passage obligé de tous les touristes qui peuvent y apprécier de vastes espaces dégagés dédiés à l'agriculture.
- 11**-DÉPARTEMENTALE 109 = C'est la route de découverte de cette unité. Depuis St Mer, sitôt passés entre les 2 puy du Mont Chauvet et du Puy de l'Arbrissou ; cette route en crête offre des vues dégagées sur l'ensemble du territoire.
- 12**-RUINES DES CARS = Les ruines des Cars, monument historique du secteur sont régulièrement entretenues. De nombreux panneaux signalent et rendent lisibles ce monument.
- 13**-PANORAMAS = La D36 entre Millevache et Lontrade offre de nombreux panoramas qui permettent de découvrir le paysage. On perçoit parfaitement la situation en ligne de crête.
- 14**-PUYS DU LONGEYROUX = Les 2 puy qui ferment au nord la structure alvéolaire sont parfaitement identifiés car ils émergent du fond plat de la tourbière de manière spectaculaire.
- 15**-TOURBIÈRES DU LONGEYROUX = La tourbière du Longeroix inscrite représente l'élément phare et bien connu de l'unité. Sa protection et son entretien suivi rendent lisible un exemple typique de tourbière qui plus est accessible au public par un chemin balisé tout temps.
- 16**-TOURBIÈRES DE LISSAC = La lisibilité des tourbières de Lissac est fragile et l'on perçoit des signes d'enfrichement.
- 17**-DÉPARTEMENTALE 979 = L'implantation de la D 979 très respectueuse du relief à l'origine a été totalement remaniée par d'importants travaux pour la faire passer en tranchée.
- 18**-FONDS TOURBEUX DU RUISSEAU D'ARS = Les fonds tourbeux du ruisseau d'Ars sont très bien entretenus. Cette lisibilité semble néanmoins très fragile et est à surveiller de très près.
- 19**-PUY DE COURNOUX = Le puy de Cournoix entièrement boisé ferme l'unité au sud-ouest et semble émerger des fonds tourbeux du ruisseau d'Ars.

## CONTOURS DE L'UNITÉ - PUY DE MILLEVACHES



1-Le massif du Puy Clamoudet depuis le village de Freyte.



2-La marche des Puy vue depuis Alleyrat.



3-La massivité des puy, accrue par les résineux, vue depuis les prairies du plateau de Meymac

## LES PUYS DE MILLEVACHES

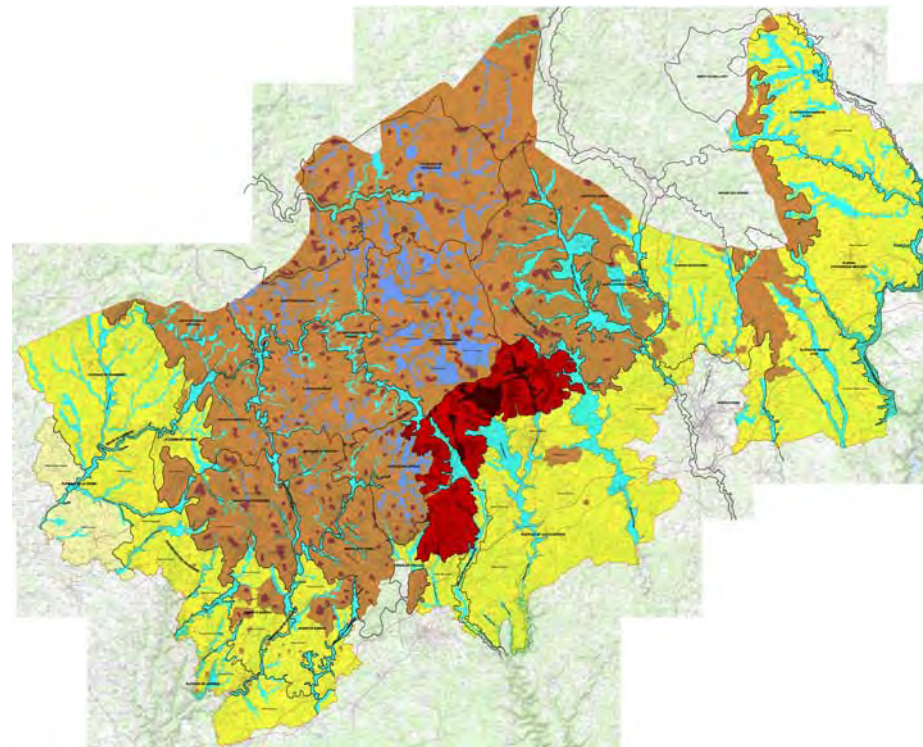
### PRÉSENTATION

Les Puys de Millevaches constituent la colonne vertébrale du Plateau et forment une chaîne majeure à l'échelle régionale avec certains sommets avoisinant les 1000m d'altitude (970 m pour le Mont Bessou).

Dotant Meymac d'un horizon massif, les Puys de Millevaches se distinguent puissamment des plateaux de Haute Corrèze (dont relèvent Meymac, Maussac) par la topographie.

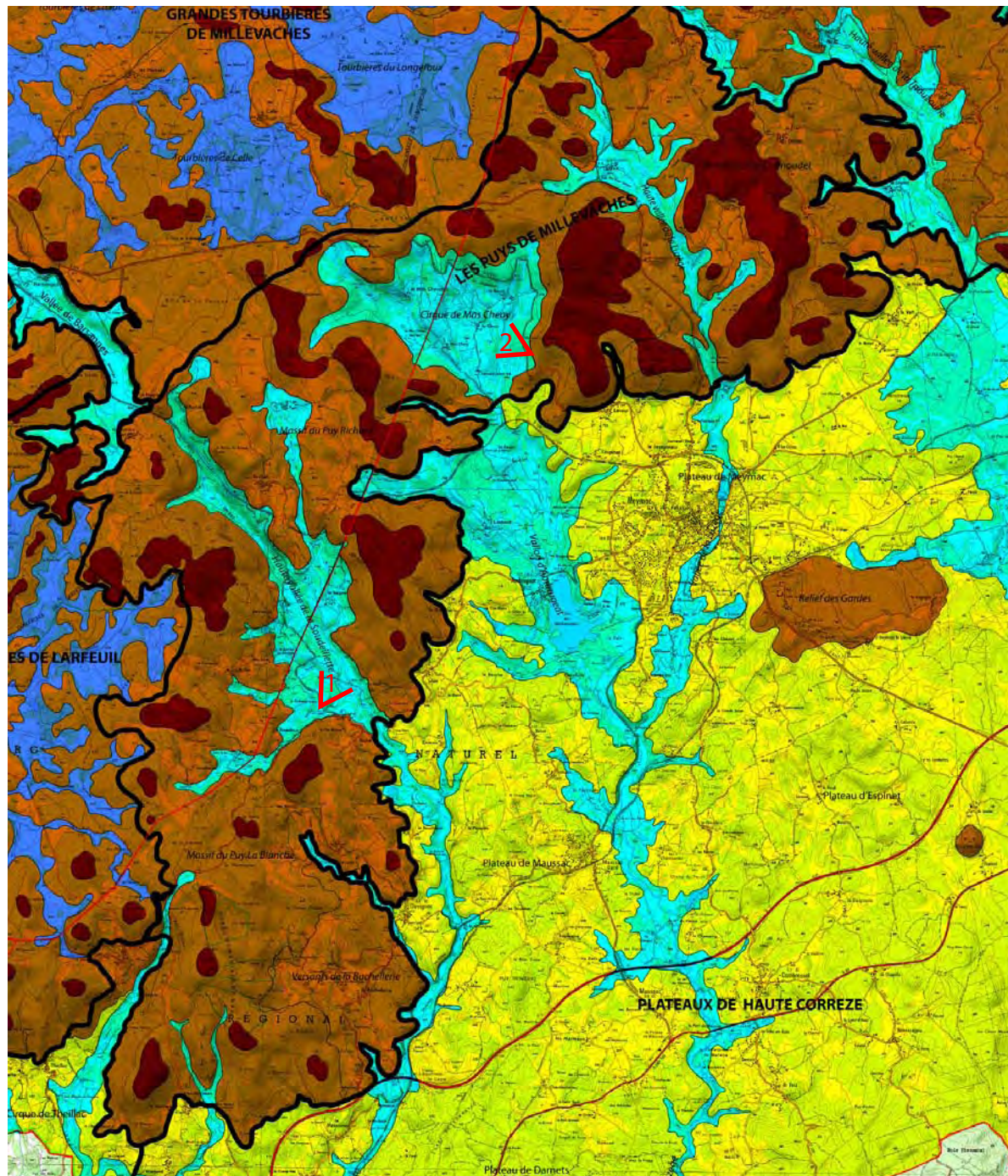
Ils forment ainsi le rebord du plateau supérieur qui abrite de nombreux fonds tourbeux (Grandes Tourbières de Millevaches et Alvéoles de Larfeuille).

Entaillée par la Triouzoune, la Soudeillette et la Luzège, qui individualisent plusieurs «massifs» (du Puy la Blanche, du Puy la Roche, du Puy Richard, du Mont Bessou et du Puy Clamoudet), l'unité abrite près de Mas Cheney un «cirque» (au sens de sa morphologie et non de sa géologie) de grande qualité paysagère.



4-Les Puys de Millevaches vus depuis le relief des Gardes, un horizon comprenant le mont Besou, point culminant du Limousin, affublé d'une antenne.

## STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - PUY DE MILLEVACHES



1-Le massif du Puy Richard vu depuis les versants Ouest de la vallée de la Soudeillette

## LES PUY DE MILLEVACHES

### STRUCTURES SPATIALES

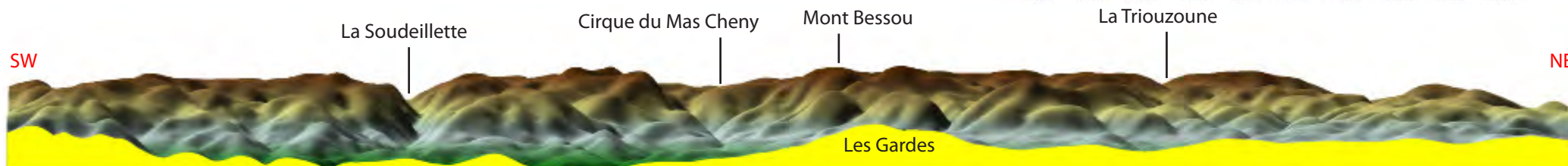
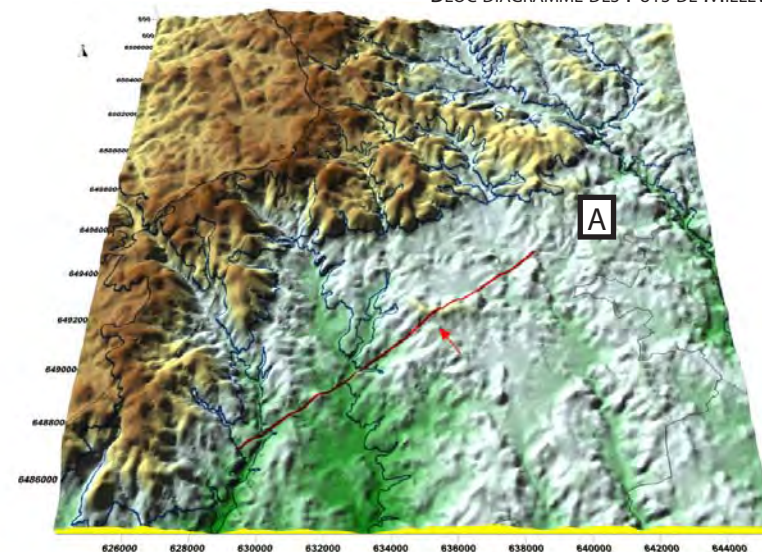
Structurellement, cette unité s'organise sur un chapelet de sommets qui marque le rebord du plateau supérieur (en marron) et de plusieurs vallées qui interrompent la continuité altimétrique.

Comprenant les plus hauts sommets de Corrèze et du Limousin, les puy de Millevaches composent un arc de sommets d'intérêt régional qui annoncent depuis les plateaux intermédiaires de Meymac-Maussac, le plateau supérieur de Millevaches, coeur du Parc Naturel Régional et ses emblématiques tourbières.

Les limites de l'unité sont formées à l'Ouest par un ensemble de sommets séparant les alvéoles de Larfeuil (et donc le bassin versant de la Corrèze) du Massif du Puy la Blanche, puis de la ligne de crête séparant les Grandes Tourbières de Millevaches des Puy.

A l'est, l'unité exclut la Haute vallée de la Triouzoune qui individualise l'unité nord-est des Hauts de Millevaches.

Enfin la limite sud, dessinée à l'aide des courbes de niveaux, épouse les contours du plateau supérieur.

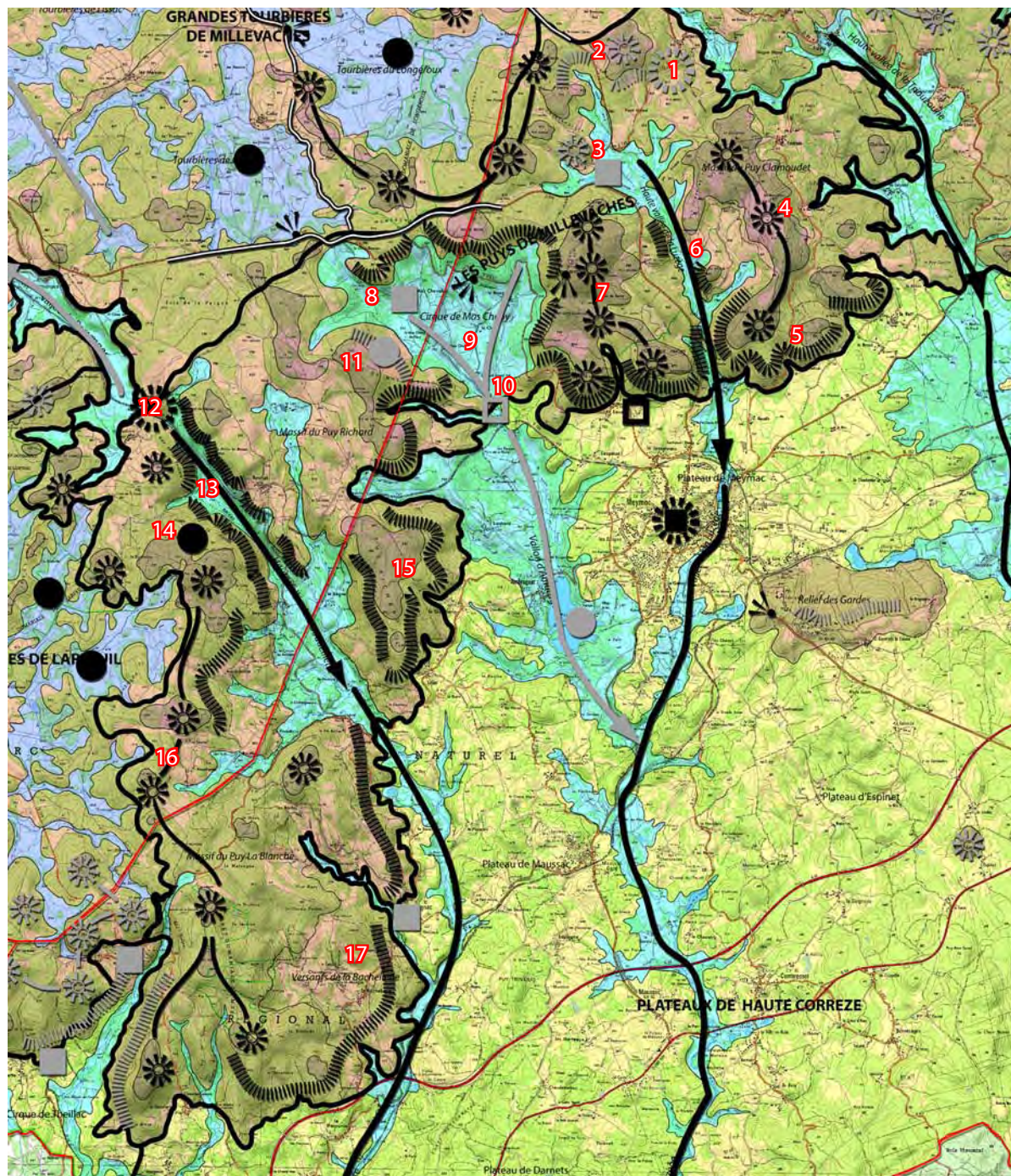


A-LA MARCHE DES PUY DE MILLEVACHES - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD-EST



2-Le Cirque du Mas Cheney

## STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - PUY DE MILLEVACHES



6- Le puy du Maisonnial, non boisé et pâturé



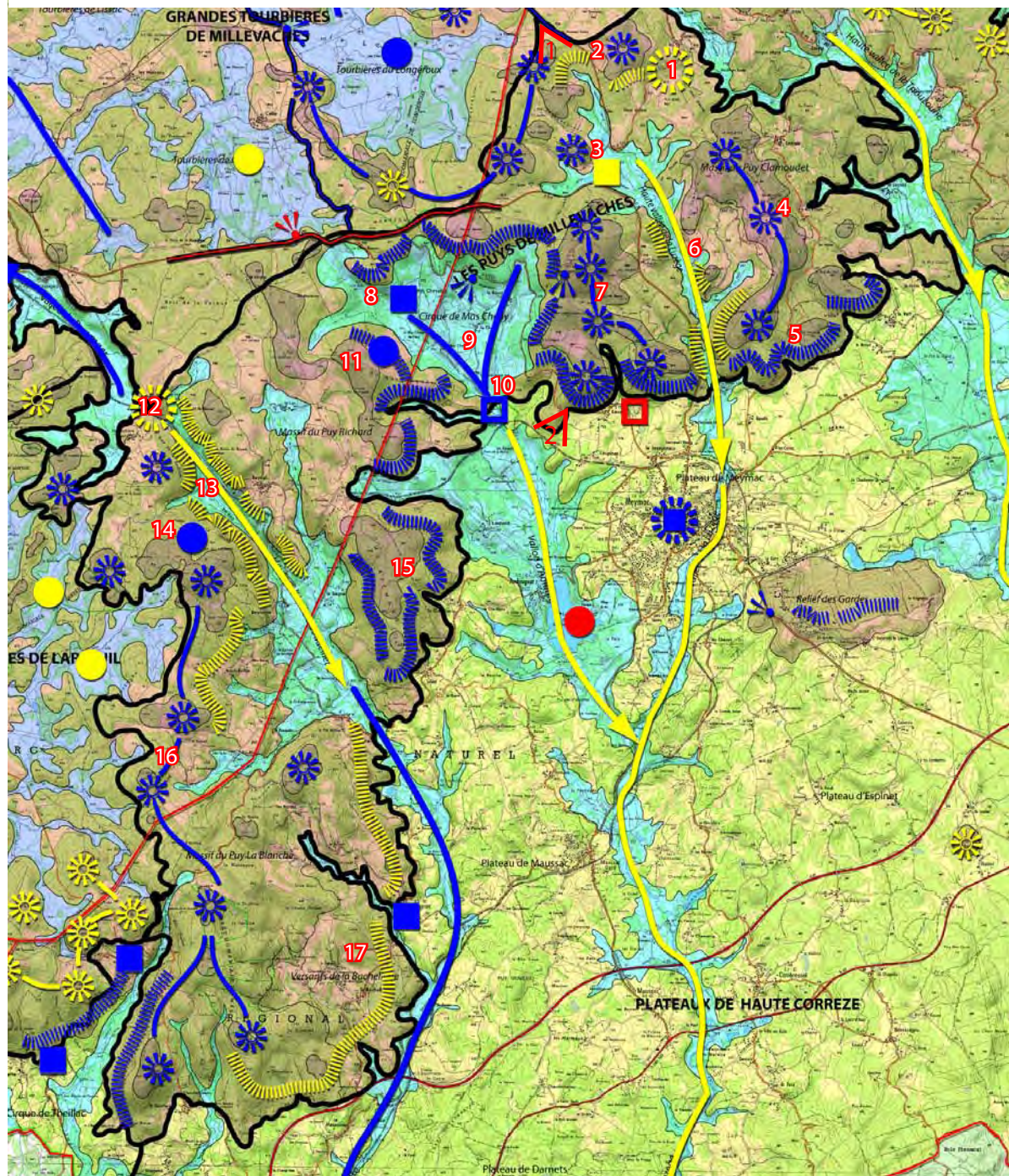
8- L'étang des Oussines, un rare événement dans un paysage de tourbières

# LES PUY DE MILLEVACHES

## STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1**-«COL DE CISTERNE» = Ce lieu est le point de passage privilégié pour rallier localement les têtes de vallées de la Soudeillette et de la Luzège.
- 2**-PUY DE CLAMOUDET = Constitue un point culminant situé sur la ligne de crête séparant les bassins versants de la Luzège, de la Soudeillette et du «Longeyroux».
- 3**-VILLAGE DE LONTRADE = Blotti dans la Haute vallée de la Luzège, sa présence ménage une clairière dans le paysage enrésiné des Puy de Millevaches.
- 4**-LES BESSADES = Massif individualisé par les hautes vallées de la Soudeillette et de la Luzège, il compose la limite nord-est de l'unité et annonce l'unité voisine des Hauts de Millevaches (nord).
- 5**-REBORD DU PLATEAU SUPÉRIEUR = Cette structure compose un horizon pregnant depuis les unités voisines (notamment les Hauts plateaux de Corrèze), dont l'enrénement renforce la massivité.
- 6**-HAUTE VALLÉE DE LA LUZÈGE= Constitue l'une des vallées entaillant les Puy de Millevaches. Malgré la position dominante de la RD 36 (reliant Millevaches à Meymac), elle demeure invisible par les versants enrésinés.
- 7**-MASSIF DU MONT BESSOU = Sommet du Limousin, doté d'un belvédère médiatisé, le Mont Bessou représente un puissant repère dans le paysage dont l'identification est facilitée par une haute antenne.
- 8**-LE MAS CHEVALIER= Village blotti dans le «cirque» de Mas Cheney très justement implanté et exposé.
- 9**-«CIRQUE DE MAS CHENY»= Il compose une structure de haute qualité paysagère au sein des Puy de Millevaches, qui contrastent avec les sombres massifs. Il est de plus emprunté par la route des Hêtres (RD 979).
- 10**-LES FARGES = Point d'exutoire du ruisseau du Mas Cheney, ce lieu accueille un magnifique ouvrage d'art, le viaduc des Farges, emprunté par une voie ferrée.
- 11**- LANDES DU CIRQUE DU MAS CHENY = Paysage atypique dans l'environnement boisé des Puy de Millevaches.
- 12**-LA FAGEOLLE = point de passage incontournable des voies de communication (voie ferrée, RD 123), il forme le point culminant de la «faille» formée des vallées du ruisseau de Barsanges et de la Soudeillette.
- 13**-HAUTE VALLÉE DE LA SOUDEILLETTE = Divise l'unité des Puy de Millevaches en deux grandes parties (Ouest et Est).
- 14**-FORÊT DE LA CUBESSE = Hêtraie au caractère montagnard affirmé, emblématique du plateau.
- 15**-MASSIF DU PUY RICHARD = Point culminant dans l'horizon du Lac de Séchemailles depuis les alentours de Meymac.
- 16**-PUYS DE LARFEUIL = Ensemble de sommets constituant la limite Ouest de l'unité Puy de Millevaches.
- 17**-VERSANTS DE LA BACHELLERIE = Le rebord du plateau supérieur, moins abrupt aux alentours de la Bachellerie, doit à sa topographie plus douce une occupation humaine et un maintien de parcelles ouvertes (prairies). Ils forment avec le cirque du Mas Cheney, des lieux de haute qualité paysagère.

## LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - PUY DE MILLEVACHES



1-Vue sur le Mont Bessou et la Haute vallée de la Luzège depuis la RD 36 grâce à la réouverture d'une parcelle forestière.



2-Le massif du Puy Richard vu depuis Lavour (RD 979)

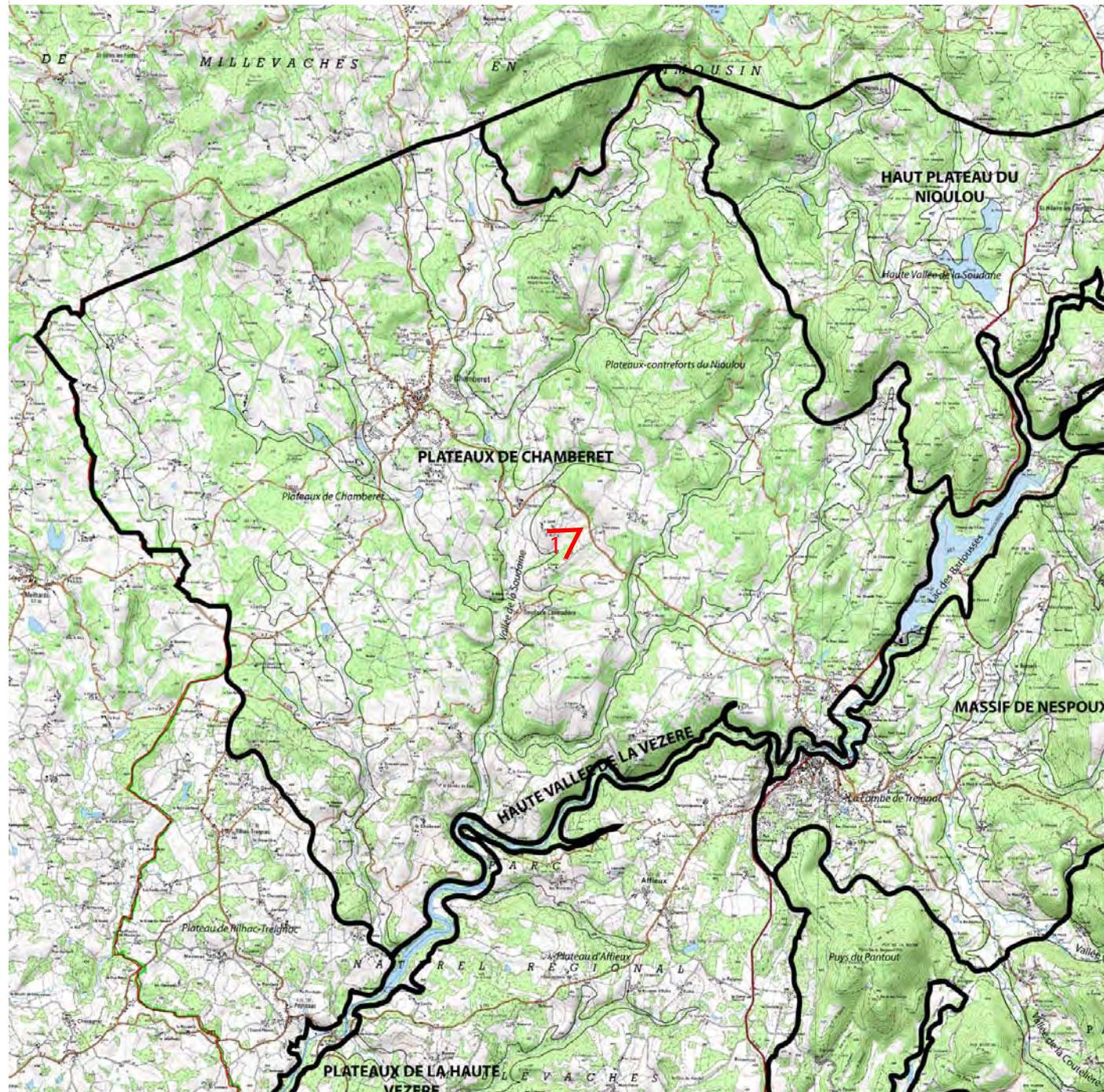


## LES PUY DE MILLEVACHES

### LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1**-«COL DE CISTERNE» = La D172 serpente dans un secteur très forestier difficile à lire d'un point de vue relief. Néanmoins, du fait que la route monte et redescende de l'autre côté, on imagine bien que l'on franchit un col.
- 2**-PUY DE CLAMOUDET = Ce puy situé en milieu forestier est néanmoins bien lisible depuis la D36 car de grands arbres occupent son sommet et tranchent avec la végétation environnante.
- 3**-VILLAGE DE LONTRADE = Situé au centre de la tête de bassin de la Haute Vallée de la Luzège, Lontrade ménage un espace ouvert dans le paysage. La faible densité du bâti et son accompagnement végétal ne rendent pas très lisible le village.
- 4**-LES BESSADES = Composé de 3 puy bien individualisés, les Bassades sont visibles depuis la D36.
- 5**-REBORD DU PLATEAU SUPÉRIEUR = Depuis la D30 au départ de Meymac, sur l'unité voisine, en se dirigeant vers l'est, on a une vision très claire du rebord de plateau enrésiné.
- 6**-HAUTE VALLÉE DE LA LUZÈGE= Longée par la D36, la vallée de la Luzège est très ouverte et très lisible en amont. Néanmoins, elle est très fermée en aval lorsque la vallée entaille le rebord de plateau.
- 7**-MASSIF DU MONT BESSOU = Les puy qui composent le massif du Mont Bessou sont visibles depuis le plateau intermédiaire de Meymac.
- 8**-LE MAS CHEVALIER = Ce village implanté au niveau du cirque du Mas Chevallier se voit très bien depuis la route des hêtres. Au centre d'une vaste clairière agricole, c'est l'exemple type d'organisation sur le plateau de Millevaches d'un village rural et des terres agricoles qui l'entourent.
- 9**-«CIRQUE DE MAS CHENY»= Emprunté par la route des hêtres, cet espace dégagé contraste avec l'environnement forestier peuplé de résineux.
- 10**-LES FARGES = Le viaduc des Farges est un ouvrage d'art repère dans le paysage. On le voit néanmoins depuis certains points particuliers car il est entouré de Douglas remarquables de 40m de haut.
- 11**- LANDES DU CIRQUE DU MAS CHENY = Ce paysage de landes à bruyères très lisible depuis la route des hêtres tranche avec l'environnement essentiellement forestier.
- 12**-LA FAGEOLLE = Ce point d'articulation de voies situé au niveau d'un col ne se lit pas très bien car il est situé en milieu forestier. Néanmoins, on s'en rend compte du fait du profil de la route.
- 13**-HAUTE VALLÉE DE LA SOUDEILLETTE = Longée et traversée par la D113, la vallée de la Soudeillette n'est pas très lisible car elle est située en milieu forestier. Néanmoins, les pentes escarpées sur lesquelles serpentent la voie la rendent perceptible.
- 14**-FORÊT DE LA CUBESSE = Il s'agit d'une hêtraie emblématique connue visible depuis la D76.
- 15**-MASSIF DU PUY RICHARD = Ce massif forestier totalement enrésiné marque le rebord du plateau intermédiaire à l'ouest de Meymac. Ce massif est difficilement perceptible depuis le plateau haut.
- 16**-PUYS DE LARFEUIL = Ces puy forment une chaîne de puy qui affirme le rebord du plateau et séparent l'unité de celle des alvéoles de Larfeuil.
- 17**-VERSANTS DE LA BACHELLERIE = Les versants agricoles ouverts au relief doux sont visibles depuis la D123 et mettent en scène de très beaux paysages agricoles qui font exception dans cet environnement boisé.

CONTOURS DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE CHAMBERET



# LES PLATEAUX DE CHAMBERET

## PRÉSENTATION

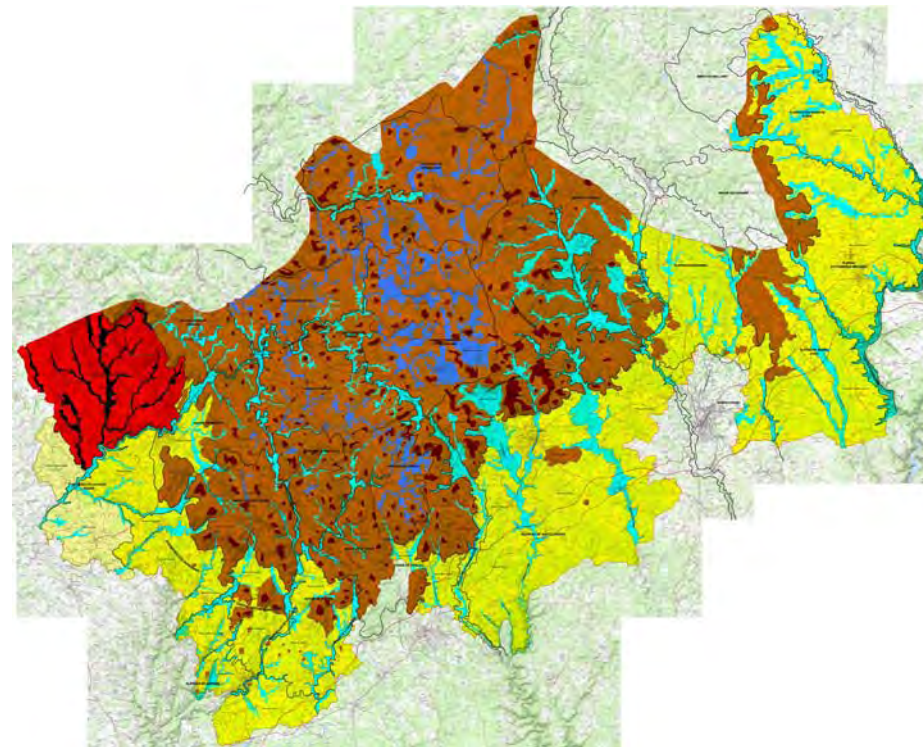
Les plateaux de Chamberet constituent l'extrémité occidentale du secteur étudié - une ligne de crête.

Font parties des plateaux les moins élevés des plateaux intermédiaires du département Corrézien, qui s'établissent aux alentours de 400-750m et qui ceignent la «Montagne Limousine» (en marron sur la carte).

Les plateaux de Chamberet avoisinant les 400-500 m d'altitude contrairement à ceux de Haute Corrèze où Meymac s'établit à 700m d'altitude.

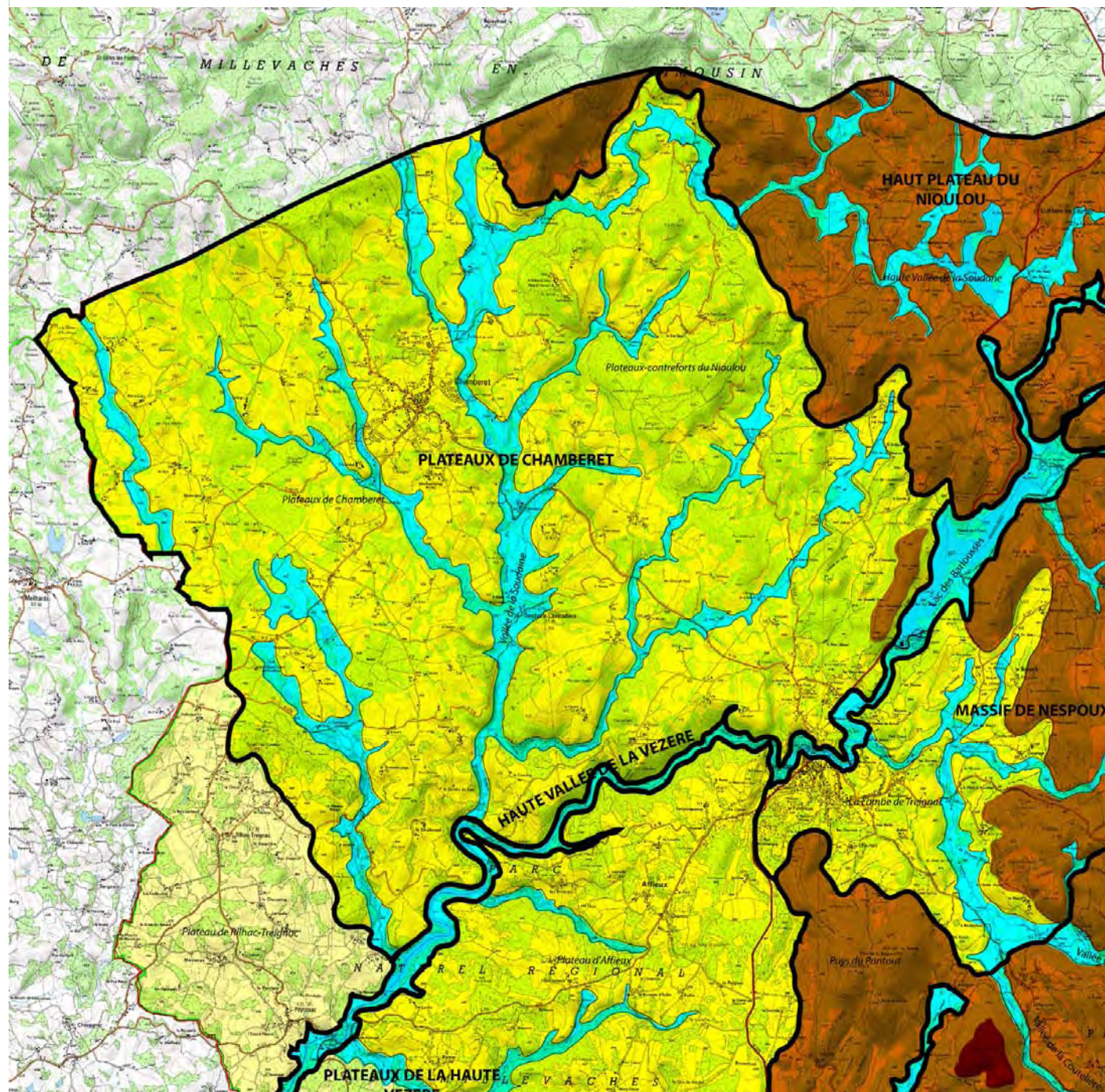
Parcourus par quelques rivières dont la Soudaine qui prend naissance dans le Haut plateau du Nioulou, traverse le plateau et rejoint la Vézère en aval de Treignac.

Peu urbanisés, ces plateaux sont dédiés à Chamberet, bourg important du secteur, implanté sur



1- Les amples ondulations du plateau de Chamberet - Vue en direction de la vallée de la Soudaine, depuis la RD 16 à hauteur de «Grand Chemin»

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE CHAMBERET



# LES PLATEAUX DE CHAMBERET

## STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, cette unité s'organise sur un ensemble de plateaux doucement ondulés, animés de plusieurs vallées parcourus de ruisseaux (de Javaille, de Pauliat, de Manzane) ou la rivière la Soudaine.

Cette dernière récolte la plupart des eaux de ces ruisseaux (exceptés ceux à l'Est) et forme par conséquent l'artère principale du chevelu hydrographique des plateaux de Chamberet.

importance dont témoigne la dénomination d'une commune, Soudaine-Lavinadière dont le bourg repose dans le fond de la vallée.

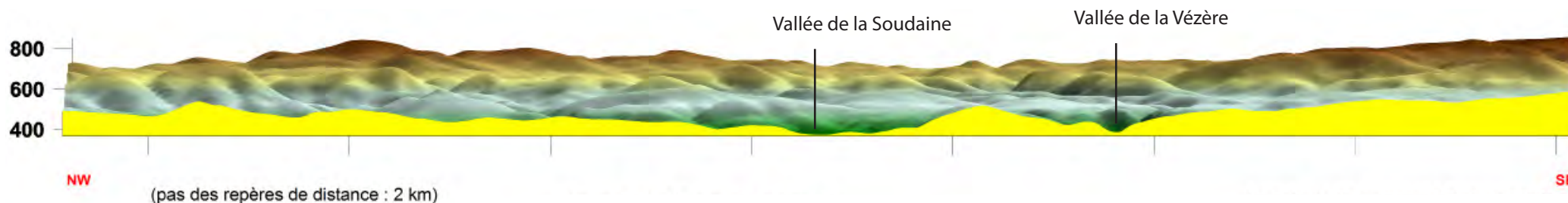
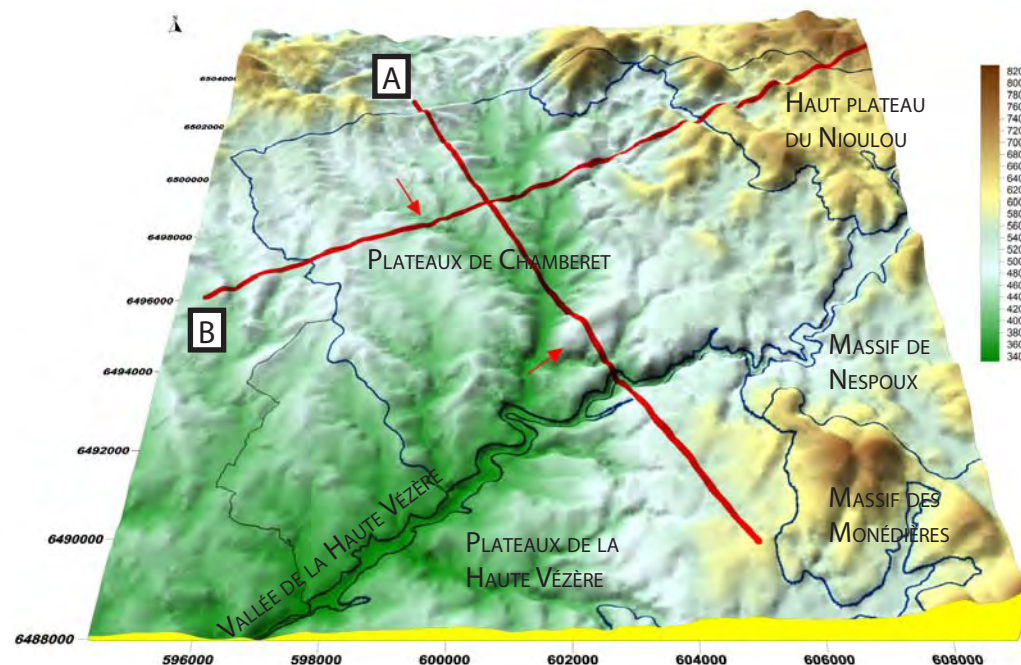
Au nord Est, les plateaux de Chamberet

adoptent un profil plus tourmenté, au pied du Haut plateau du Nioulou, ils deviennent « contreforts » et sont ponctués de modestes sommets (Puy Favars, Grand Mont).

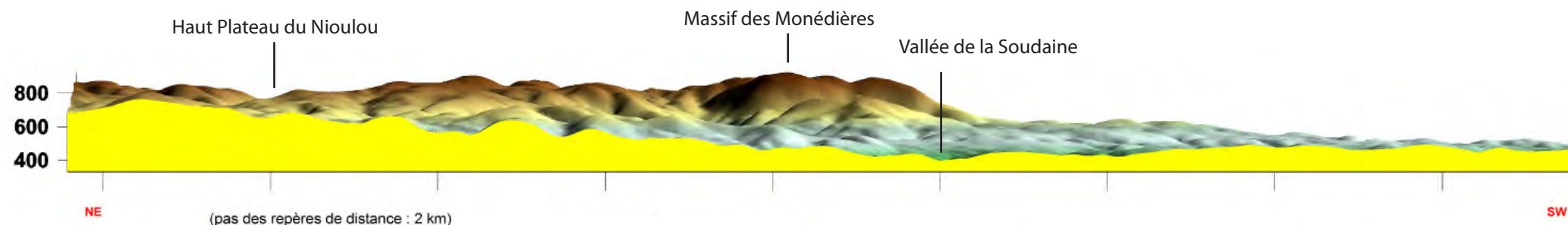
L'unité est géographiquement délimitée sur sa façade Sud/Sud-Est par la Haute Vallée de la Vézère et au Nord/Nord-Est par le Haut Plateau du Nioulou.

Les limites Ouest et Nord-Ouest correspondent quant à elle au contour du secteur d'étude.

BLOC DIAGRAMME DES PLATEAUX DE CHAMBERET

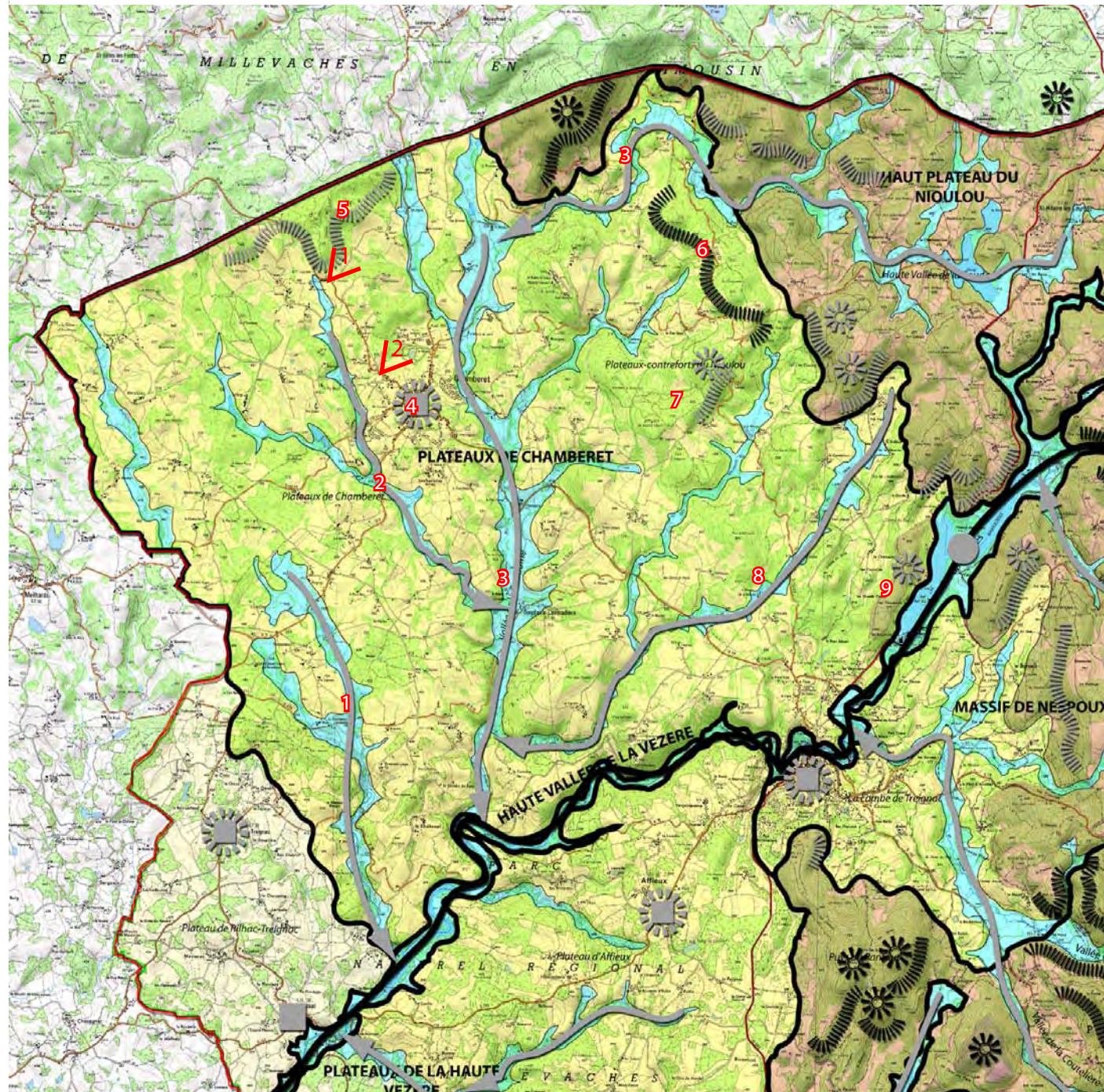


A-DES PLATEAUX DE CHAMBERET AUX PLATEAUX DE HAUTE VÉZÈRE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD-EST



B-DU HAUT PLATEAU DU NIOULOU AUX PLATEAUX DE CHAMBERET - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE NORD-OUEST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE CHAMBERET



# LES PLATEAUX DE CHAMBERET

## STRUCTURES D'ARTICULATION

**1-VALLÉE DU RUISSEAU DE JAVAILLE** = Prend naissance sur les plateaux de Chamberet avant de rejoindre la Vézère quelques kilomètres en amont du barrage de Peyrissac.

**2-VALLÉE DU RUISSEAU DE LA GORSE** = Le ruisseau de la Gorse prend naissance au pied de la Forêt des Fayes et s'unit à la Soudaine, en aval du bourg de Soudaine-Lavinadière

**3-VALLÉE DE LA SOUDAINE** = Artère majeure des plateaux de Chamberet. Deux séquences, large vallée au sein des plateaux, plus encaissée à proximité du Haut Plateau du Nioulou dans les «contreforts».

**4-BOURG DE CHAMBERET** = Installé sur une ligne de crête, le village est un élément de repère depuis tous les points hauts des plateaux.

**5-VERSANTS DE LA FORÊT DES FAYES** = Les versants de la forêt des Fayes contrastent avec les amples vallées du ruisseau de la Gorse et de Chaverivière.

**6-CONTREFORTS DU NIOULOU**= Ils sont ponctués de sommets locaux comme le Puy Favars.

**7-LES MONTS** = Il s'agit d'un modeste massif d'intérêt local qui est ponctué d'un sommet : Grandmont.

**8-VALLÉE DU RUISSEAU DE PAULIAT**= Le ruisseau de Pauliat prend sa source au pied des hauts plateaux du Nioulou avant de rejoindre la Soudaine à quelques kilomètres où elle rejoint la Vézère en val du barrage.

**9-PUY ROND**= Cette évènement topographique ferme l'unité au sud-est et contraste fortement avec le lac des Bariousses.

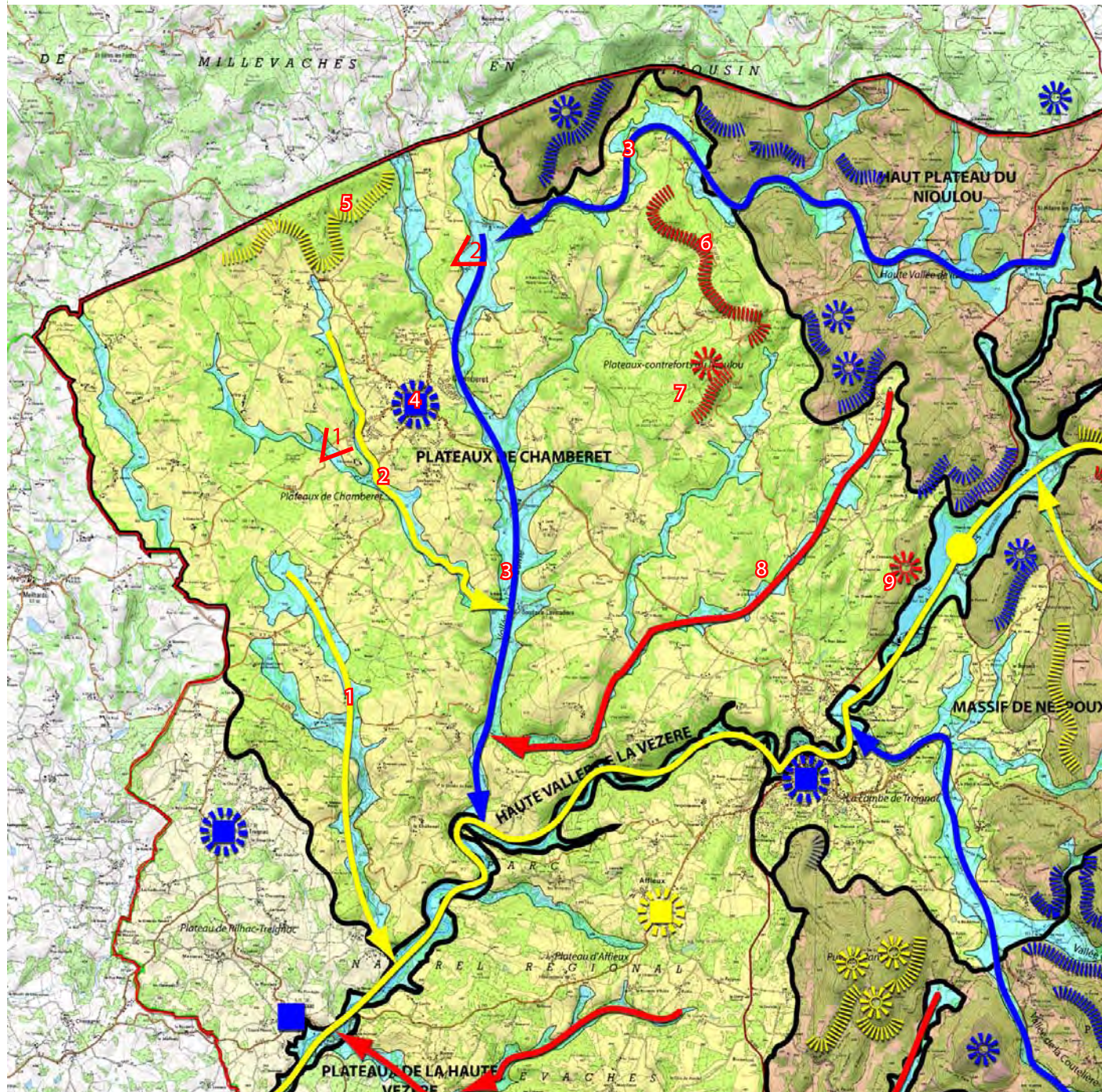


1- Le Mont Cé - Vue en direction du Haut Plateau du Nioulou, depuis la RD 16 à hauteur de «Le Chaussas»



2- Vue en direction du Haut Plateau du Nioulou, depuis la RD 16 à hauteur de «Les Plats», sortie nord du bourg de Chamberet

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE CHAMBERET





## LES PLATEAUX DE CHAMBERET

### LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

**1-VALLÉE DU RUISSEAU DE JAVAILLE** = Le ruisseau de Javaille est relativement bien marqué, mais son profil en travers très changeant. Au gré de son cours, alternent des paysages ouverts (agricole) ou fermés (boisé) en fonction de la pente de ses côteaux. Seules 3 routes départementales le traversent et il est difficile de généraliser.

**2-VALLÉE DU RUISSEAU DE LA GORSE** = Le profil en travers de la vallée est très changeant et comme pour le ruisseau de Javaille, alternent champs et bois en fonction de la pente de ses côteaux. Il semble que dans le cas présent, on puisse parler d'une dominante forestière. Seulement, 2 routes départementales traversent la vallée.

**3-VALLÉE DE LA SOUDAINE** = Le profil est plus accentué que pour les 2 vallées précédentes, mais avec un fond plat plus ou moins large lisible tout au long du cours d'eau. Toujours pareils, il y a peu de routes dans ce secteur.

**4-BOURG DE CHAMBERET** = Traversé par la D3 et la D16, Chamberet est le bourg principal de cette unité. Installé sur un replat, le bourg est lisible de toutes ses arrivées à cause d'un mitage excessif. Néanmoins, étant donné, la forte densité de boisement dans ce secteur, on ne peut pas voir le bourg de loin.

**5-VERSANTS DE LA FORÊT DES FAYES** = Nous sommes dans un paysage où alternent agriculture et forêt à une altitude comprise entre 470 et 530 m. La différence n'est pas assez importante pour que les sommets forestiers soient lisibles. Néanmoins, dans le cas de la forêt des Faye, le paysage agricole s'appuie sur un massif forestier très sombre de conifère qui ne passe pas inaperçu.

**6-CONTREFORTS DU NIOULOU** = Nous sommes dans un environnement forestier qui fait que les sommets boisés ne tranchent pas avec le paysage alentour. Toujours pareil, le dénivelé entre le plateau et les sommets n'excède pas 50 m.

**7-LES MONTS** = Même situation que précédemment. Nous sommes dans un environnement forestier qui fait que les sommets boisés ne tranchent pas avec le paysage alentour. Toujours pareil, le dénivelé entre le plateau et les sommets n'excède pas 50 m.

**8-VALLÉE DU RUISSEAU DE PAULIAT** = Le ruisseau serpente dans un environnement totalement forestier. On ne le perçoit pas, même en le franchissant.

**9-PUY ROND** = Puy Rond se trouve dans un environnement très forestier. Le dénivelé entre le plateau et les sommets n'excède pas 50 m.

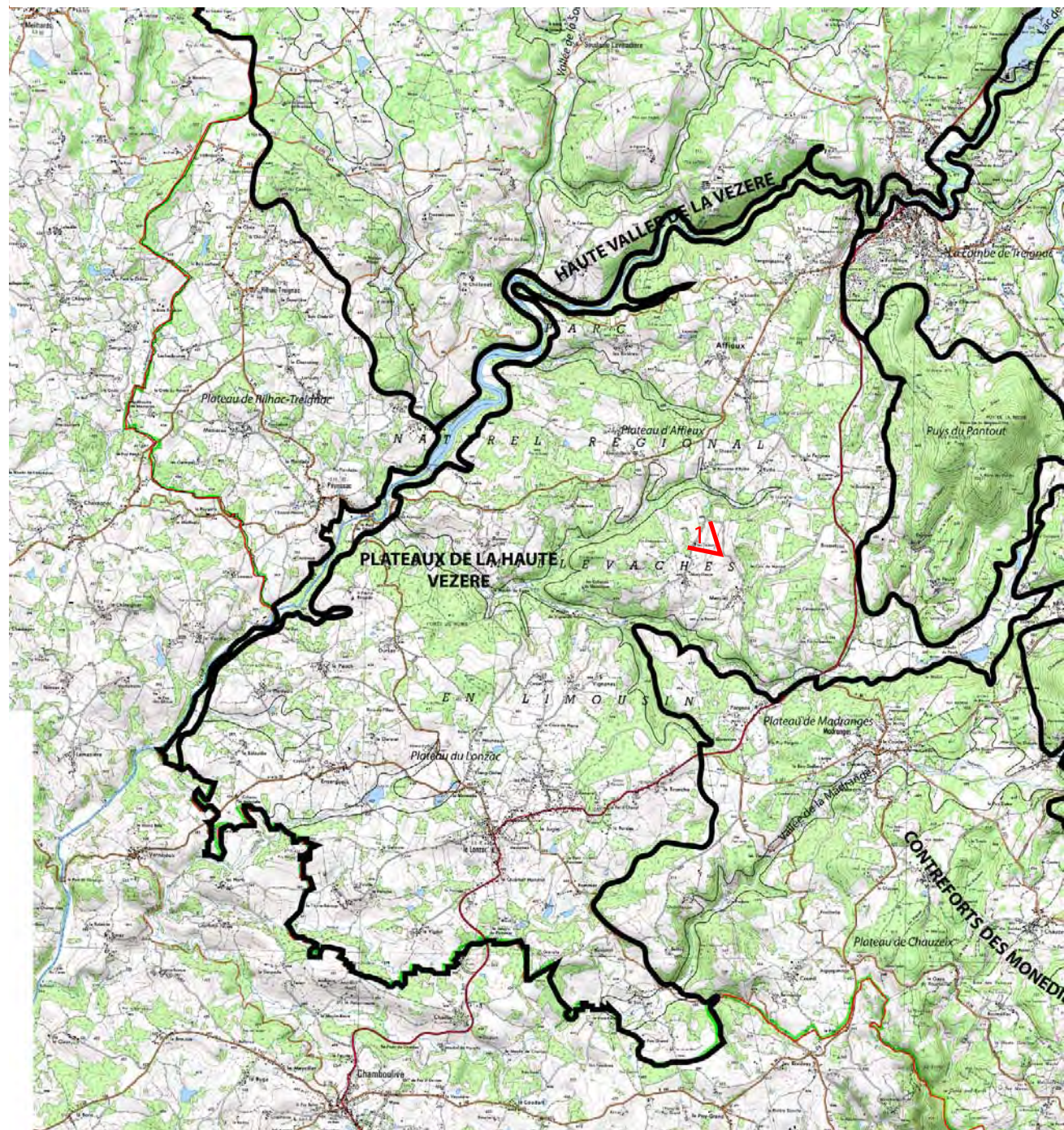


1- La ferme de Bois Combet - Vue en direction de Chamberet, depuis la RD 132 à proximité de la Chapelle St-Dulçat



2- La ferme de Lachaud dans la vallée de la Soudaine avec pour horizon le Haut Plateau du Nioulou

CONTOURS DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE LA HAUTE VEZÈRE



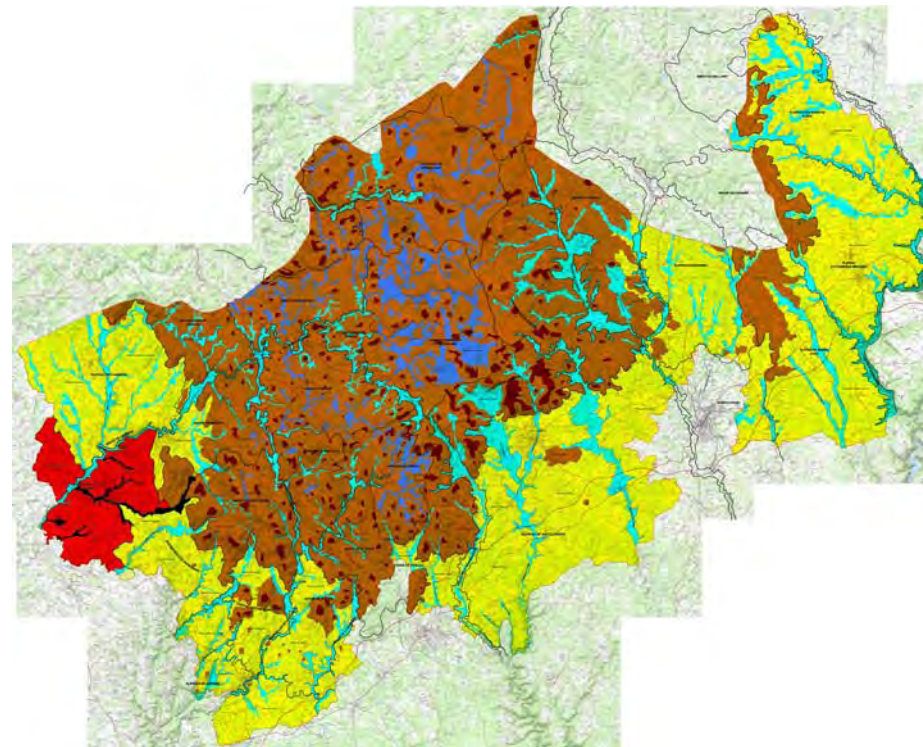
## LES PLATEAUX DE LA HAUTE-VÉZÈRE

### PRÉSENTATION

Les Plateaux de Haute-Vézère forment l'une des unités paysagères les moins élevées du secteur étudié, leur altitude oscillant, en moyenne, entre 350 et 600m.

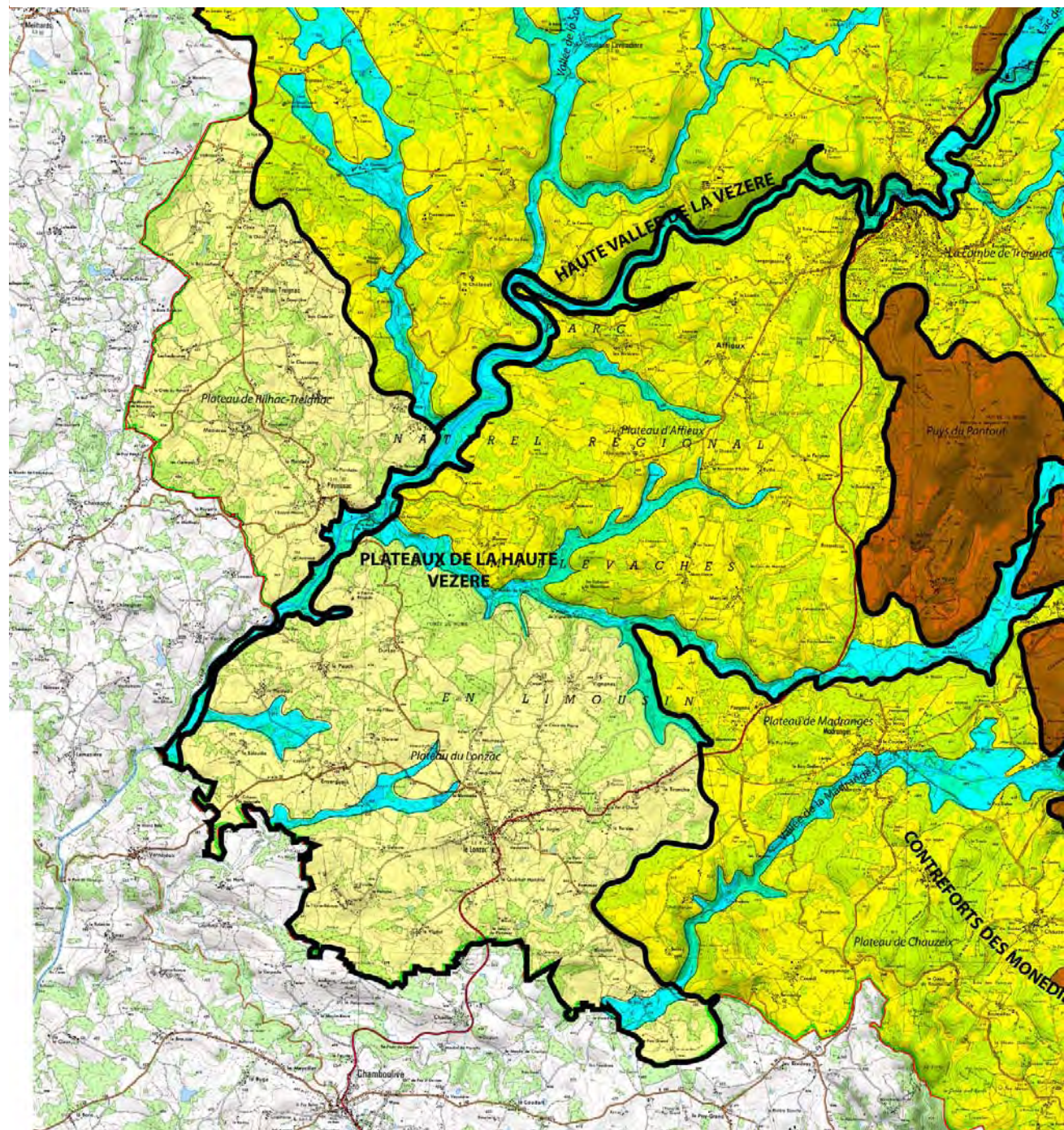
Tournés vers le pays d'Uzerche par leur orientation Sud-Ouest, ils sont entaillés par la Haute-Vallée de la Vézère et par la vallée du Boulou, qui individualisent ainsi trois «plateaux», chacun étant occupé par un bourg identifiant : Affieux, Rilhac-Treignac et Le Lonzac.

Tous trois bénéficient d'une large vue sur la silhouette des Monédières et d'un horizon dégagé vers le Sud-Ouest.



1 - Les plateaux de Chamberet vus depuis le plateau d'Affieux, tourné vers la Haute Vallée de la Vézère

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE LA HAUTE VEZÈRE



# LES PLATEAUX DE LA HAUTE-VÉZÈRE

## STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, cette unité s'organise sur un ensemble de trois plateaux, individualisés par un système de vallées.

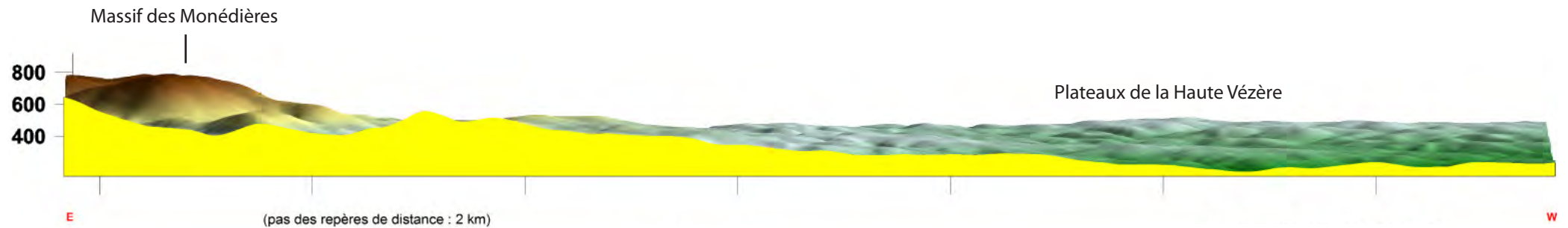
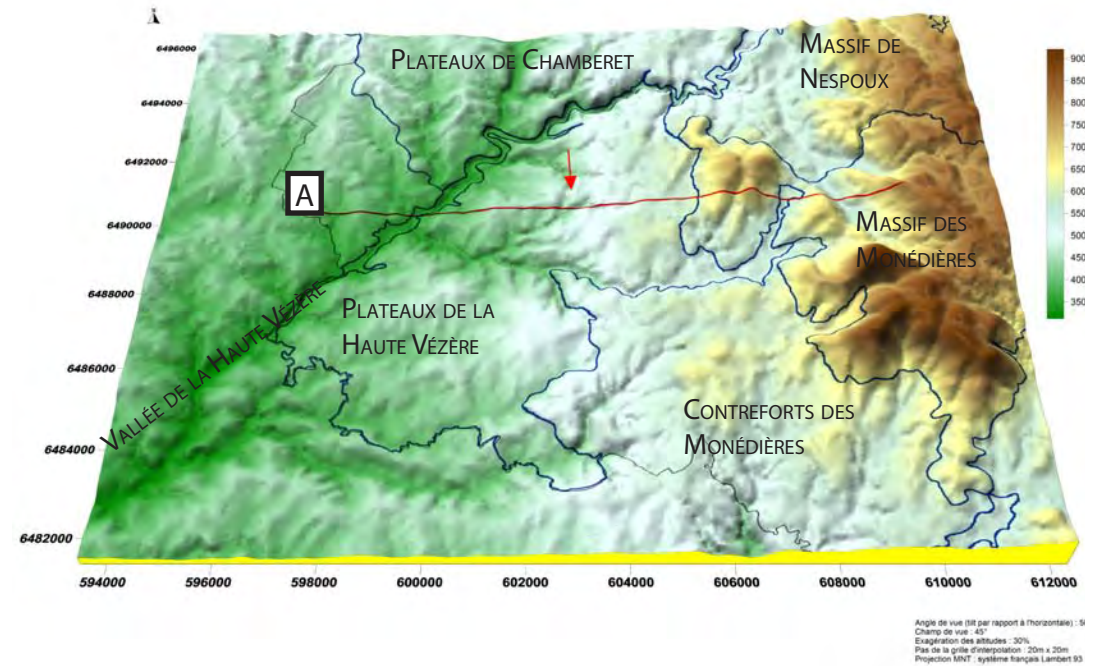
Deux de ces plateaux (Rilhac Treignac et le Lonzac) s'établissent à une faible altitude (400m), légèrement supérieure pour celui d'Affieux (500m).

La Haute Vallée de la Vézère représente la plus importante vallée du réseau et entaille de manière franche les plateaux, modelés par des ruisseaux plus modestes comme celui de Boulou ou de la Gane.

Délimités arbitrairement par les limites communales sur leur façade Ouest, les plateaux de la Haute Vézère sont adossés à l'Est aux contreforts des Monédières et au Puy Pantout, dénommé localement la

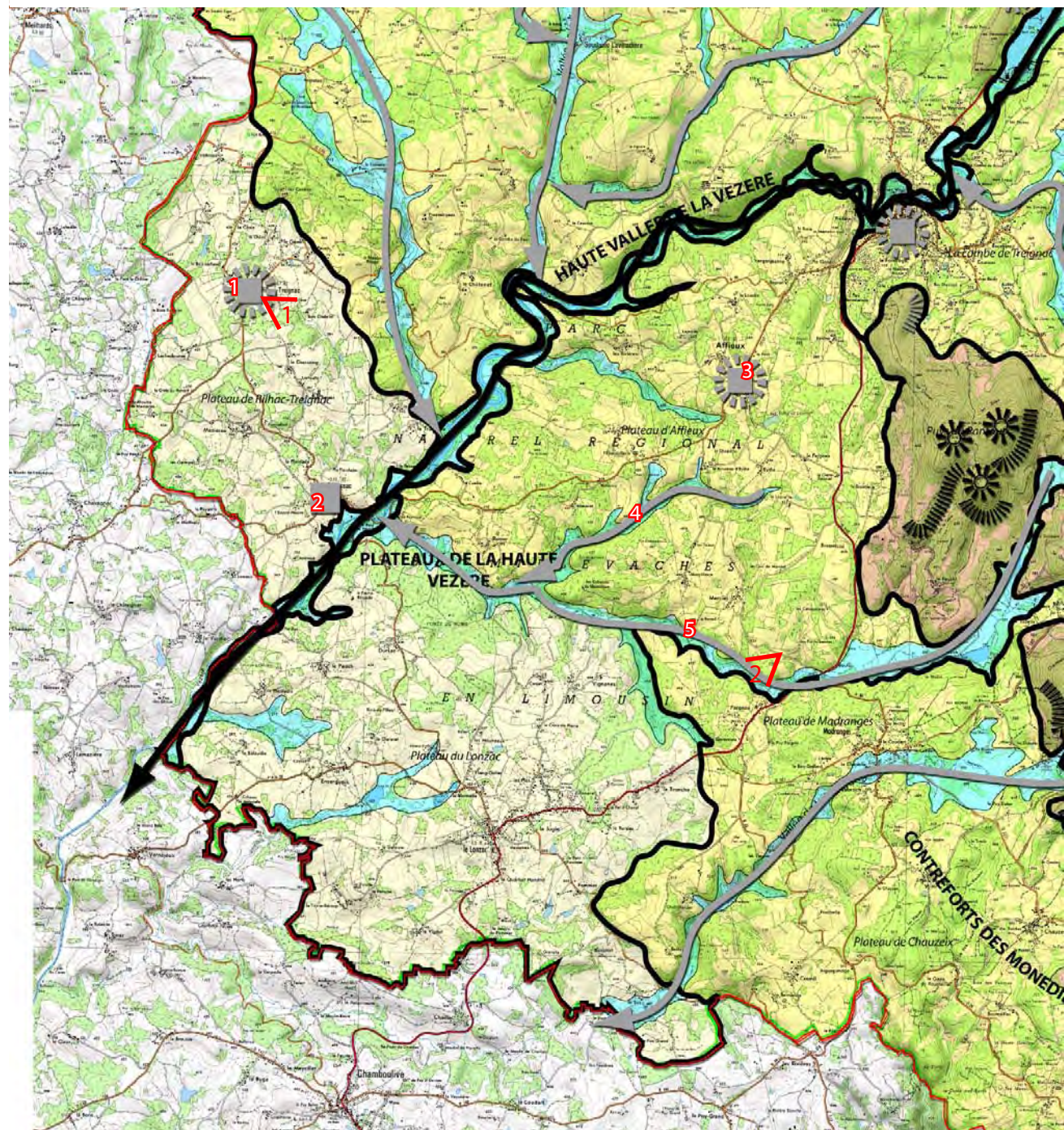
Corne. En tant qu'événement géographique, la vallée de la Haute Vézère forme une limite franche de l'unité, contrastant avec celle tracée entre les plateaux de Rilhac Treignac et de Chamberet, moins évidente dans la réalité.

BLOC DIAGRAMME DES PLATEAUX DE HAUTE-VÉZÈRE



A-DES MONÉDIÈRES AUX PLATEAUX DE HAUTE VÉZÈRE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE NORD

# STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE LA HAUTE VEZÈRE



# LES PLATEAUX DE LA HAUTE-VÉZÈRE

## STRUCTURES D'ARTICULATION

**1**-BOURG DE RILHAC-TREIGNAC = Implanté sur l'un des points les plus hauts du plateau de Rilhac Treignac, ce bourg bénéficie d'un remarquable panorama sur le massif des Monédières.

**2**-BOURG DE PEYRISSAC = Implanté en balcon au-dessus de la vallée de la Vézère, notamment son église, à l'écart du bourg.

**3**-BOURG D'AFFIEUX= Installé au sud d'une ligne de crête, formé de modestes points hauts (Puy des îles, Puy de Laprade, Puy la Salle, Puy Dousse), le bourg se trouve à l'écart de Treignac et s'impose au plateau d'Affieux. Le croisement de deux axes de circulation, lui confère un rôle d'élément d'articulation.

**4**-VALLÉE DE LA GANE = La Vallée de la Gane modèle le plateau d'Affieux.

**5**-VALLÉE DU RUISSEAU DE BOULOU = Prenant sa source à proximité d'Allogne (point d'articulation), le ruisseau de Boulou évolue au sein du Massif des Monédières sur un tiers de sa longueur, puis individualise les plateaux d'Affieux, du Lonzac et les contreforts des Monédières, avant de rejoindre la Vézère à hauteur du pont de Peyrissac.

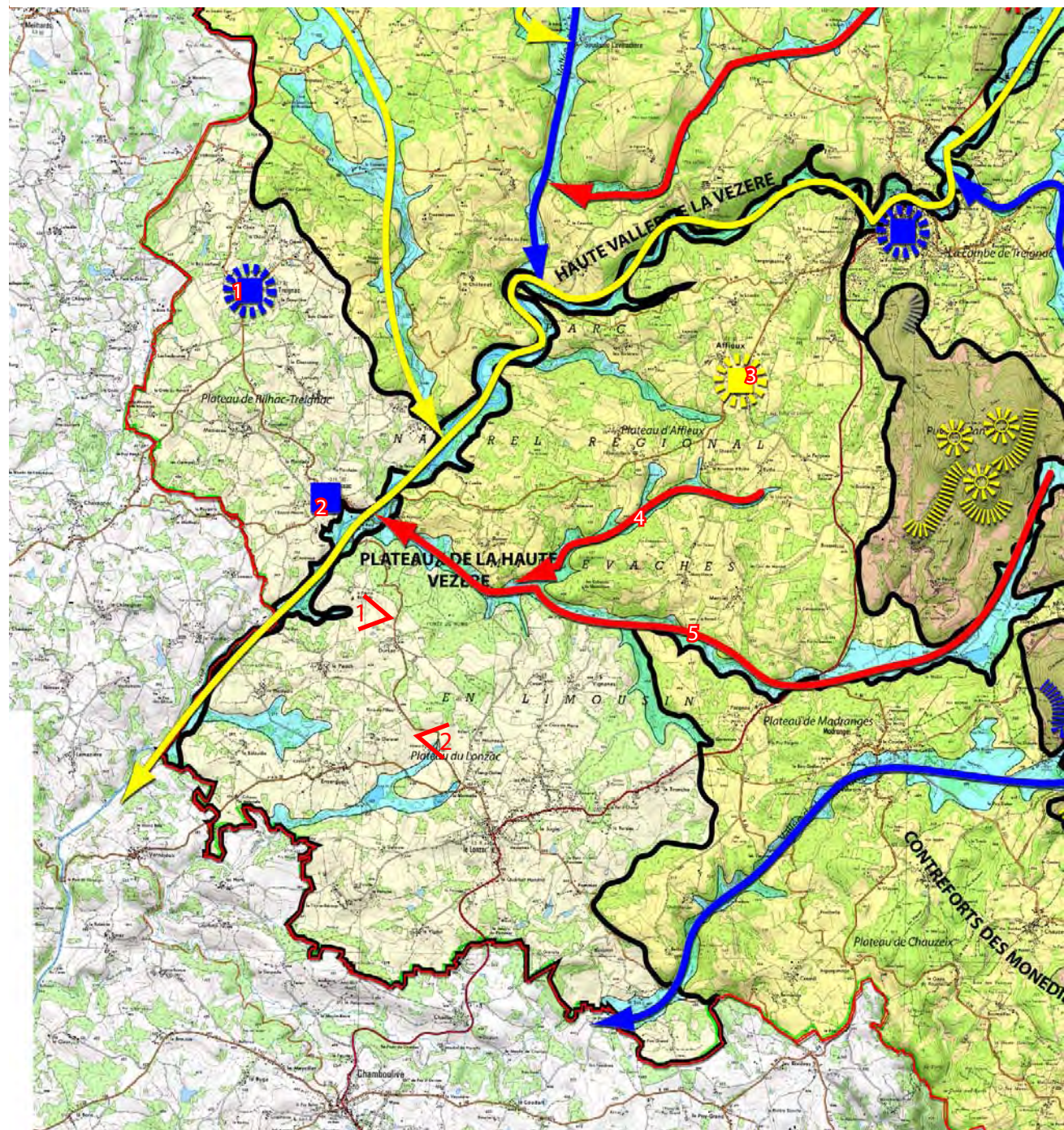


1- Panorama depuis le chevet de l'église de Rilhac Treignac en direction des Monédières



2- La vallée du ruisseau de Boulou à proximité du village de Boulou

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE LA HAUTE VEZÈRE





## LES PLATEAUX DE LA HAUTE-VÉZÈRE

### LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

**1**-BOURG DE RILHAC-TREIGNAC = Implanté sur un replat offrant des vues dégagées sur le massif des Monédières, le bourg de Rilhac-Treignac est situé dans un secteur à dominante agricole au relief ondulant. Le village est visible de très loin.

**2**-BOURG DE PEYRISSAC = Implanté selon la même configuration que le bourg de Rilhac-Treignac, le bourg de Peyrissac est situé dans un secteur très agricole et est visible de très loin.

**3**-BOURG D'AFFIEUX = Tourné vers l'ouest, le bourg d'Affieux en appui sur un fond boisé se distingue moyennement.

**4**-VALLÉE DE LA GANE = La vallée de la Gane totalement boisée entaille le plateau à dominante agricole et n'est pas identifiable.

**5**-VALLÉE DU RUISSEAU DE BOULOU = La vallée du ruisseau du Boulou entièrement boisée sépare les plateaux à dominante agricole d'Affieux et du Lonzac. La vallée est peu lisible.

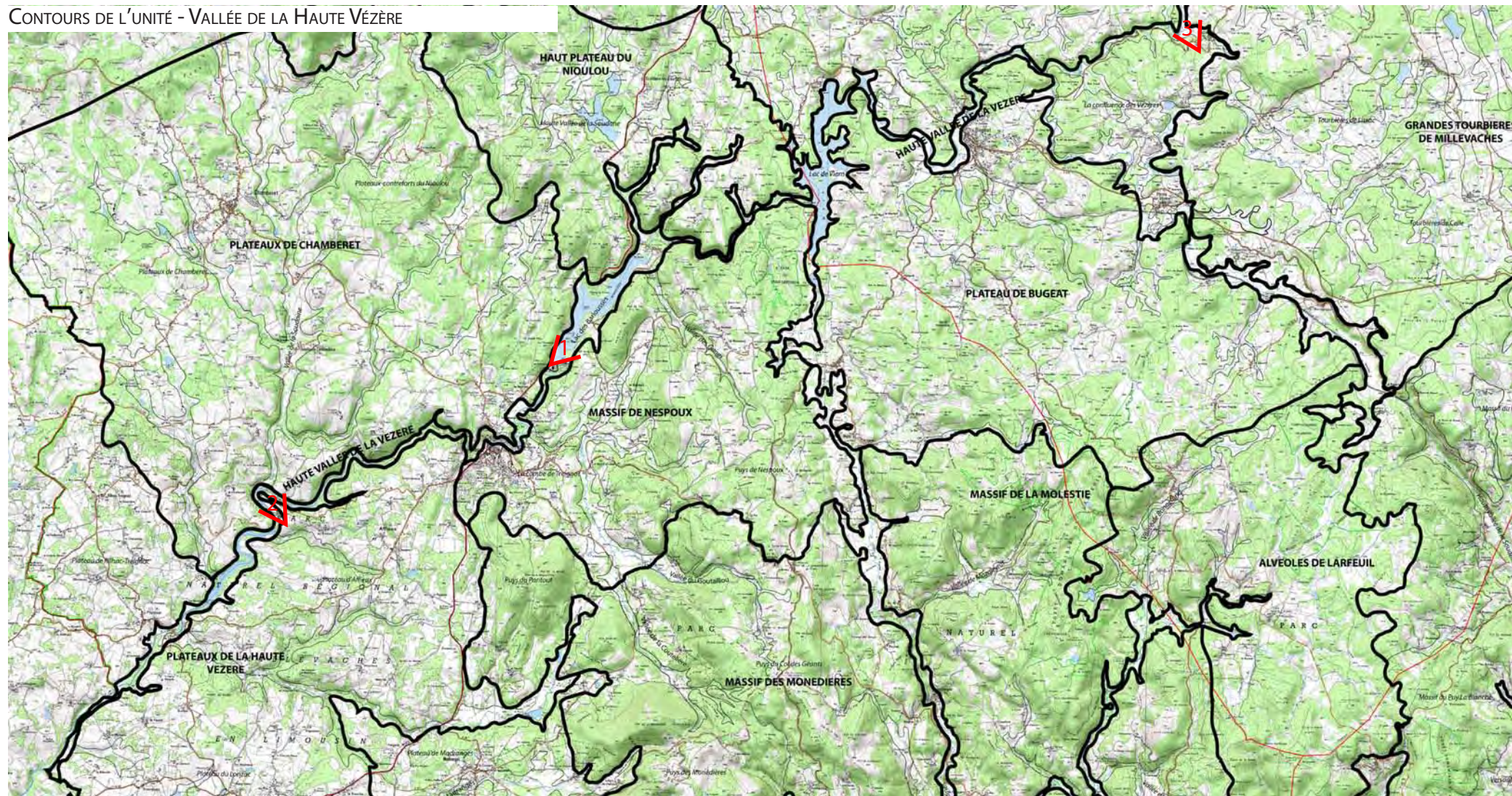


1- Vue en direction de la vallée de la Haute-Vézère à proximité du village de Dursas.



2- La ferme de Filleul sur le plateau du Lonzac

# CONTOURS DE L'UNITÉ - VALLÉE DE LA HAUTE VÈZÈRE



1- Vue sur le Lac des Bariousses l'aire de pique-nique



2- Vue sur la vallée de la Vézère au Pont des Iles en aval de Treignac

## LA HAUTE-VALLÉE DE LA VÈZÈRE

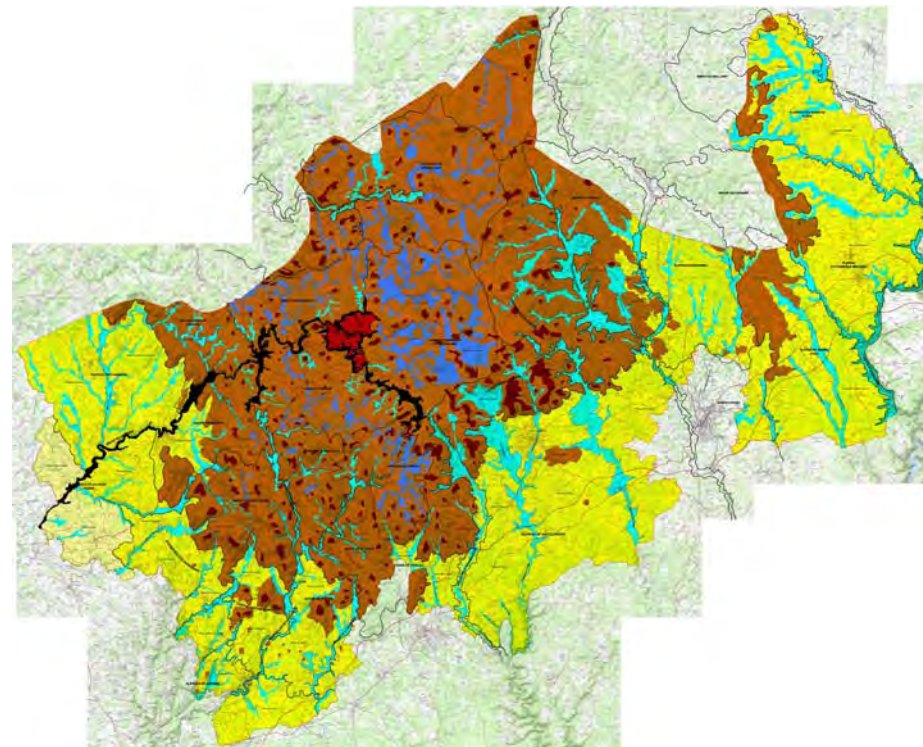
### PRÉSENTATION

La Haute Vallée de la Vézère constitue une vallée emblématique à l'échelle du département de la Corrèze et forme une unité «ruban» qui se déploie de manière sinueuse à travers le Parc Naturel Régional.

Résolument étroite et encaissée sur la majeure partie de son linéaire, elle est ponctuée de deux lacs (lac des Bariousses et de Viam) qui forment deux grandes étendues d'eau, phénomène rare dans ce paysage où l'eau est omniprésente mais discrète.

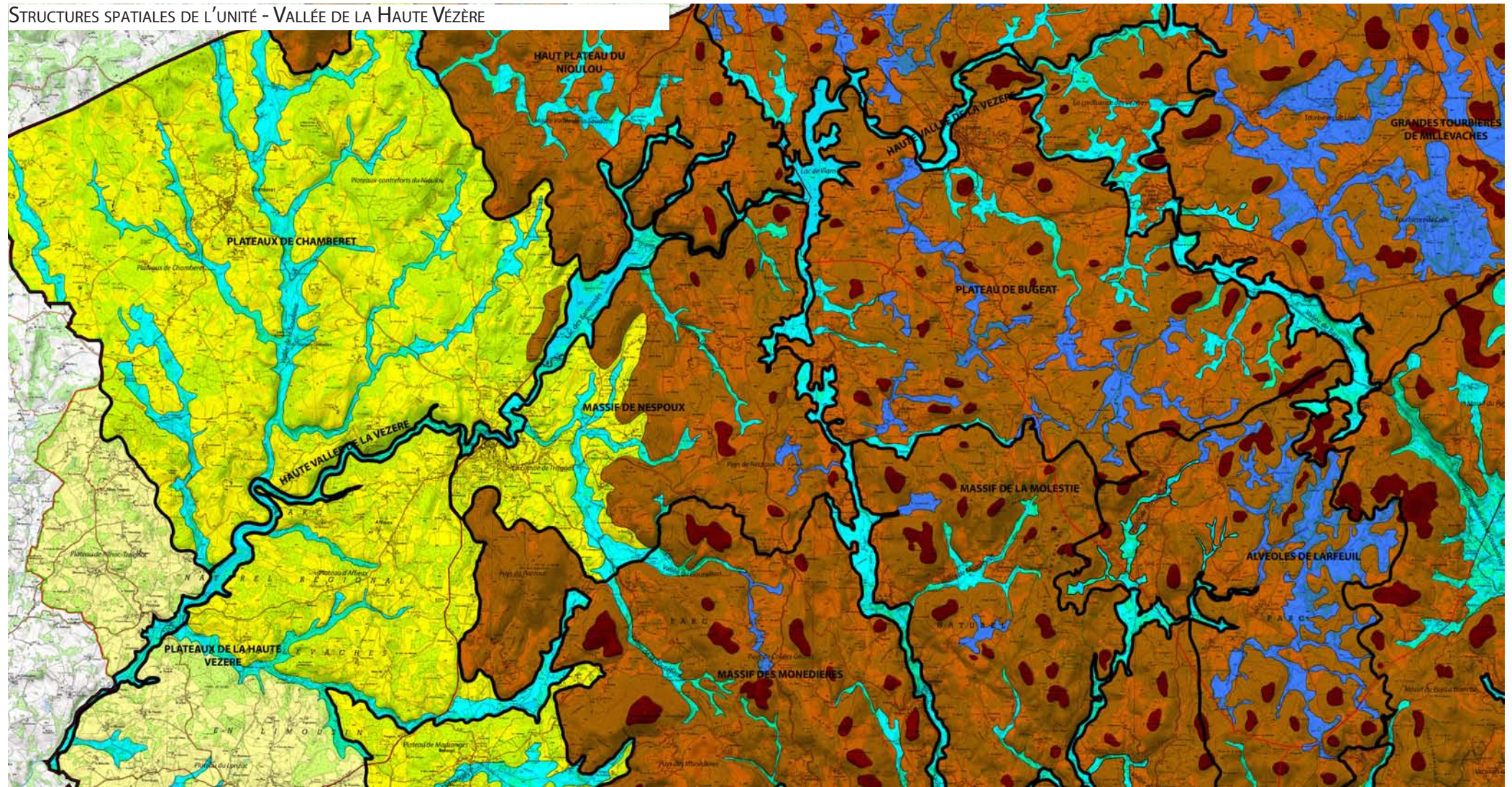
Une partie de cette unité se révèle plus ample en amont de Bugeat, en raison de la confluence de la Vézère et de la Petite Vézère qui a donné son nom à Pérois sur Vézère.

Enfin, la vallée de Barsanges, (parcourue par un ruisseau du même nom) forme l'extrémité orientale de l'unité par sa continuité géographique avec la vallée de la Petite Vézère.



3- La vallée de la Vézère à la « sortie » des Grandes Tourbières de Milleval, vue depuis le village de Fournat (RD 164)

# STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - VALLÉE DE LA HAUTE VÈZÈRE



NW

(pas des repères de distance : 0,5 km)

SE

A-DE LA SOUDAINE AU PLATEAU D'AFFIEUX - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD-OUEST

# LA HAUTE-VALLÉE DE LA VÈZÈRE

## STRUCTURES SPATIALES

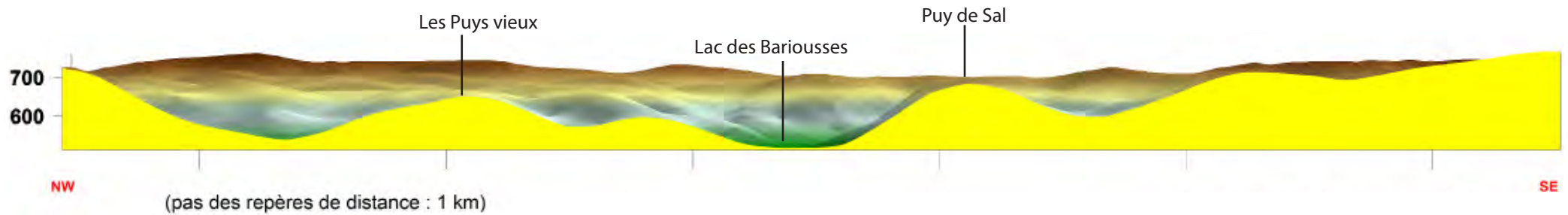
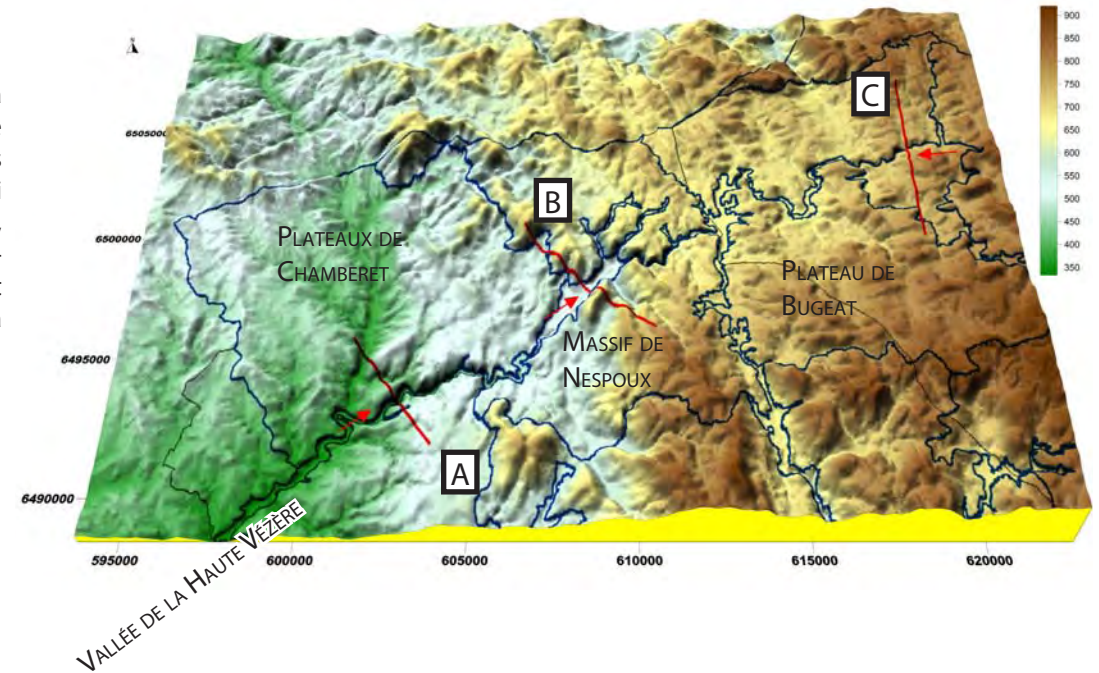
Structurellement, cette unité s'organise sur la vallée de la Vézère, au profil bien affirmé une fois les Grandes Tourbières de Millevaches quittées.

Confluent avec la petite Vézère parmi des modestes puy (Puy de Chard, Puy Chassagne), la rivière a creusé une profonde vallée au sein des plateaux supérieurs de Nespoux, du Nioulou, de Viam et de Bugeat, puis limite les plateaux intermédiaires de Chamberet, avant de traverser les plateaux inférieurs de la Haute-Vézère et de quitter le Parc Naturel Régional.

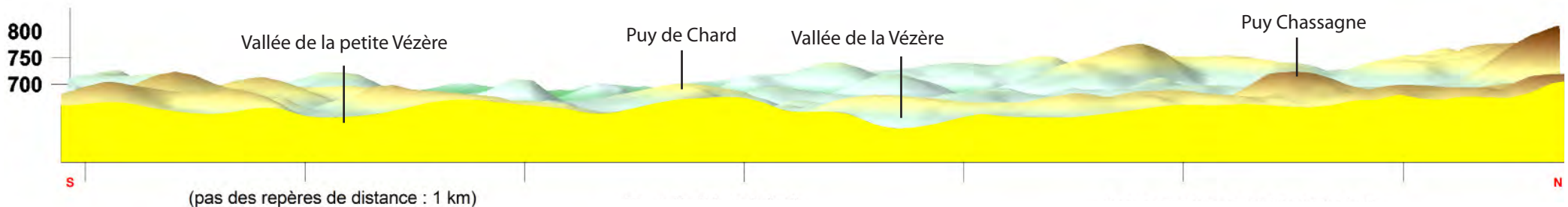
Les limites de l'unité évoluent parallèlement à la rivière afin d'en souligner le caractère insinueux. Peu d'élargissement des contours car à l'instar de plusieurs rivières

du plateau de Millevaches (comme la Corrèze, le Chavanon), la Vézère ne révèle sa puissance que si nous nous aventurons dans sa vallée. Ains, le promeneur qui déambule dans les plateaux de Chamberet, le Haut plateau du Nioulou ne peut aucunement percevoir la rivière à distance, il doit en arpenter la vallée et les versants ou la franchir.

BLOC DIAGRAMME DE LA HAUTE VALLÉE DE LA VÈZÈRE

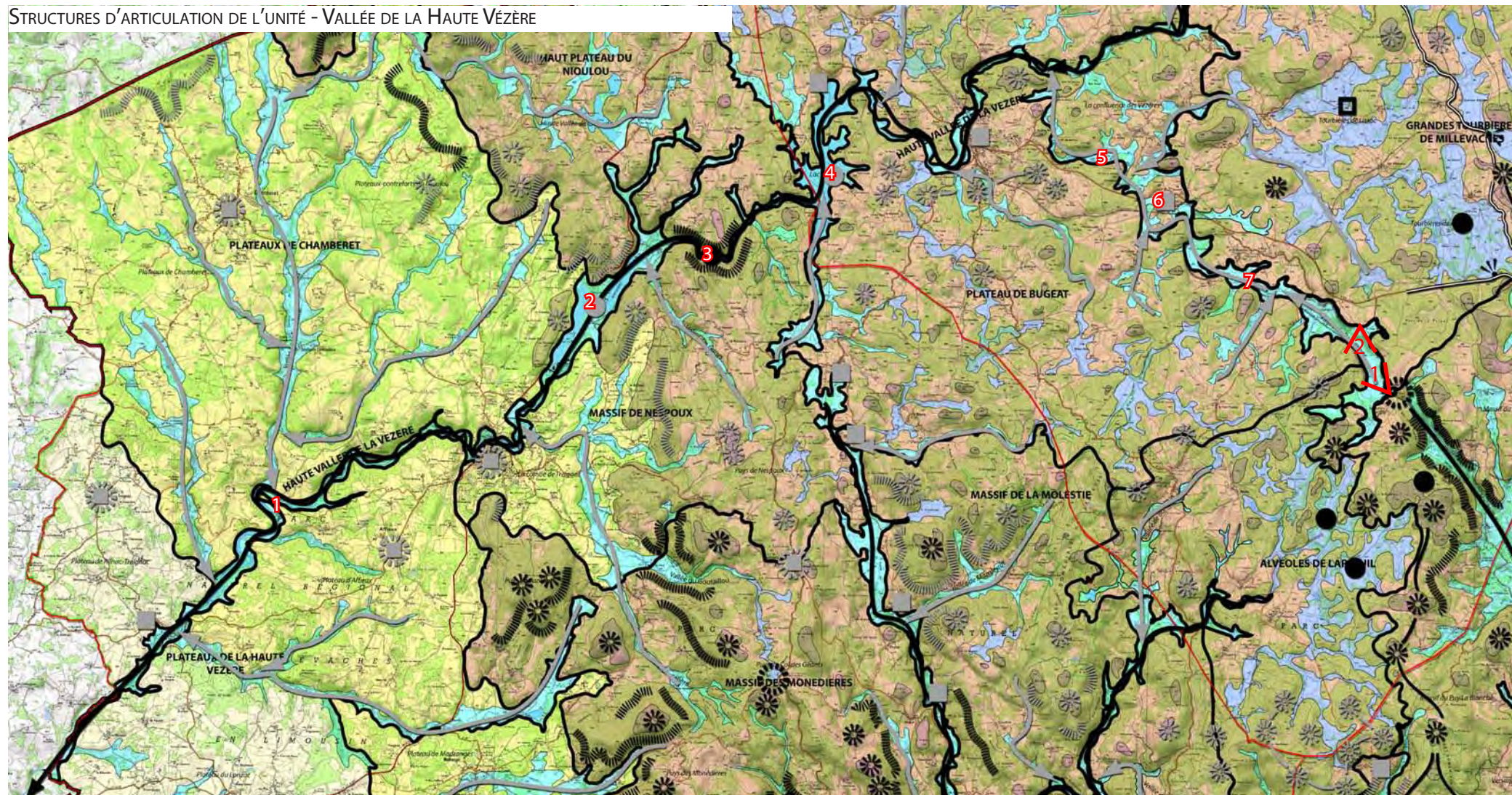


B-DU HAUT PLATEAU DU NIOULOU AU MASSIF DE NESPOUX - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD-OUEST



C-CONFLUENCE DES VÈZÈRES - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'EST

# STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - VALLÉE DE LA HAUTE VÈZÈRE



## LA HAUTE-VALLÉE DE LA VÈZÈRE

### STRUCTURES D'ARTICULATION

**1**-LA VÈZÈRE DE PEYRISSAC ET TREIGNAC = Dans cette séquence, la rivière a entaillé des plateaux d'altitude plus modestes que plus en amont (350 - 550m)

**2**-LAC DES BARIOUSSÈS = Barrage sur la Vézère.

**3**-SAUT DE LA VIROLE = Site protégé au titre des sites.

**4**-LAC DE VIAM = Principalement alimenté par la Vézère, il s'étire au Sud vers la vallée évasée du ruisseau de la Salamandre qui naît à proximité de Gourdon.

**5**-LA PETITE VÈZÈRE = Forme la partie de la rivière l'Ars (ou le Sandre) en aval de Pérols sur Vézère.

**6**-PÉROLS SUR VÈZÈRE = Village qui domine la confluence de la rivière l'Ars et du ruisseau de Barsanges

**7**-VALLÉE DU RUISSEAU DE BARSANGES = Le ruisseau de Barsanges également nommé ruisseau de Pérols, fait partie d'une «vallée» majeure à l'échelle du plateau formée de la vallée de la petite Vézère et de la Haute vallée de la Soudeillette. Cette «faille» forme un couloir idéal pour traverser le plateau et rallier Meymac, justifiant la présence des voies de communication dont la voie ferrée.

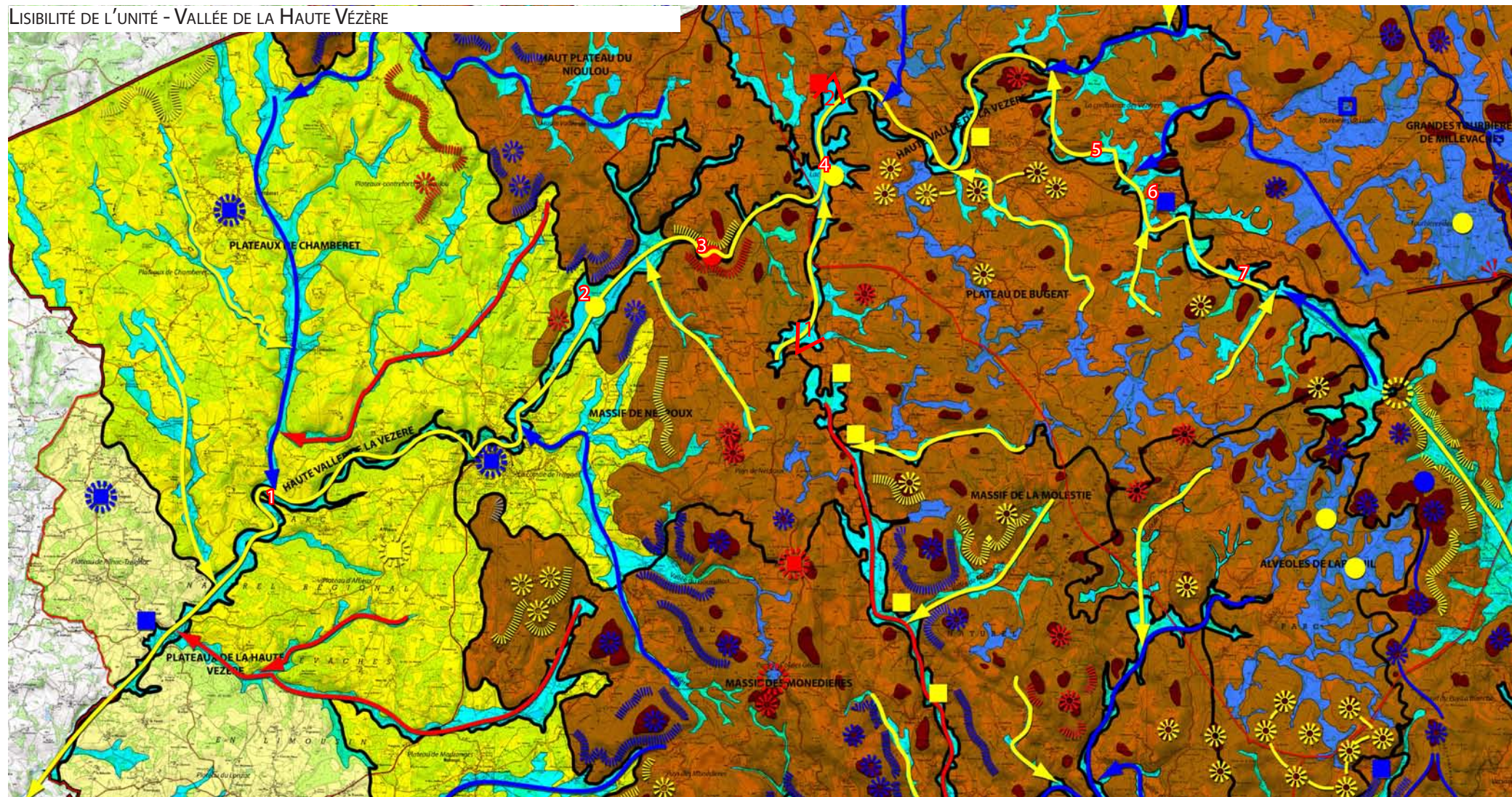


1- Vue sur la vallée du ruisseau de Barsanges depuis la RD 979bis, en direction du Nord



2- Vue sur la vallée du ruisseau de Barsanges depuis la RD 979bis en direction du Sud

# LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - VALLÉE DE LA HAUTE VEZÈRE





## LA HAUTE-VALLÉE DE LA VÈZÈRE

### LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

**1**-LA VÈZÈRE DE PEYRISSAC ET TREIGNAC = Dans cette partie, la Vèzère forme une échancrure assez importante dans le plateau et traverse successivement en majorité des espaces boisés et des espaces agricoles ouverts. Ce secteur est inervé par de nombreuses voies de communication qui offrent des vues sur la vallée, mais sans jamais voir la Vèzère.

**2**-LAC DES BARIOUSSES = Ce grand lac d'environ 100 ha situé sur la Vèzère, alimente une centrale hydroélectrique depuis 1952. Il est longé par la D940, mais pas visible de loin.

**3**-SAUT DE LA VIROLE = Le Saut de la Virole est situé dans un secteur totalement boisé. La vallée est très encaissée. Il n'y a pas de voies de communication.

**4**-LAC DE VIAM = Cette retenue d'eau de plus de 170 ha est peu visible car elle se trouve dans un environnement très boisé. Néanmoins, a été mis en place un point de vue depuis la D979 permettant d'avoir une vue d'ensemble du lac.

**5**-LA PETITE VÈZÈRE = La Petite Vèzère évolue sur un plateau avec très peu d'amplitude du relief. Le fond de la vallée très plat est marqué par une succession de prairies humides qui semble être progressivement gagnées par la végétation.

**6**-PÈROLS SUR VÈZÈRE = Le village situé sur un mamelon, domine la confluence des 2 Vèzères. Il est bordé par la D979.

**7**-VALLÉE DU RUISSEAU DE BARSANGES = Le ruisseau serpente au travers de prairies humides luxuriantes bordées de cordons arborés formant un paysage de bocage.

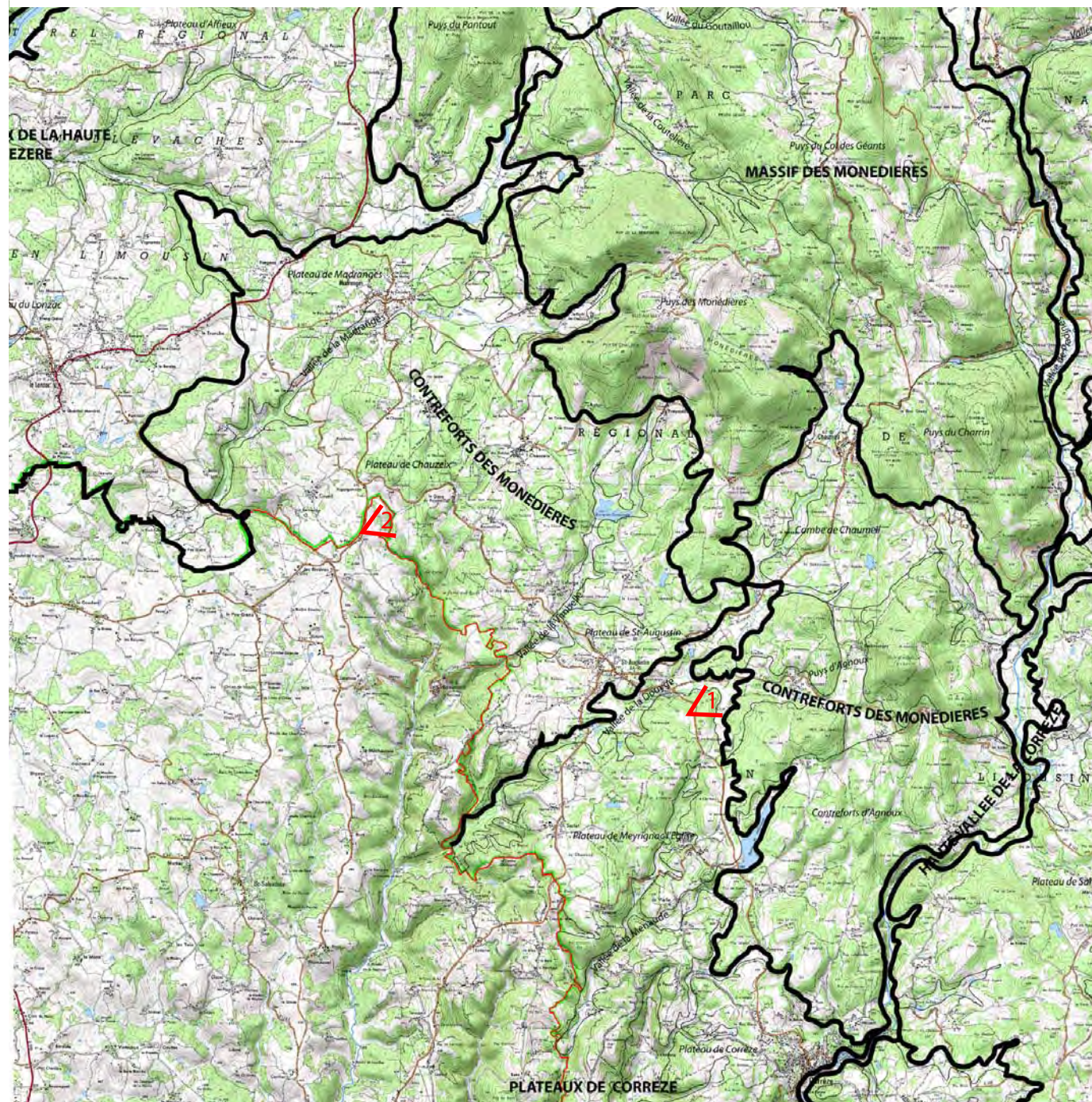


1- Vue sur la ferme de Labrousse et la vallée du ruisseau de la Salamandre en direction du Lac de Viam (RD 157)



2- Vue sur le Lac de Viam depuis la RD 160, à proximité de la Chapelle

# CONTOURS DE L'UNITÉ - CONTREFORTS DES MONÉDIÈRES



1- Vue sur le Massif d'Agnoux depuis la RD 26

# LES CONTREFORTS DES MONÉDIÈRES

## PRÉSENTATION

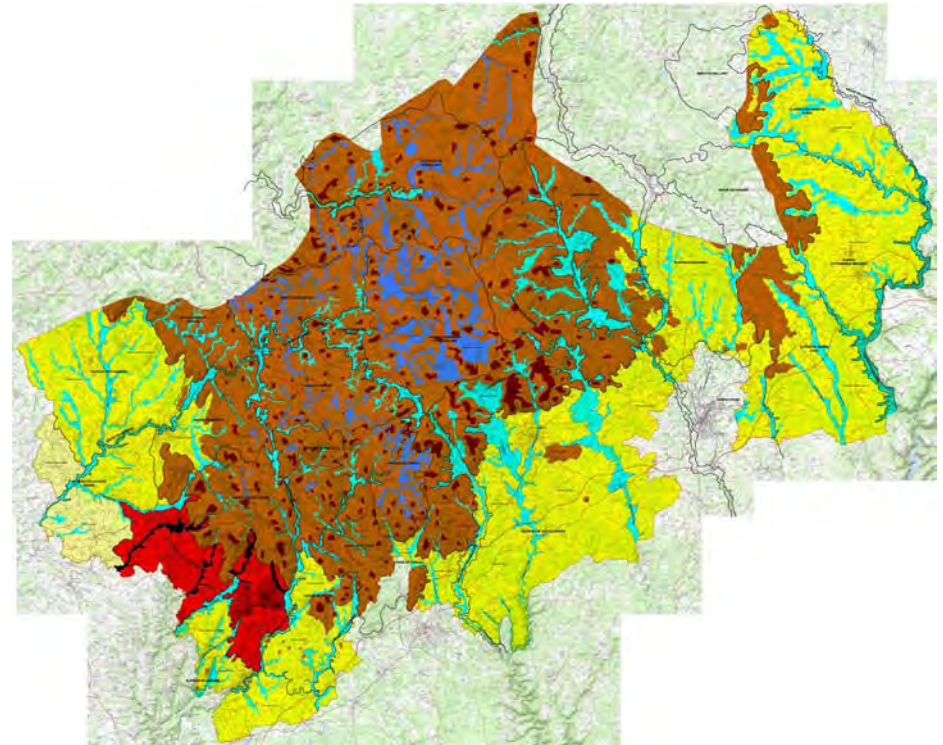
Les Contreforts des Monédières sont situés sur la façade Sud-Ouest et Sud du Massif du même nom.

La différence altimétrique entre les puy des Monédières qui culminent à 900 m et les contreforts qui évoluent à 550-600 m au pied du massif, joue un grand rôle dans le contraste et la géographie surprenante des «ballons» des Monédières.

Prenant parfois la forme de doux versants ou de plateaux ondulés, les contreforts sont marqués d'un modeste massif, formé de puy moins élevés que ceux des Monédières : Puy d'Agnoux, Puy des Bordes, Puy des Jantes, Puy du Cliar, Puy de l'Étang. Ce massif abrite une «combe» où se dissimule, le village de Chaumeil, chanté

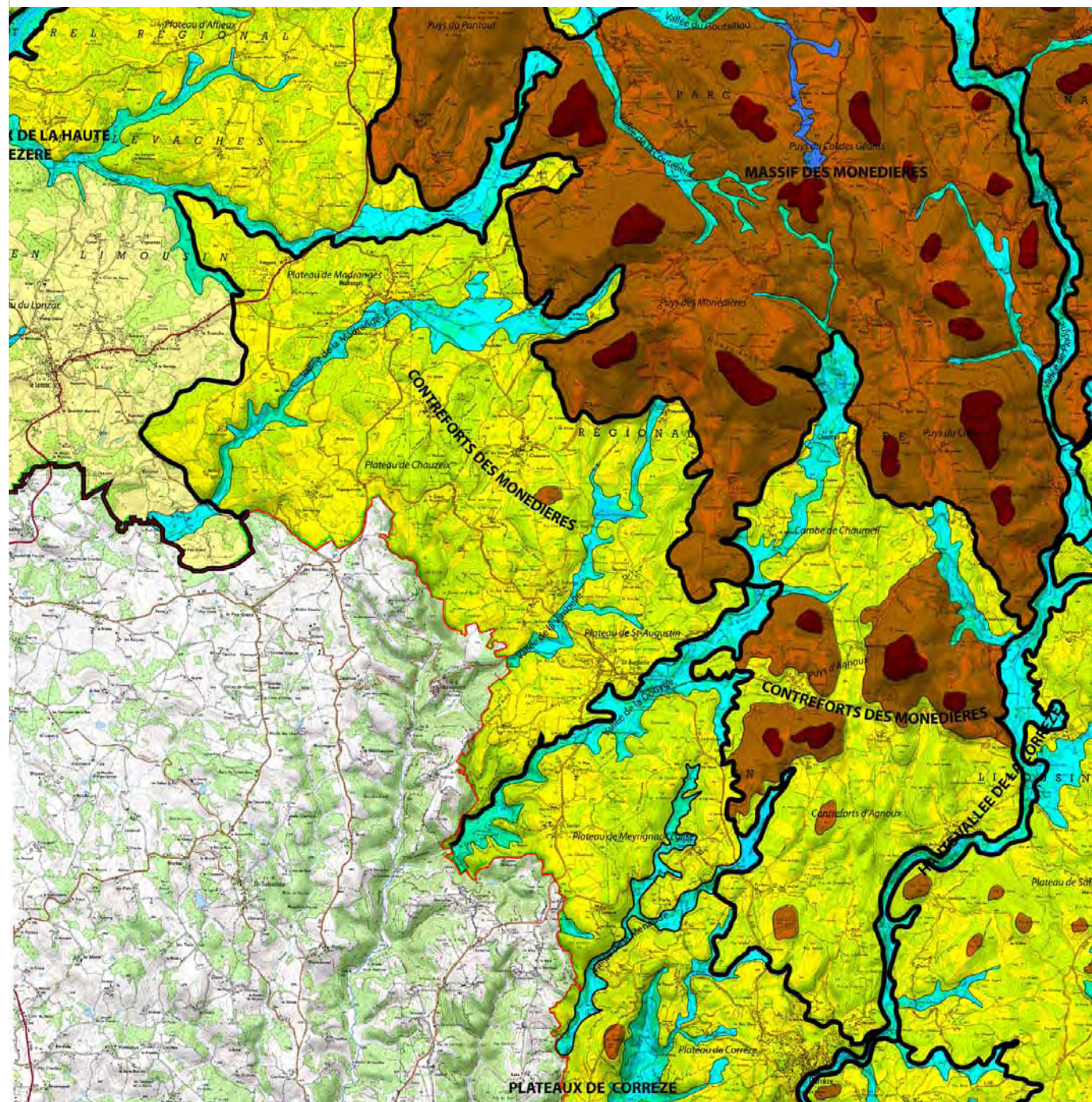
par Jean Ségurel.

L'unité des Contreforts est tenue au nord par le massif des Monédières, à l'Est par la haute vallée de la Corrèze et à l'Ouest par la vallée du ruisseau de Boulou. Sa limite Sud matérialisée par le contour administratif du PNR pourrait intégrer le bourg de Beaumont du Lac et venir rencontrer la vallée de la Vimbelle, limite géographique clairement identifiable.



2- Vue sur le Suc au May depuis le plateau de Chauzeix (RD44) à proximité du village, les Rivières

# STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - CONTREFORTS DES MONÉDIÈRES



# LES CONTREFORTS DES MONÉDIÈRES

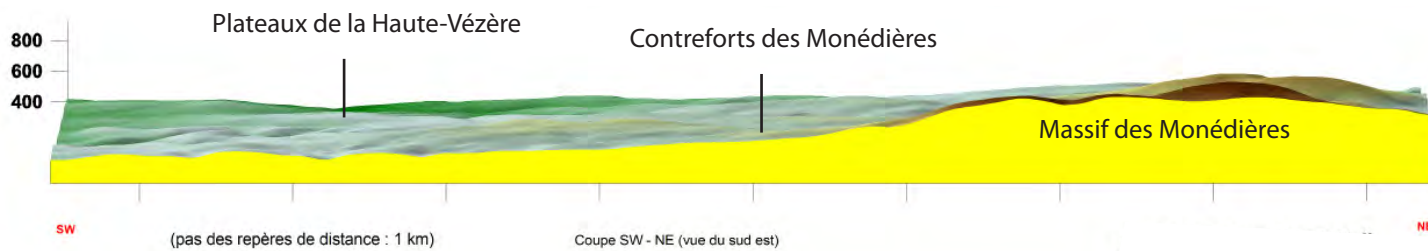
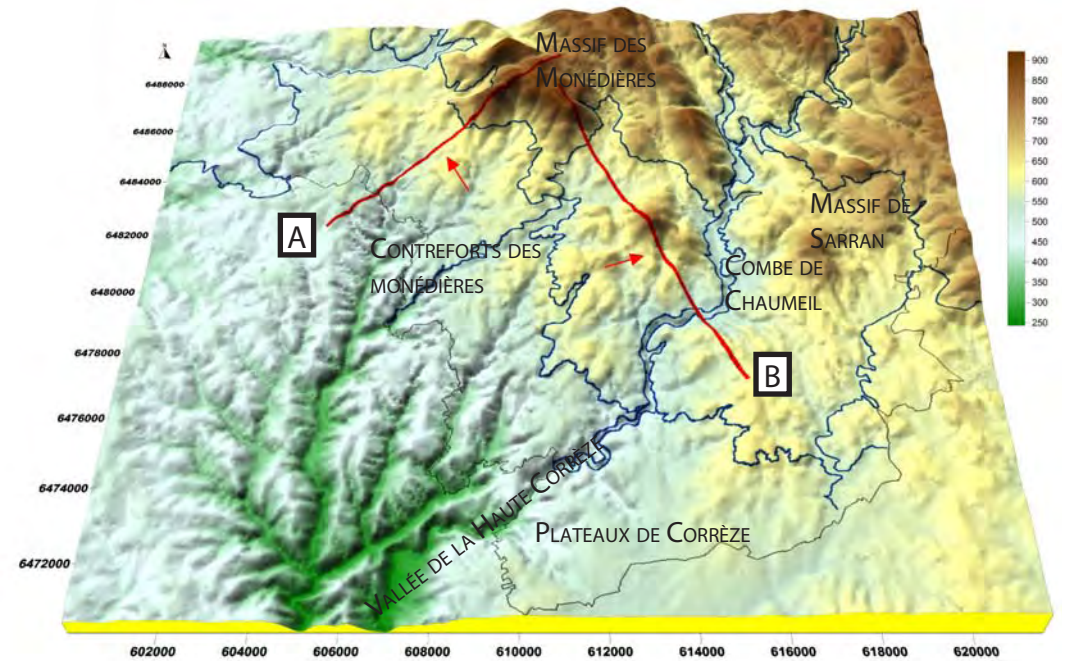
## STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, cette unité s'organise sur une succession de plateaux intermédiaires (500-600m), rythmés par des vallées (vallées de Madranges, de la Vimbelle, de la Douyge) et marqué d'un massif, dédié au sommet culminant, le Puy d'Agnoux.

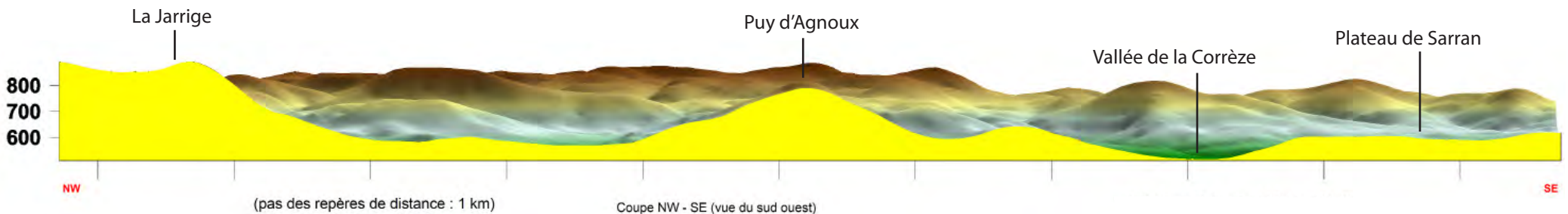
Une curiosité géographique complète cet ensemble et prend la forme de dépression inclinée et orientée vers le Sud-Ouest, prise en étau entre le massif d'Agnoux et celui des Monédières.

Dédiée au village qui la ponctue, la «Combe de Chaumeil» représente l'une des portes privilégiées pour accéder au Massif des Monédières depuis les plateaux intermédiaires.

BLOC DIAGRAMME DES CONTREFORTS DES MONÉDIÈRES

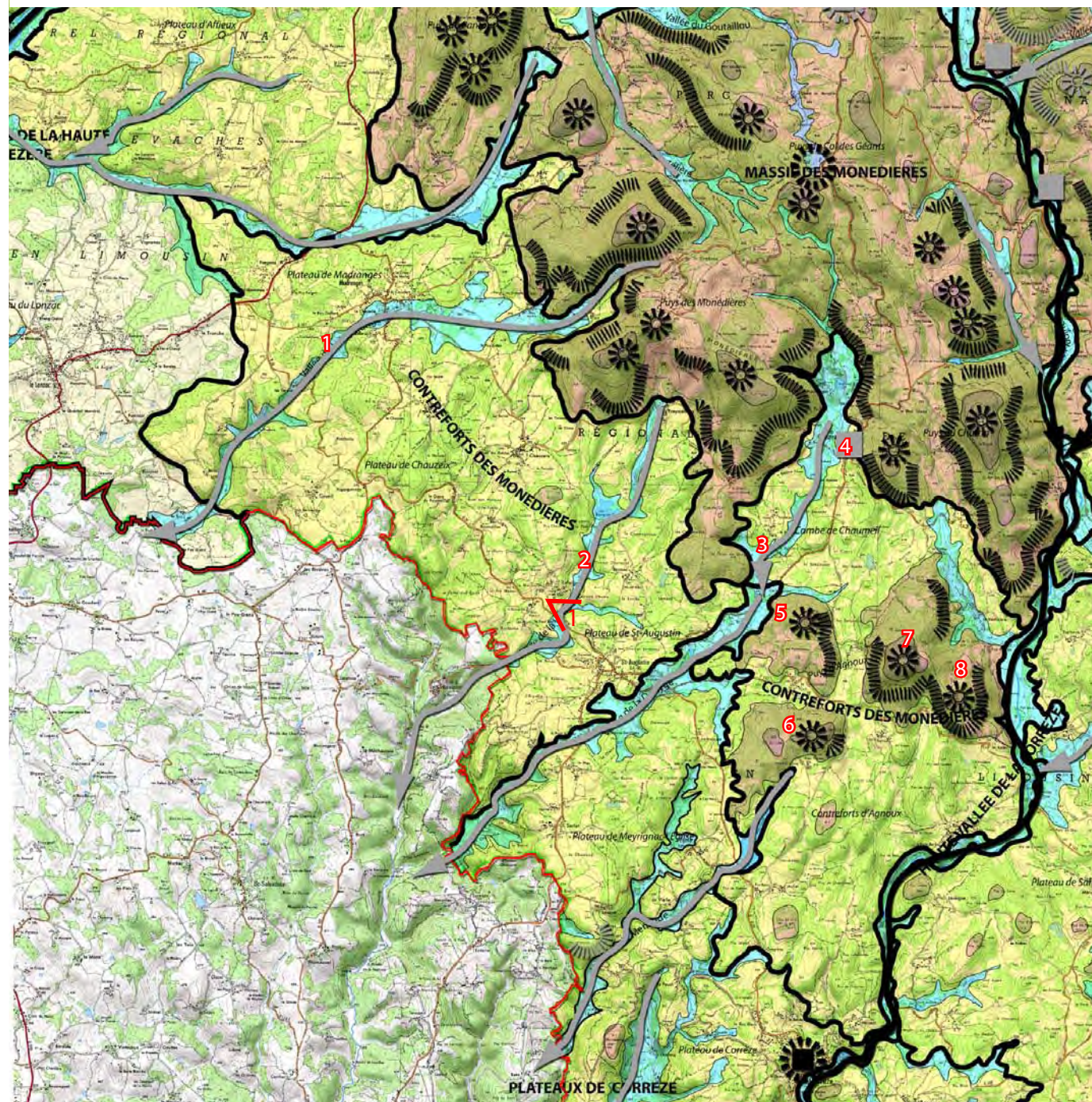


A-DU MASSIF AUX CONTREFORTS DES MONÉDIÈRES - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD-EST



B-DU MASSIF DES MONÉDIÈRES À SARRAN - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD-OUEST

# STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - CONTREFORTS DES MONÉDIÈRES



## LES CONTREFORTS DES MONÉDIÈRES

### STRUCTURES D'ARTICULATION

**1**-VALLÉE DE MADRANGES = Son ruisseau naît au pied du versant Nord du Suc au May

**2**-VALLÉE DE LA VIMBELLE = La rivière, la Vimbelle naît au pied du «Cirque» de Freysselines et individualise les «plateaux-contreforts» de Chauzeix et St-Augustin, avant de creuser une conséquente vallée depuis Beaumont du Lac jusqu'à sa confluence avec la Corrèze.

**3**-VALLÉE DE LA DOUYGE = Formée de plusieurs ruisseaux dévalant le coeur des Monédières, la Douyge draine la Combe de Chaumeil, et interrompt la continuité des plateaux intermédiaires avec le massif d'Agnoux.

**4**-VILLAGE DE CHAUMEIL = Blotti dans une «combe» boisée, ce village porte d'entrée du massif des Monédières, est dissimulé par le massif d'Agnoux.

**5**-PUY DE L'ÉTANG = Forme l'un des points culminants du massif d'Agnoux.

**6**-PUY DES JANTES = Forme l'un des points culminants du massif d'Agnoux.

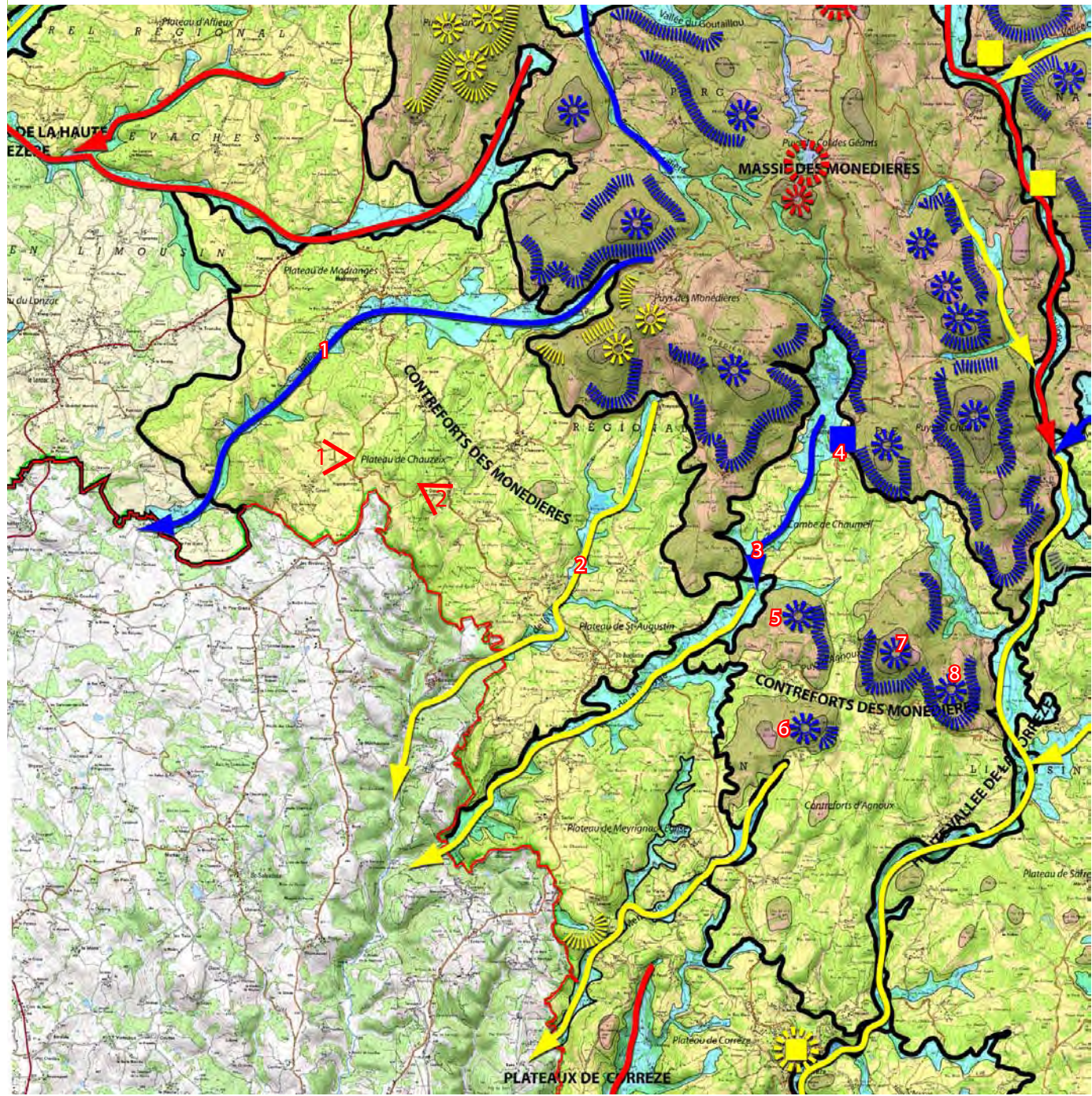
**7**-PUY D'AGNOUX = Forme le plus haut sommet du modeste massif d'Agnoux.

**8**-PUY DES BORDES= Forme l'un des points culminants du massif d'Agnoux.



1- Vue depuis le plateau de Chauzeix (RD 26 - Village de Lafarge) sur le Puy d'Agnoux

# LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - CONTREFORTS DES MONÉDIÈRES





## LES CONTREFORTS DES MONÉDIÈRES

### LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

**1**-VALLÉE DE MADRANGES = En aval de Madranges, la route en lacet et en balcon met en évidence la vallée bien marquée, même si on circule dans un environnement boisé. En amont de Madrange, c'est tout le contraire. Il n'y a pas d'amplitude de relief et le fond humide plutôt large, totalement dégagé, met en évidence la vallée.

**2**-VALLÉE DE LA VIMBELLE = Une seule route permet d'explorer ce secteur : ma D26. En amont de la D26, la vallée est très marquée dans un secteur totalement boisé. En aval, le relief est beaucoup moins marqué et le ruisseau traverse successivement des espaces ouverts en prairie et des espaces fermés boisés.

**3**-VALLÉE DE LA DOUYGE = Une partie amont très restreinte concerne cette unité au niveau de la combe de Chaumeil entre la D21 au nord et la D32 au sud.

Au nord, alternent bois, prairies et trame arborée. Au sud, le coteau est boisé, mais dans les 2 cas la vallée est bien lisible.

**4**-VILLAGE DE CHAUMEIL = Le village se développe sur un replat issu du massif sur lequel il est adossé : Puy Blanc. La combe de Chaumeil s'articule au pied du village qui la domine.

**5-6-7-8** PUY DE L'ÉTANG, PUY DES JANTES, PUY D'AGNOUX, PUY DES BORDES = Les puy qui suivent, forment les contreforts des Monédières et sont très lisibles de loin comme de près. Ils ont une forme «en ballon» et l'amplitude du relief est tellement importante qu'ils se dégagent nettement du socle.

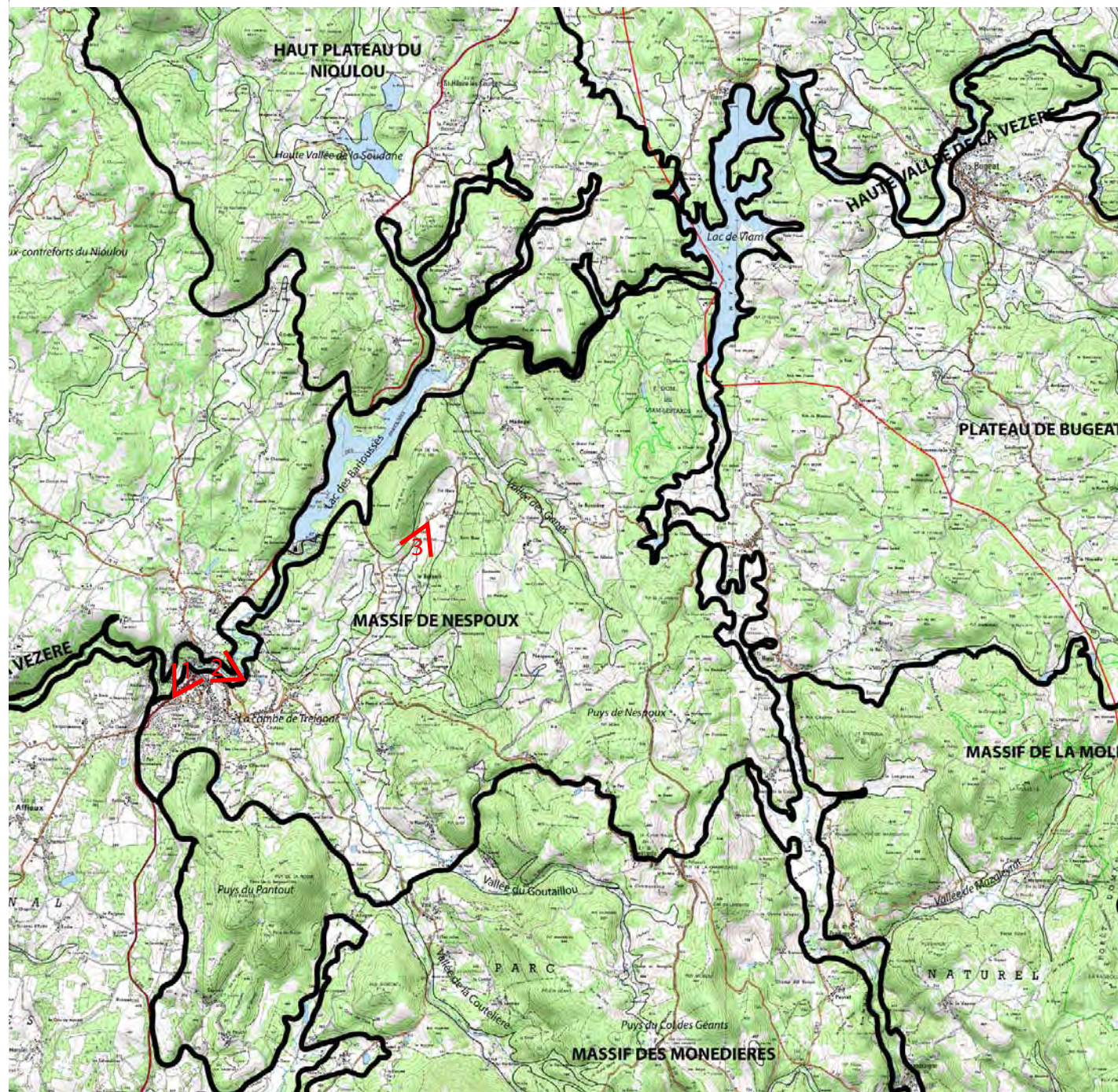


1- Vue sur le plateau de Chauzeix en direction des plateaux inférieurs de Haute-Vézère (RD 44, près de Aiguepanade)



2- Vue sur le plateau de Chauzeix et les monts des Monédières dominant le plateau de St-Augustin (RD 26, Gare de Roumaillac)

CONTOURS DE L'UNITÉ - MASSIF DE NESPOUX



1- Treignac installé sur les versants de la Vézère



2- Pont de Treignac enjambant la Vézère

# LE MASSIF DE NESPOUX

## PRÉSENTATION

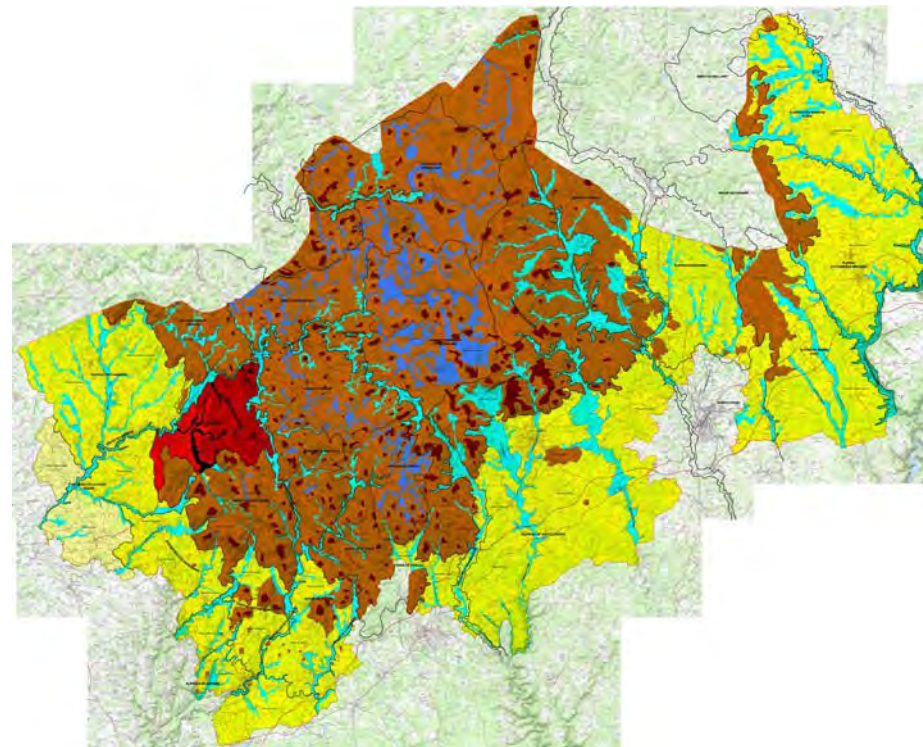
Le Massif de Nespoux situé au nord du Massif des Monédières, forme l'un des accès privilégiés pour atteindre le coeur du plateau de Millevaches et le traverser d'Ouest en Est.

Annonçant les plateaux supérieurs, notamment le plateau de Bugeat ou le massif de la Molestie, cette unité accueille l'une des villes portes les plus connues du PNR, Treignac.

Cette dernière, installée sur le versant Nord de l'extrémité septentrionale des Monédières (dénommée localement «la Corne» = Puys du Pantout), domine la Haute Vallée de la Vézère.

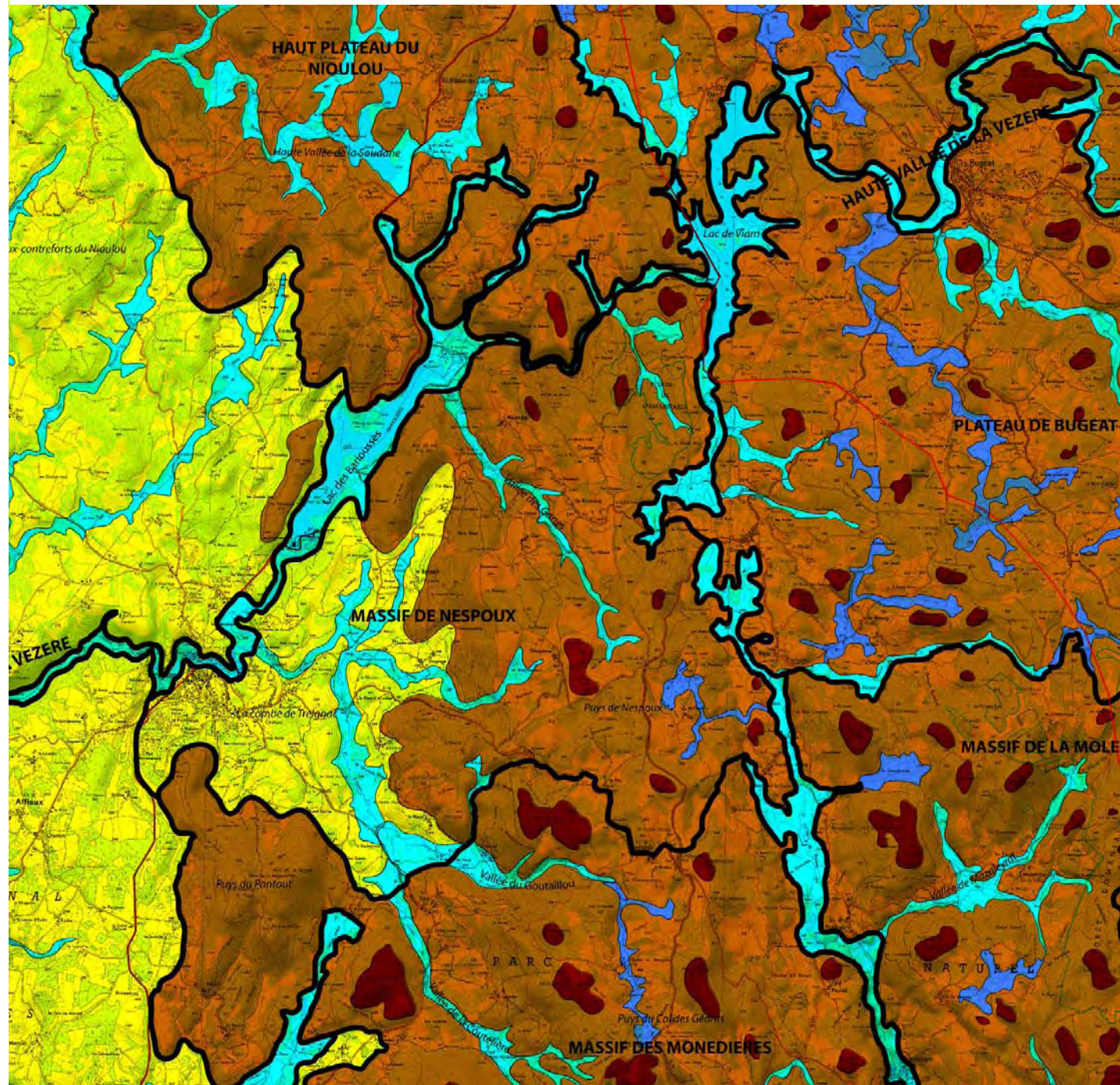
Cette vallée limite ainsi géographiquement l'unité sur ses façades Nord et Nord -Ouest, tandis que les Monédières en déterminent le contour Sud.

La limite Est est, quant à elle, formée par «l'axe» du ruisseau de la Salamandre et de la Corrèze de Pradines, qui déploient deux vallées, situées respectivement au nord et au sud de Gourdon-Murat.



3- Vue sur la «Corne» des Monédières depuis la RD 157 à proximité de Mauranges

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - MASSIF DE NESPOUX



# LE MASSIF DE NESPOUX

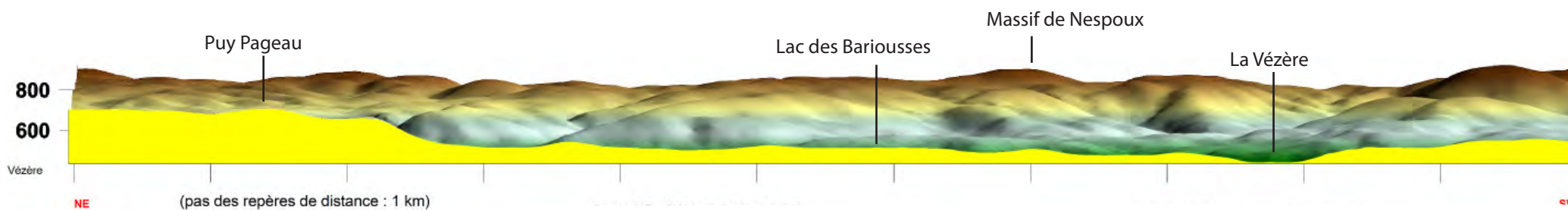
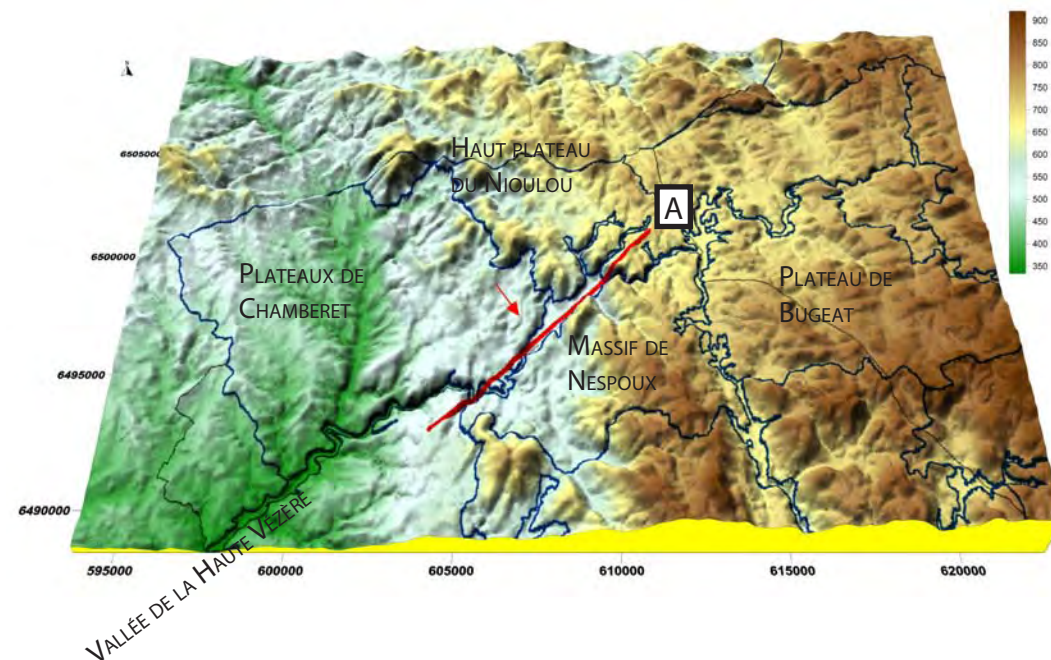
## STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, cette unité chevauche les plateaux intermédiaires Ouest et les plateaux supérieurs.

Ainsi, la ville de Treignac est blottie dans un replat vallonné (ruisseaux d'Alembre et d'Ussange), tel un fragment des plateaux intermédiaires (500-570 m), individualisé par la Vézère et sa vallée encaissée.

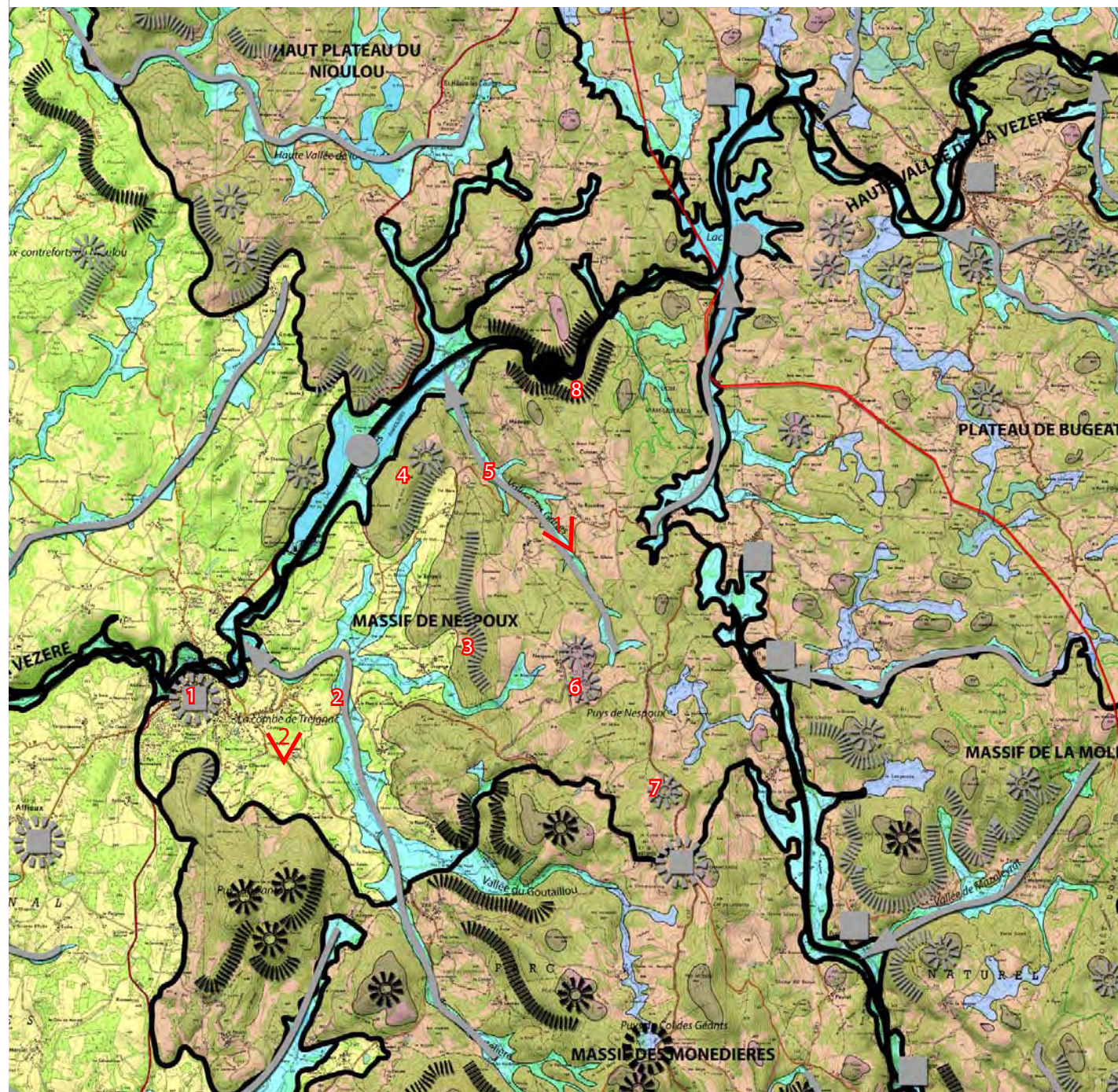
La partie Est de l'unité forme une haute marche, digne des plateaux supérieurs qu'elle abrite, avec plusieurs puy s'élevant à 820-830 m, voire 870 m avec le Radel. La vallée de la Gane entaille ce «massif» dédié à Nespoux, village haut perché à plus de 800m d'altitude.

BLOC DIAGRAMME DU MASSIF DE NESPOUX



A-DU HAUT PLATEAU DU NIOULOU À LA VÈZÈRE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE NORD-OUEST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - MASSIF DE NESPOUX



# LE MASSIF DE NESPOUX

## STRUCTURES D'ARTICULATION

**1**-TREIGNAC = Ville porte du plateau supérieur de Millevalches, installée en balcon sur la Haute-Vallée de la Vézère et blottie sur les versants Nord des Monédières.

**2**-VALLÉE DU RUISSEAU D'ALAMBRE (ou Alembre)= Affluent de la Vézère, il prend naissance dans le massif des Monédières et anime le «fragment» de plateau intermédiaire qui accueille Treignac.

**3**-VERSANTS DEPUIS CHASSAGNOLS À LE NAUD = Annoncent le massif de Nespoux.

**4**-PUY DE SAL = Puy d'intérêt local, contrastant avec le Lac des Bariousses et annonçant les hauteurs de Nespoux.

**5**-VALLÉE DE LA GANE = Animée par une rivière reliant le Lac des Bariousses et et la Croix du Jars.

**6**-LES PUYs BAILLAU ET BAYAU = Puy aux noms semblables, culminant respectivement à 835 m et 844 m contre lesquels le village de Nespoux est adossé.

**7**-LE RADEL= Point culminant de l'unité avec ses 871 m.

**8**-LES VERSANTS DU SAUT DE LA VIROLE = Singuliers en raison de la proximité du Saut de la Virole, site atypique.

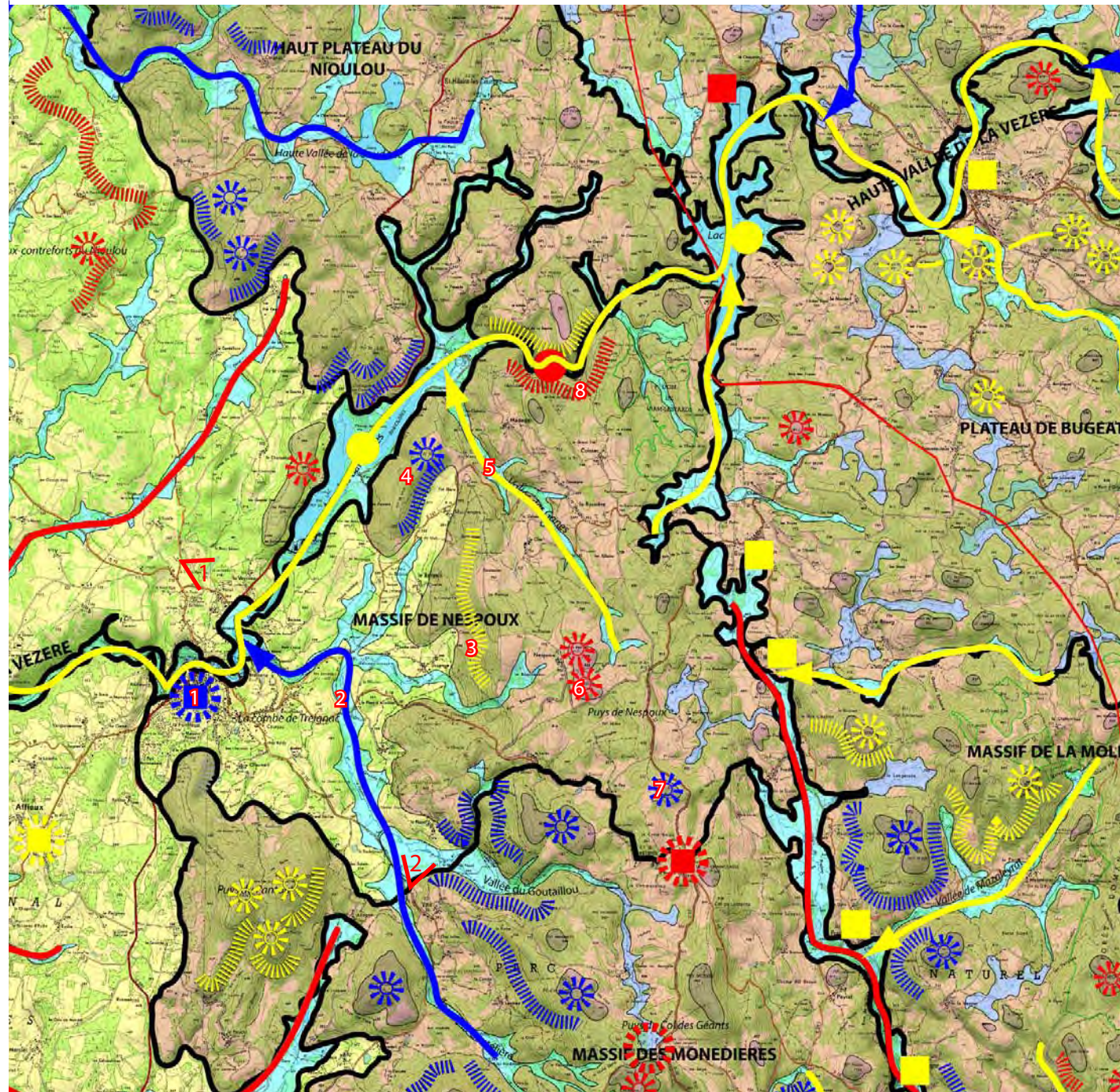


1- Vue sur la vallée de la Gane (RD 157, près de la Bussière)



2- Vue sur le «plateau» vallonné (= «la Combe») de Treignac (RD 180, près d'Auliac)

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - MASSIF DE NESPOUX





# LE MASSIF DE NESPOUX

## LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

**1-TREIGNAC** = Plusieurs routes venant des 4 points cardinaux convergent vers Treignac.

Que l'on vienne du nord, du sud, de l'ouest ou de l'est, on descend vers Treignac. Les perceptions diffèrent. En arrivant du nord, on peut voir la ville qui se déploie sur le versant opposé. En arrivant du sud, la route en balcon sur la Vézère limite le développement de la ville au nord. Depuis l'ouest et l'est, la densification urbaine mal maîtrisée annonce la ville.

**2-VALLÉE DU RUISSEAU D'ALAMBRE** (ou Alembre)= Cet affluent de la Vézère est traversé par 3 routes départementales d'où il est parfaitement lisible (D157, D16 et D180). Le fond plat très vert car très agricole, parfois très large, notamment au niveau de la vallée du Goutailou caractérise cette vallée marquée par des versants boisés sombres.

**3-VERSANTS DEPUIS LE CHASSAGNOLS À LE NAUD** =Malgré leur importance, ces versants sont visibles seulement depuis la D157 en direction de l'est près du Moulin d'Ussange.

**4-PUY DE SAL** = Ce puy est lisible depuis la D157 en direction de l'est avant Maurange. Très boisé aux côteaux pentus, il contraste avec les paysages de prairies du plateau.

**5-VALLÉE DES GANES** = Cette vallée est très à l'écart des voies de communication d'où une lisibilité moyenne. La vallée est traversée à un seul endroit par la D157 près du hameau de la Bussière, au niveau d'un vaste plateau non boisé à dominante agricole.

**6-LES PUYs BAILLAU ET BAYAU** = Ces 2 puy sont situés sur un haut plateau à dominante agricole où est installé le village de Nespoux. Ils sont peu lisibles car il y a peu de voies de communication dans ce secteur.

**7-LE RADE L**= Le point culminant de l'unité est bien visible depuis les D16 et D32 à proximité de Lestard. Sa caractéristique est d'être pelé car occupé en prairie comme les puy Bayau.

**8-LES VERSANTS DU SAUT DE LA VIROLE** = Situés dans un secteur très peu accessible, les versants abrupts et boisés de la virole sont peu lisibles.

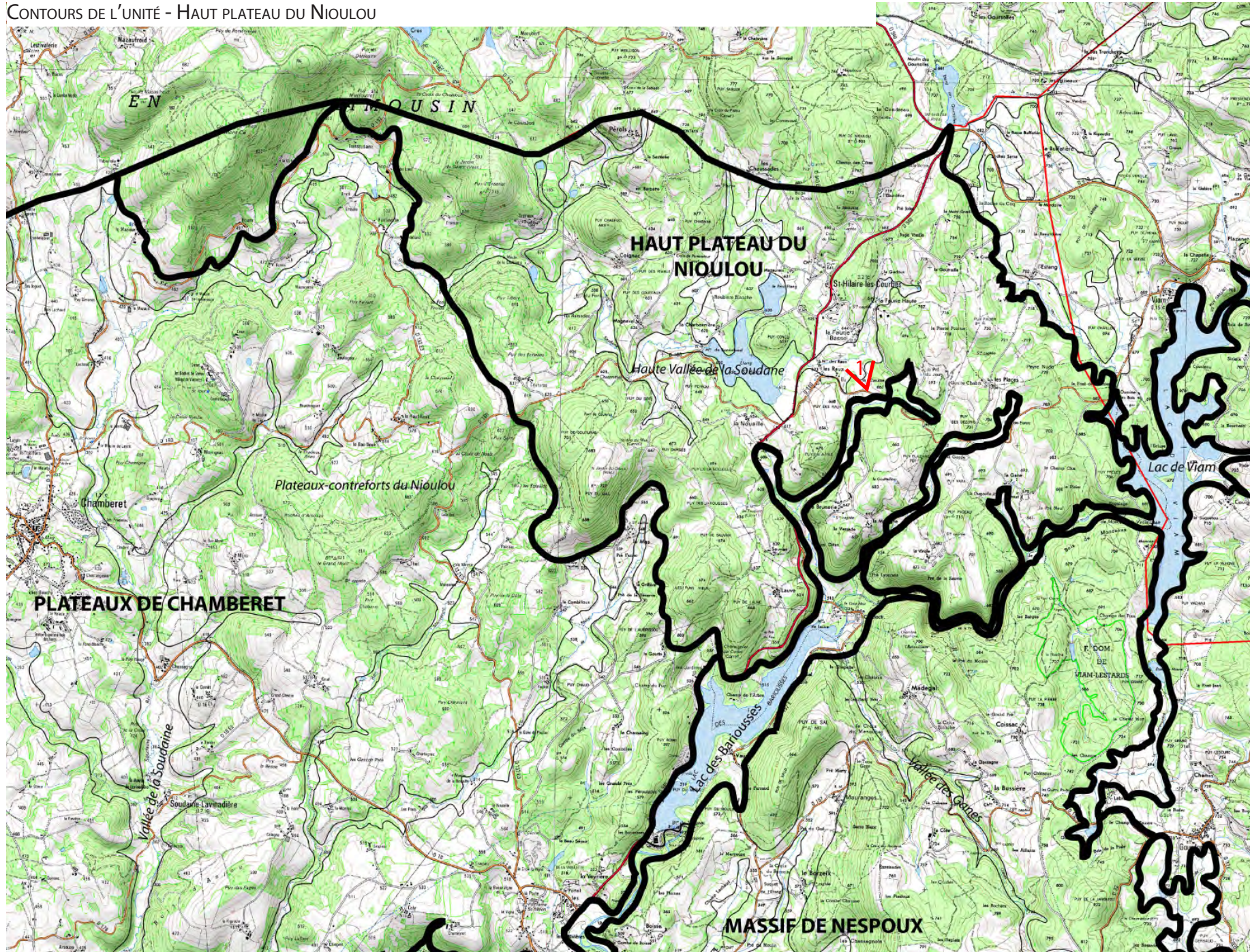


1- Vue sur le massif de Nespoux depuis les plateaux de Chamberet (RD 132)



2- Vue sur le versant du village Le Naud (près de Veix)

CONTOURS DE L'UNITÉ - HAUT PLATEAU DU NIOULOU



# LE HAUT PLATEAU DU NIOULOU

## PRÉSENTATION

Le Haut Plateau du Nioulou domine les plateaux de Chamberet avec de nombreux sommets proches de 700 et 750 m d'altitude (Puy d'Ensenat, Puy Pader, le Mont Cé).

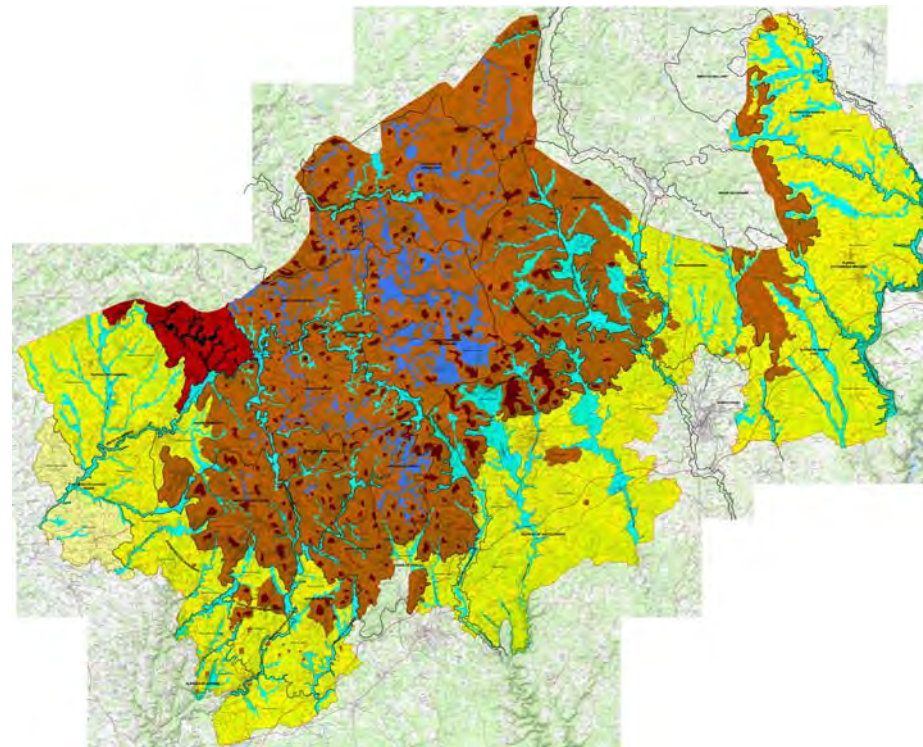
Dédiée au Puy de Nioulou qui culmine à 805 m, l'unité relève du plateau supérieur et abrite en son sein, la Haute Vallée de la Soudaine.

Elle forme avec le Massif du Mont Gargan, l'extrémité occidentale du plateau de Millevaches.

Faisant intégralement partie du Parc Naturel Régional, l'unité est cependant partagée administrativement entre les départements de la Corrèze et de la Haute Vienne (d'où son contour arbitraire).

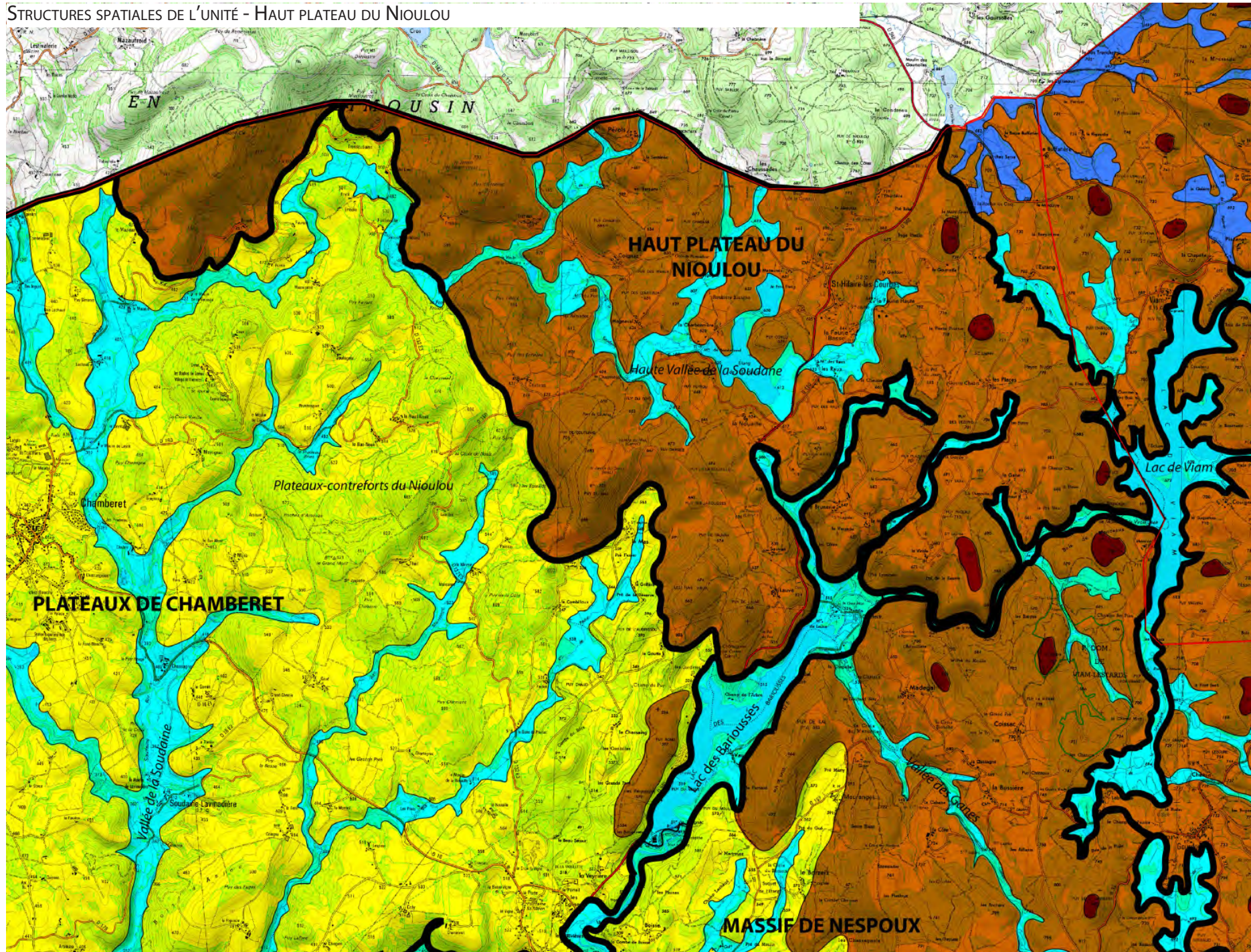
Ainsi, d'un point de vue géographique et paysa-

ger l'unité s'étend du sud au nord, des plateaux de Chamberet jusqu'à la vallée de la Combade (voire davantage) ; puis d'Ouest en Est du Mont Cé jusqu'à la Vézère et les lacs des Bariousses et de Viam.



1 - Prairies à l'Est du village Les Raux (depuis la RD 160)

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - HAUT PLATEAU DU NIOULOU



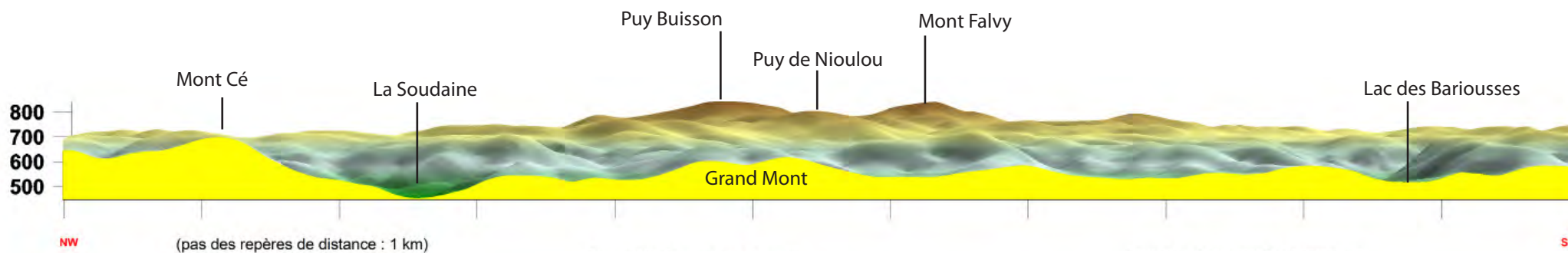
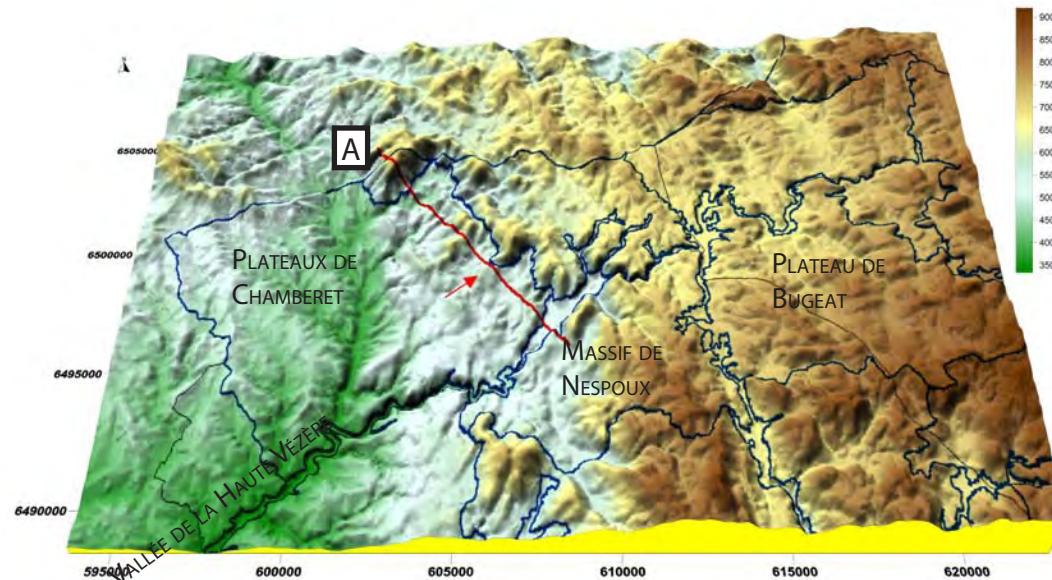
# LE HAUT PLATEAU DU NIOULOU

## STRUCTURES SPATIALES

Structurellement le Haut Plateau du Nioulou fait partie intégrante des plateaux supérieurs. Il est délimité à l'Est et au Nord par des vallées et au Sud et à l'Ouest par des plateaux intermédiaires.

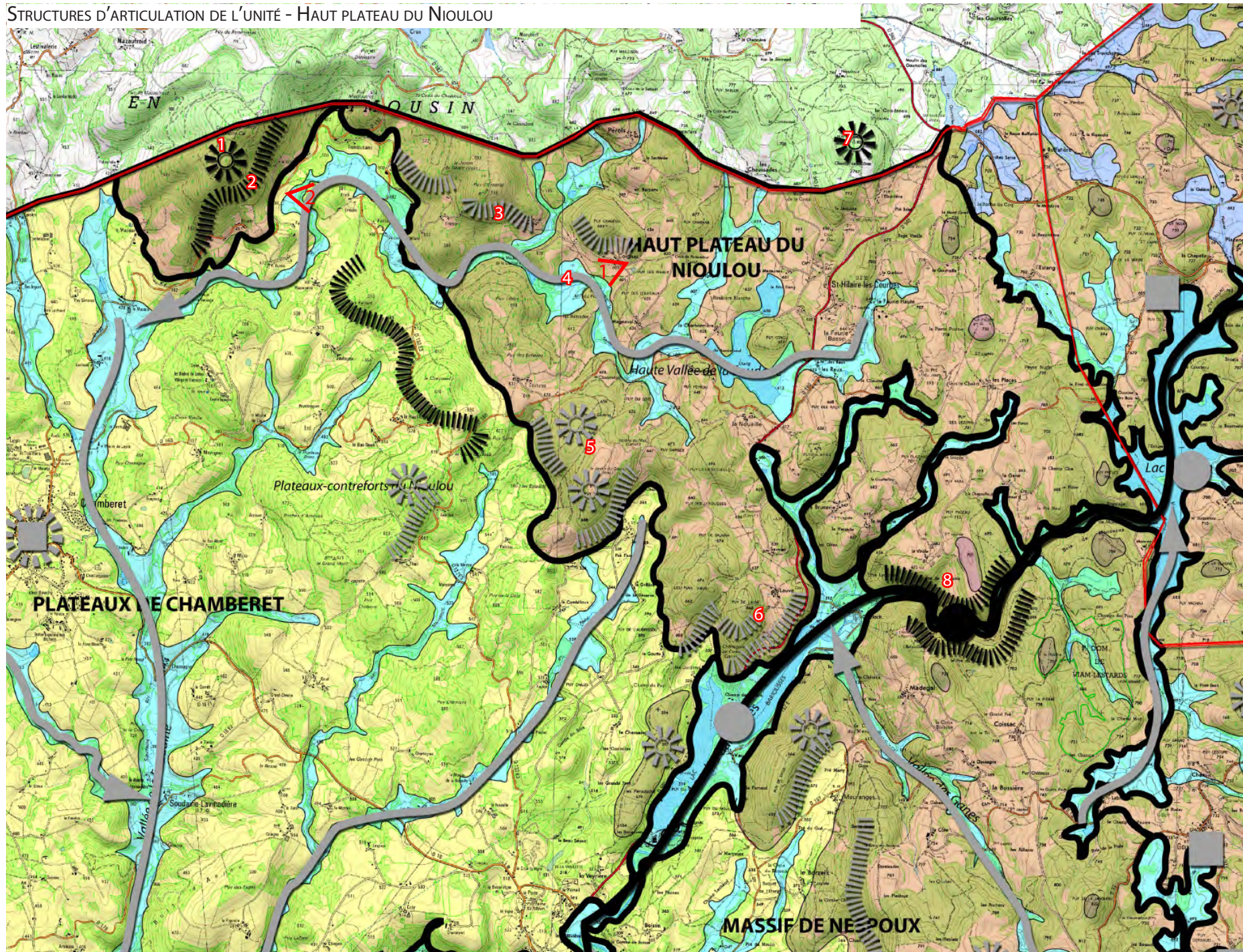
Ponctuée de Puy l'unité abrite une vallée aux lumineuses prairies (la Haute Vallée de la Soudaine) dans laquelle a été créé l'étang de St-Hilaire, principal bourg du Haut Plateau.

BLOC DIAGRAMME DU HAUT PLATEAU DU NIOULOU



A-DU MONT CÉ AU LAC DES BARIOUSSES - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD-OUEST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - HAUT PLATEAU DU NIOULOU



## LE HAUT PLATEAU DU NIOULOU

### STRUCTURES D'ARTICULATION

1-LE MONT CÉ = Sommet Ouest de l'unité, culminant à 711 m et dominant les plateaux de Chamberet.

2-VERSANTS DU MONT CÉ = Boisés, ils sont soulignés par la RD 132, installée en balcon au-dessus de la vallée de la Soudaine.

3-VERSANTS NORD DE LA HAUTE VALLÉE DE LA SOUDAINE= Associés à des puy plus modestes (Puy d'Ensenat, Puy Chauffoux), ces versants boisés accueillent à leurs pieds quelques villages comme Trarieux, Coignac, et dominent la Haute vallée de la Soudaine.

4-HAUTE VALLÉE DE LA SOUDAINE = Creusée par la rivière la Soudaine, qui naît à proximité du bourg de St-Hilaire les Courbes, entaille les plateaux de Chamberet et rejoint la Vézère en aval du Moulin de la Peyre.

Elle accueille des prairies, garantes d'une lumière précieuse dans l'environnement boisé des puy.

5-PUYS DE COUTURAS ET DU MAS = Hauts sommets dominant les plateaux de Chamberet.

6-VERSANTS DU LAC DES BARIOUSSES = Contribuent au caractère événementiel du Lac, inattendu dans une vallée encaissée.

7-PUY DE NIOULOU = Sommet de l'unité avec ses 805 m.

8-VERSANTS DU SAUT DE LA VIROLE = Singuliers en raison de la proximité du Saut de la Virole, site atypique.

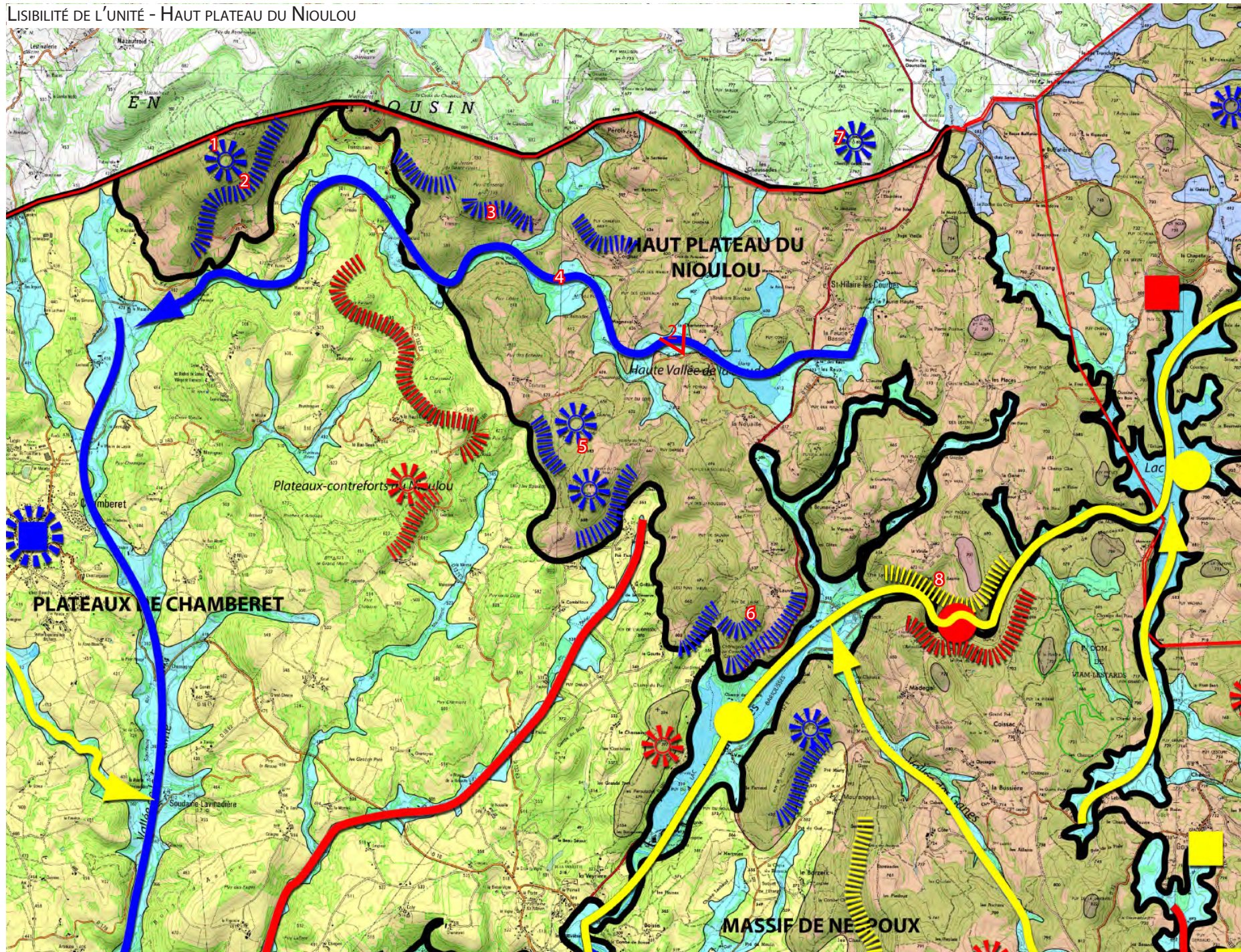


1- Le village de Coignac avec pour horizon, les Puy Tiboli (1er plan) et le Mont Cé



2 - Vue depuis la RD 132 au-dessus de la vallée de la Soudaine, en direction du Haut Plateau du Nioulou

# LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - HAUT PLATEAU DU NIOULOU





## LE HAUT PLATEAU DU NIOULOU

### LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

1-LE MONT CÉ = Le Mont-Cé totalement boisé domine l'unité et la ferme à l'ouest. Il s'agit d'un élément identifiant repère très lisible.

2-VERSANTS DU MONT CÉ = Les versants abrupts et très boisés du Mont-Cé soulignent la base et par conséquent le mont.

3-VERSANTS NORD DE LA HTE VALLÉE DE LA SOUDAINE = Ces versants abrupts boisés soulignent les monts et les rendent encore plus visibles.

4-HAUTE VALLÉE DE LA SOUDAINE = La vallée de la Soudaine au fond plat peu large, régulièrement entretenue par l'agriculture et encadrée de côteaux boisés parfois très escarpés reste lisible. Cette lisibilité est très néanmoins très fragile et tient à l'activité de quelques fermes isolées au milieu d'un univers très forestier.

5-PUY DE COUTURAS ET DU MAS = Les flancs escarpés et totalement boisés soulignent les puy du Couturas et du Mas et les rendent encore plus lisibles.

6-VERSANTS DU LAC DES BARIOUSSES = Les versants abrupts et très boisés du lac des Bariousses renforcent la lisibilité du lac et inversement dans le cas de cette unité, le lac des Bariousses renforce la lisibilité du puy de Lauve.

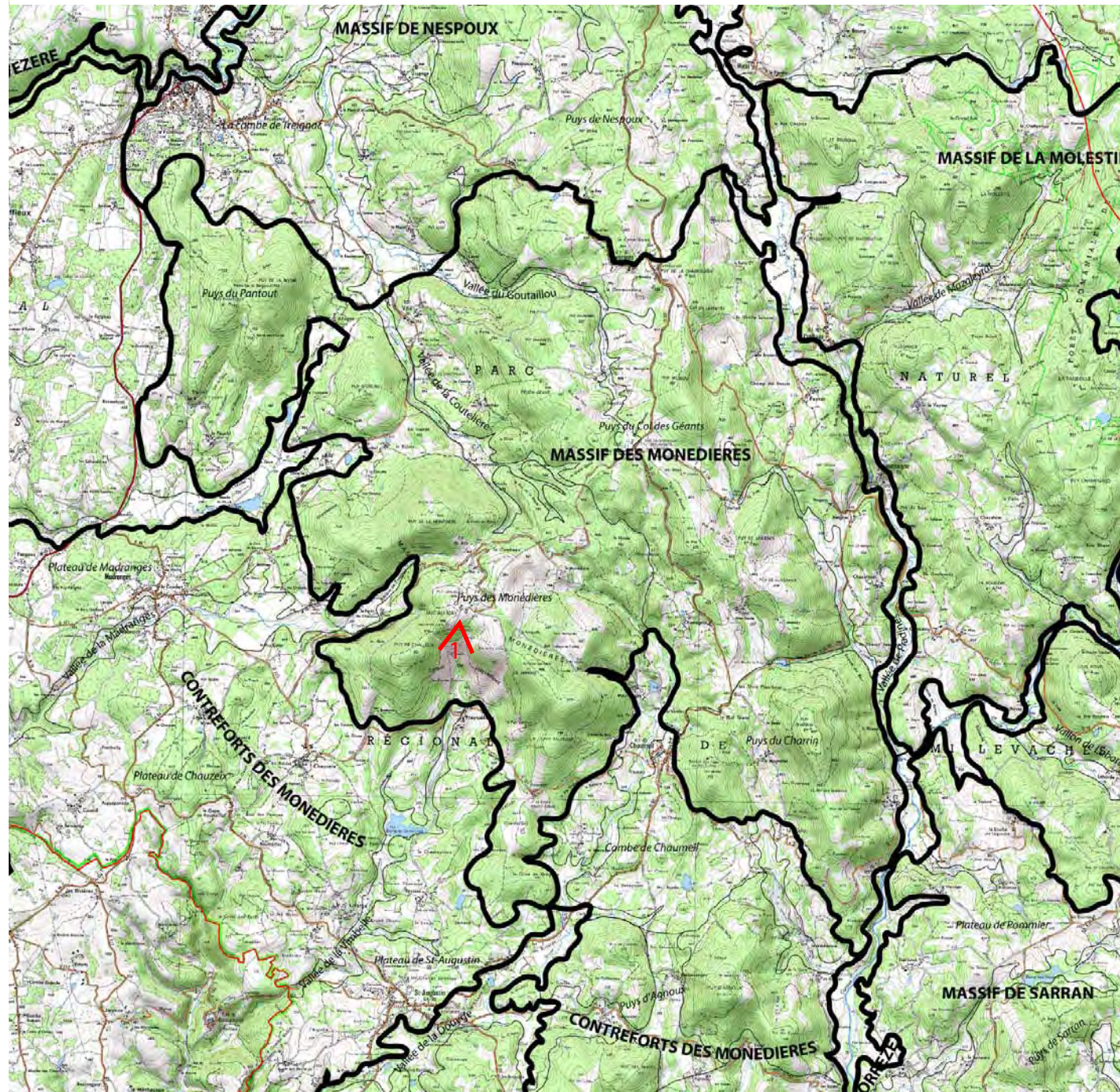
7-PUY DE NIOULOU = Il s'agit du sommet de l'unité qui culmine à 805 m et qui lui donne son nom. Ce sommet fait parti de l'unité même si pour le moment il est extérieur.

8-VERSANTS DU SAUT DE LA VIROLE = Le saut de la virole est une singularité naturelle de type cascade connue dans la région. Elle est desservie par le GR44.



1- Vue sur la vallée de la Haute Soudaine (RD 160, en aval du Moulin de Bonnefond)

CONTOURS DE L'UNITÉ - MASSIF DES MONÉDIÈRES



# LE MASSIF DES MONÉDIÈRES

## PRÉSENTATION

Le Massif des Monédières est un paysage emblématique de Corrèze et forme justement, une unité paysagère forte du PNR Millevaches en Limousin.

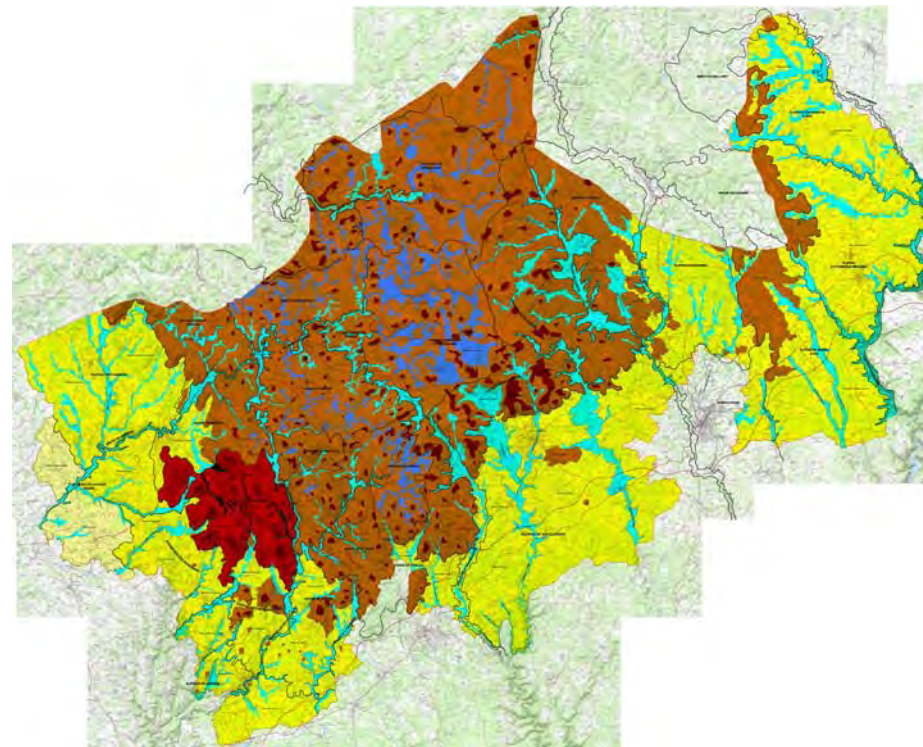
Occupant la pointe Sud-Ouest du plateau supérieur, ce massif est formé de puy aux allures de ballons vosgiens atteignant plus de 900 mètres (Puy de la Monédière-919m ou La Jarrige-908m).

Délimitée franchement à l'Est par la « faille » de Pradines (creusée par la Corrèze de Pradines), l'unité entretient un fort contraste avec les plateaux intermédiaires qu'elle domine sur ses façades Ouest.

Plus difficile à tracer, le contour Sud de l'unité repose sur une considération altimétrique et exclut ainsi les « plateaux-contreforts » de Ma-

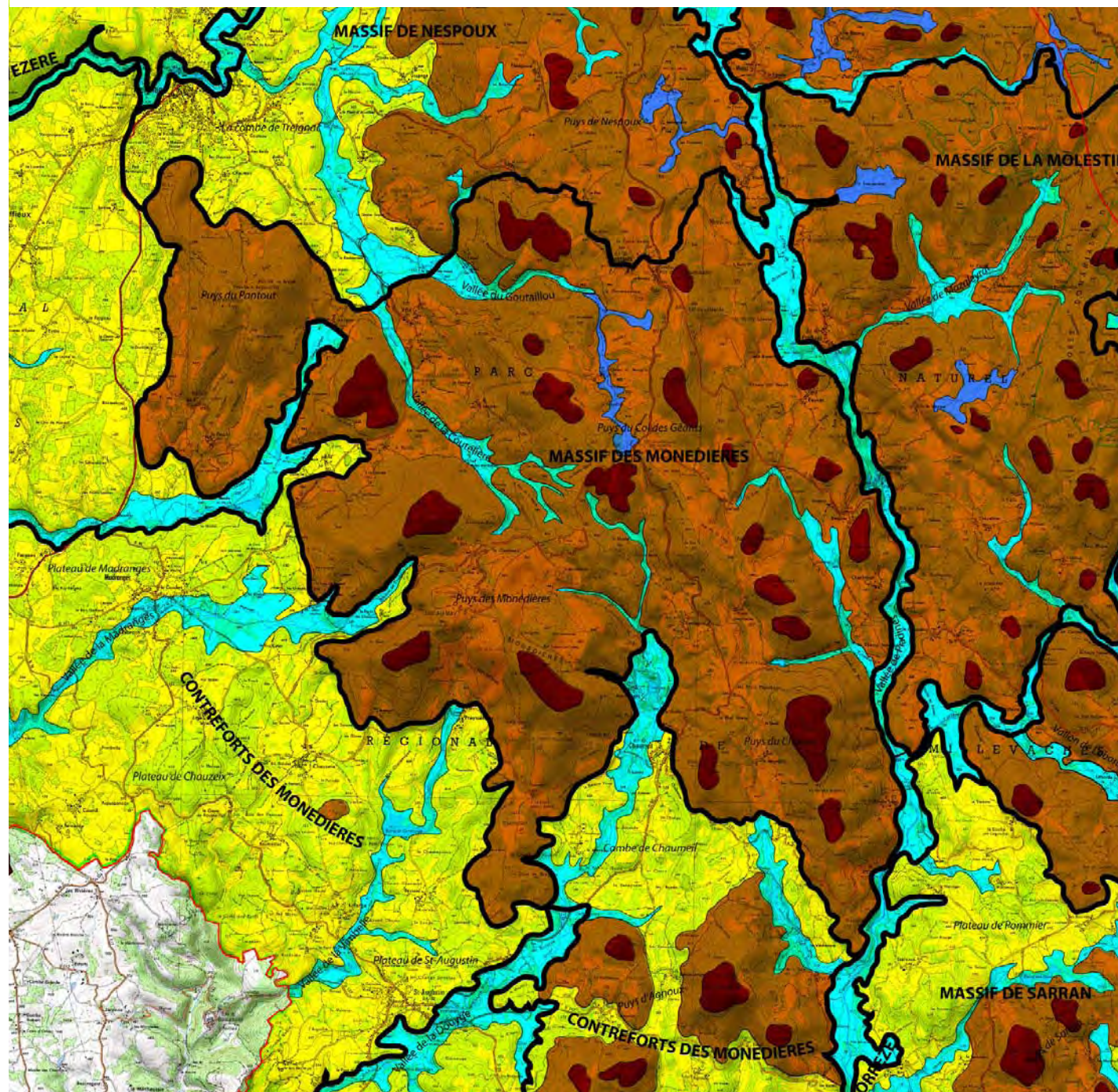
dranges, Chauzeix et St-Augustin (Contreforts des Monédières) qui s'élèvent en moyenne entre 500 et 600m d'altitude.

De la même façon, le village de Chaumeil, bien qu'indéniablement lié aux Monédières par sa proximité géographique et le personnage de Jean Ségurel, a été inclus dans les Contreforts des Monédières. Ce « classement » ne retire en rien son statut de village-porte emblématique du Massif.



1- Le «Cirque» de Freysselines depuis le Suc au May, dominant les plateaux intermédiaires corréziens.

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - MASSIF DES MONÉDIÈRES



# LE MASSIF DES MONÉDIÈRES

## STRUCTURES SPATIALES

## BLOC DIAGRAMME DU MASSIF DES MONÉDIÈRES

Structurellement, cette unité forme la pointe Sud-Ouest du plateau supérieur et domine les plateaux intermédiaires et bas-plateaux Corrèziens.

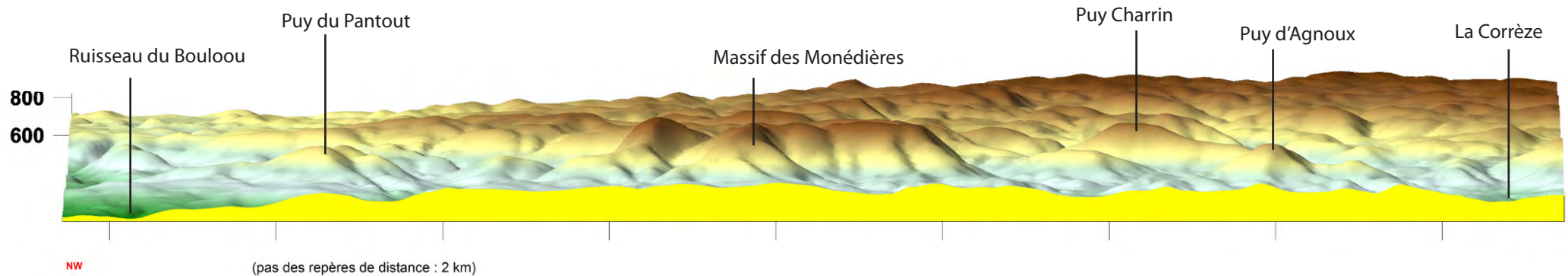
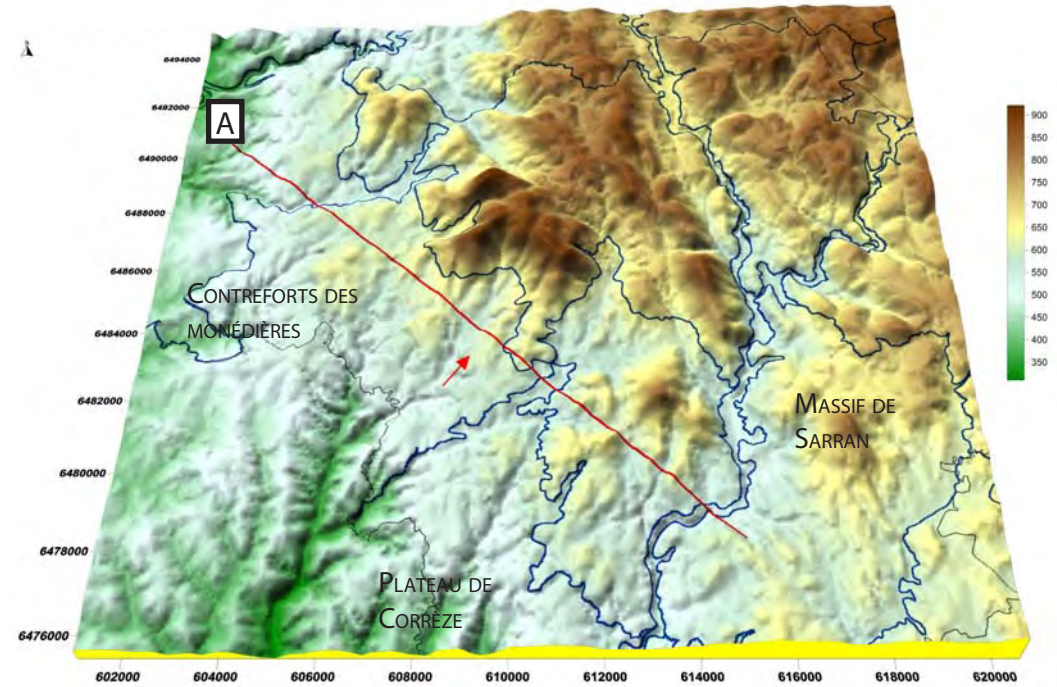
Pour autant ce «fragment» de plateau supérieur, peut être divisé en trois sous-unités paysagères, bien identifiables sur le bloc diagramme ci-contre.

La première correspond à la «Corne» Nord-Ouest formée des Puy du Pantout et dominant le bourg de Treignac.

La deuxième unité compose le «coeur emblématique» des Monédières et offre une silhouette prégnante de puy aux sommets très individualisés (Puy de la Monédière, de Chauzeix, La Jarrige).

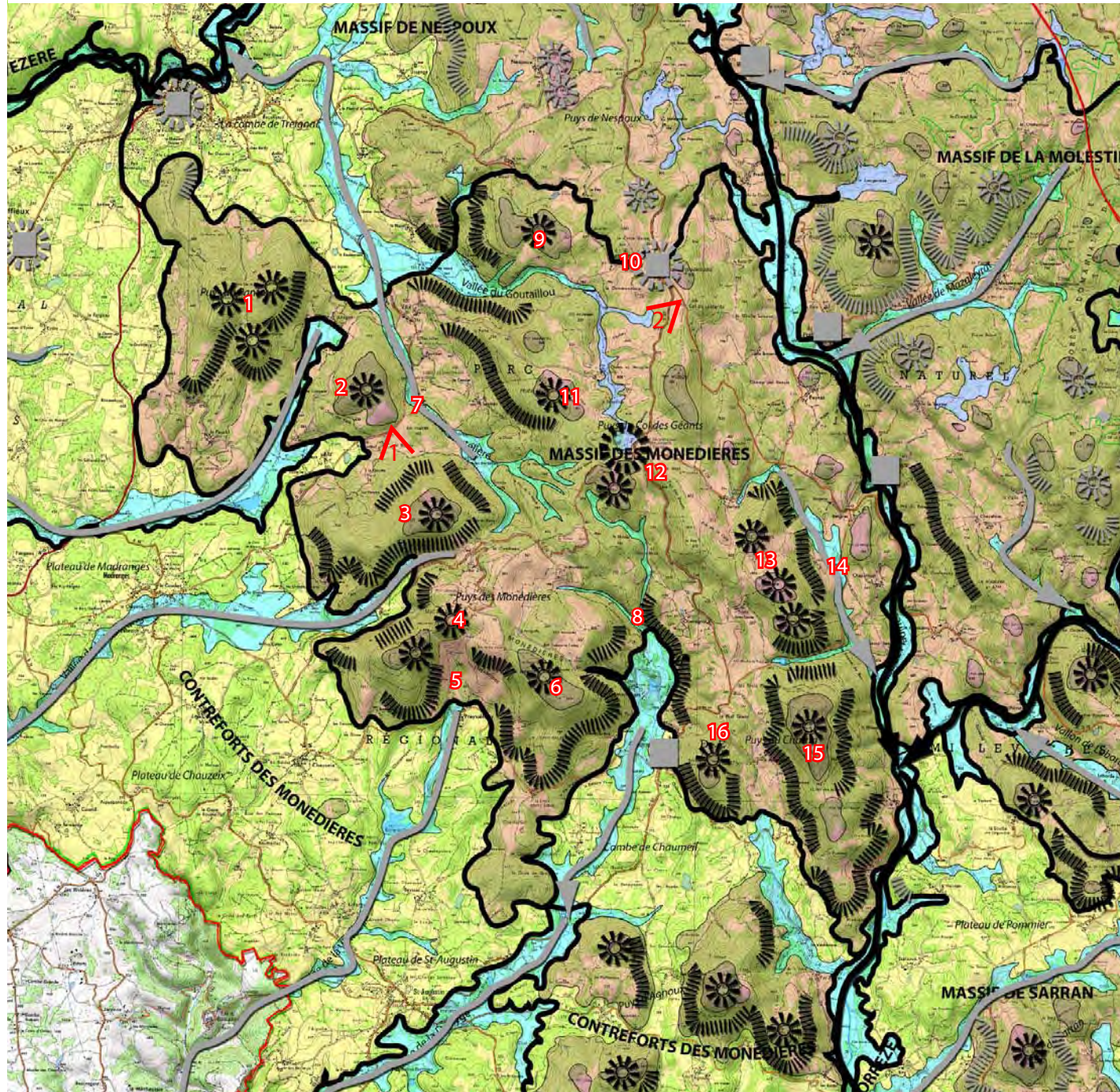
La troisième sous-unité est caractérisée par des lignes de crête quasi continues et non par des puy individualisés.

Quelques vallées entaillent le massif (comme la vallée de Guzanges (parallèle à la vallée de Pradines) tandis que d'autres contribuent à l'identification des trois sous-unités paysagères, notamment la vallée du ruisseau de Boulou (au sud de la Corne), la vallée de la Coutelière (au nord du Puy de la Monédière) ou encore la vallée de la Couyge (au-nord de Chaumeil).



A-DES PLATEAUX DE HAUTE VÈZÈRE À LA VALLÉE DE LA HAUTE CORRÈZE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD-OUEST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - MASSIF DES MONÉDIÈRES



# LE MASSIF DES MONÉDIÈRES

## STRUCTURES D'ARTICULATION

**1**-LA CORNE = Formé de trois puy dont celui du Pantout, de la Roche et d'un surmonté d'une «pierre des Druides», cet événement géographique domine le bourg de Treignac depuis ses 770m d'altitude.

**2**-PUY D'ORLIAC = Modeste puy de 700m au regard du massif, il forme un pivot important, souligné par deux vallées qui lie la Corne aux emblématiques puy.

**3**-PUY DE LA MONÉDIÈRE = Puy culminant du massif.

**4**-SUC AU MAY= Formé d'un ensemble de puy, il accueille un forme un point d'orientation privilégié grâce au maintien d'espaces ouverts.

**5**-CIRQUE DE FREYSSSELINES = Dominant le village de Freysselines, les versants des puy des Monédières composent une structure géographique se rapprochant formellement des cirques.

**6**-LA JARRIGE = Haut sommet du massif (908 m).

**7**-VALLÉE DE LA COUTELIÈRE = Vallée constituant un lieu de passage privilégié en unissant la combe de Treignac au massif des Monédières

**8**-VERSANTS DE CHAUMEIL = Creusé par plusieurs ruisseaux dont la Couyge, le massif abrite une «alcôve» qui accueille aux pieds des versants, le village de Chaumeil.

**9**-PUY DE «L'AUBAZEL»= Modeste puy, souligné par la vallée du Goutaillou.

**10**-VILLAGE DE LESTARDS = Installé à proximité d'une ligne de crête et à la croisée de deux routes départementales (RD 16 et 32), il est un point de passage privilégié qui a donné son nom à un col, situé au sud du village.

**11**-PEUCH GÉANT = Modeste puy, mis en valeur par la vallée du Goutaillou.

**12**-LE COL DES GÉANTS = Point d'articulation géographique souligné par le croisement des RD 32 et 128 et présentant des vestiges gallo-romains, témoins de l'emplacement stratégique du lieu.

**13**-PUYS DE GUSSANGE = Ensemble de puy aux versants très marqués grâce à la vallée de Guzanges.

**14**-VALLÉE DE GUZANGES = Etablie parallèlement à la vallée de Pradines.

**15**-PUY CHARRIN = Puy à la silhouette massive, dominant le plateau de Pommier.

**16**-PUY BLANC - ROCHER DES FÉES = Puy surplombant le village de Chaumeil

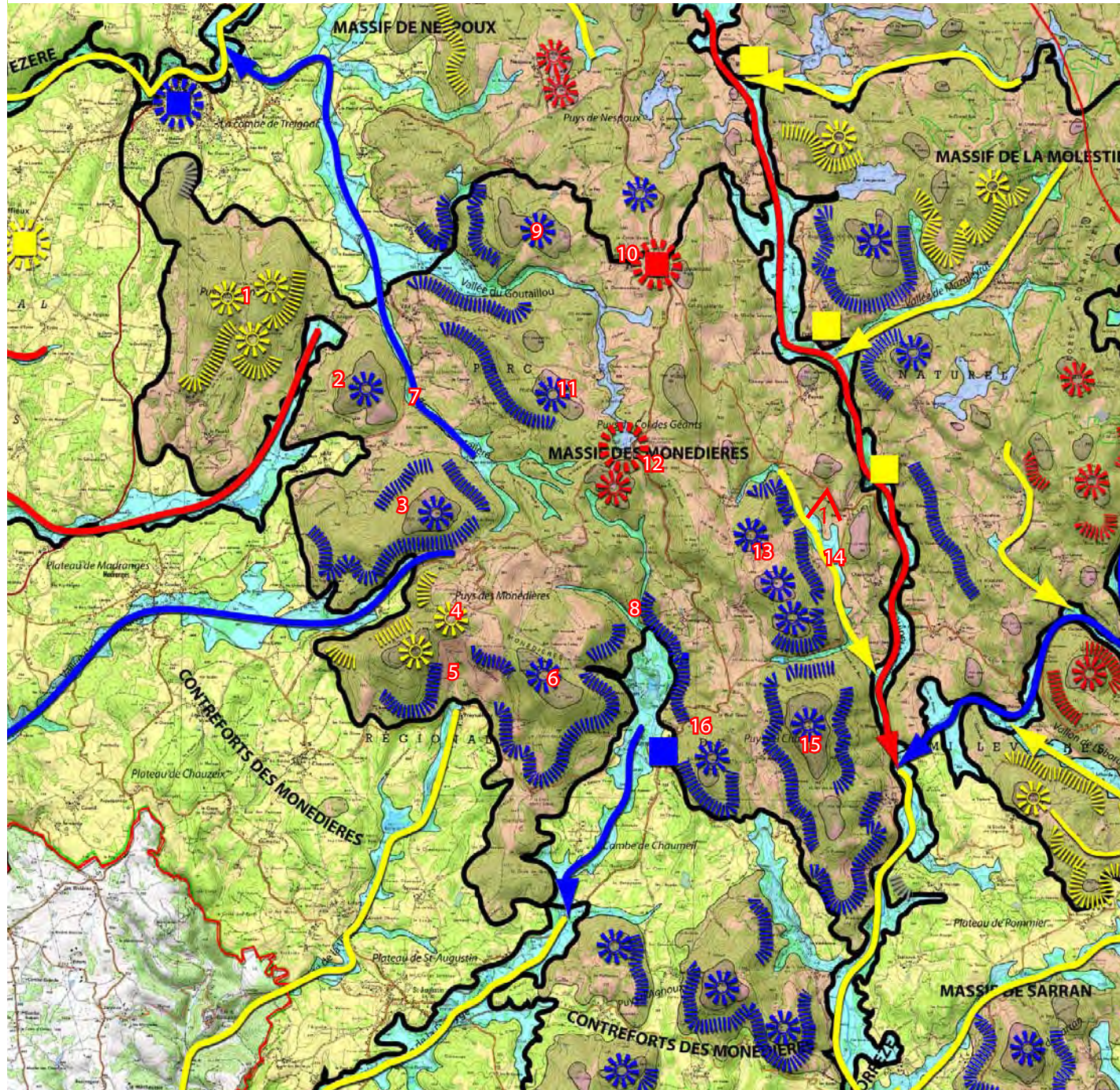


1 - Puy de la Monédière depuis la RD 180 à hauteur de Frémonteil



2 - Vue sur le Peuch Géant depuis le Col de Lestards

LIBILITÉ DE L'UNITÉ - MASSIF DES MONÉDIÈRES





# LE MASSIF DES MONÉDIÈRES

## LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

**1-LA CORNE** = La corne domine le bourg de Treignac et est très lisible. Néanmoins, les 3 puys qui la compose ne sont pas individualisés car totalement boisé.

**2-PUY D'ORLIAC** = Le Puy d'Orliac domine la départementale 180 qui le contourne. Il est parfaitement identifié.

**3-PUY DE LA MONÉDIÈRE** = Puy culminant du massif, comme les autres puys de cette partie ouest, il est très lisible.

**4-SUC AU MAY** = Les 2 puys du suc au May forment un ensemble très lisible, malgré qu'ils soient en grande partie recouverts de végétation. Très proches, il est difficile de les différencier de loin. Néanmoins lorsque l'on monte à la table d'orientation du Suc de May, on distingue nettement la proximité avec l'autre puy.

**5-CIRQUE DE FREYSSÉLINES** = structure géomorphologique très forte, le cirque de Freyssélines est régulièrement entretenu, mais visible exclusivement depuis le point de vue touristique du suc de May.

**6-LA JARRIGE** = Séparé du suc de May par le cirque de Freyssélines, la Jarrige est lisible de loin puisqu'elle domine Chaumeil. Elle est aussi bien identifiée depuis le point de vue situé au suc de May.

**7-VALLÉE DE LA COUTELIÈRE** = Elle prend naissance dans les Monédières. Modeste vallée au début, elle s'élargit très vite au delà de la limite de l'unité. Constituée de petites pâtures cloisonnées, cette vallée locale est maintenue ouverte par l'agriculture.

**8-VERSANTS DE CHAUMEIL** = Les versants pentus et boisés de la Jarrige et du puy Blanc très lisibles mettent en scène le village de Chaumeil établi sur un replat en fond de vallon.

**9-PUY DE «L'AUBAZEL»** = Ce puy est mis en scène et rendu lisible par les flancs escarpés de la vallée du Goutaillou.

**10-VILLAGE DE LESTARDS** = Le village est très bien placé géographiquement, mais reste très discret étant donné sa taille relativement modeste et son implantation à plat.

**11-PEUCH GÉANT** = Comme le puy de l'Aubazel, le Peuch est mis en scène et rendu lisible par la vallée du Goutaillou.

**12-LE COL DES GÉANTS** = Point stratégique, ce col reste malgré tout visuellement très discret car cerné de bois.

**13-PUYS DE GUSSANGE** = les 3 sommets qui forment les puys de Gussange forment un ensemble lisible depuis la D32 qui passe au pied à l'est. Il est difficile de différencier un par un les puys.

**14-VALLÉE DE GUZANGES** = La vallée de Guzanges à dominante bocagère contraste fortement avec l'ambiance locale très forestière et reste malgré tout très ouverte, même si on peut constater à plusieurs endroits l'avancée de la forêt.

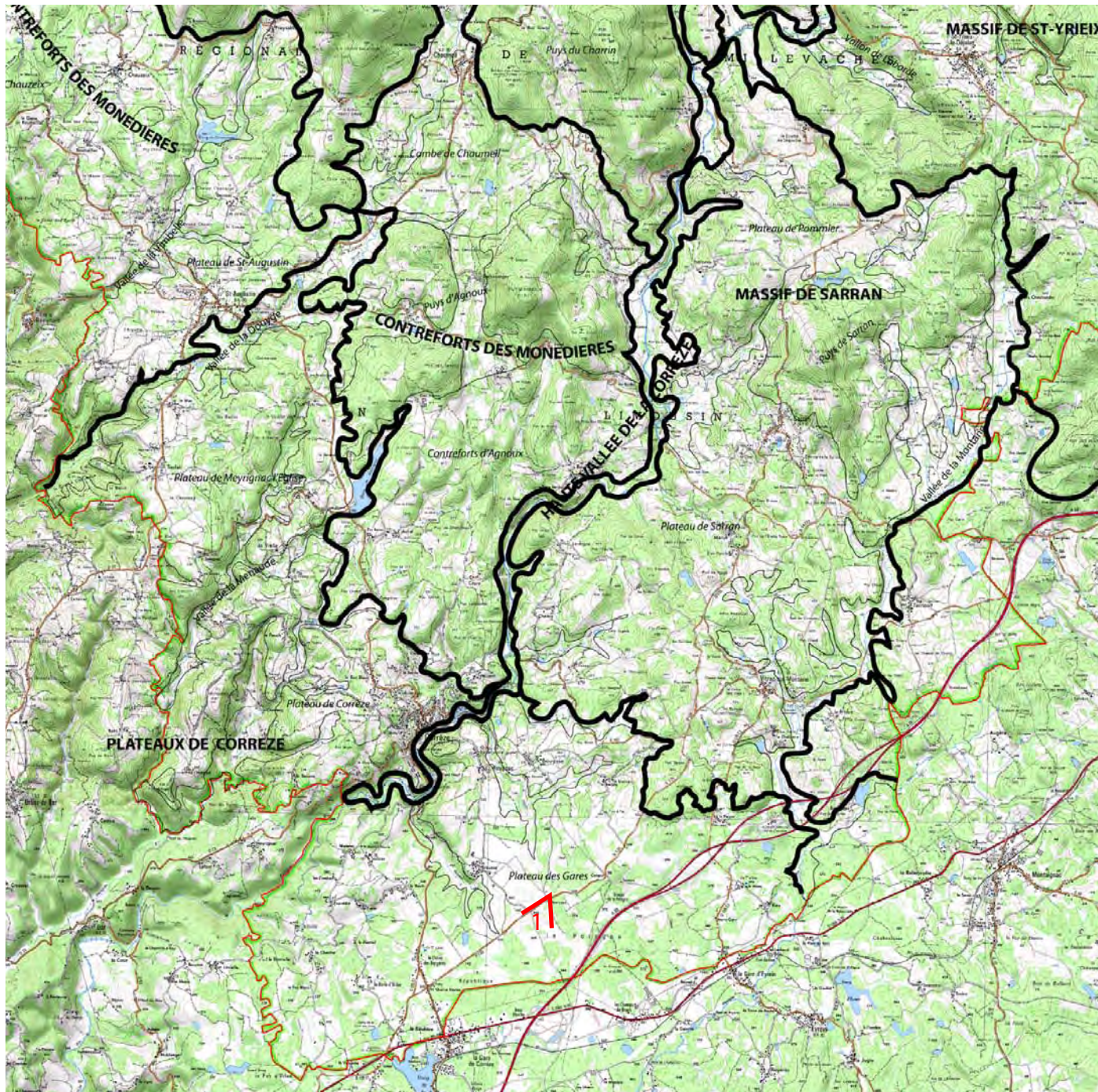
**15-PUY CHARRIN** = Ce puy très imposant se lit facilement sur le terrain. Fortement boisé, il forme une arête forte d'axe nord-sud contournée par la D 121.

**16-PUY BLANC - ROCHER DES FÉES** = Ce puy surplombe le village de Chaumeil et est très repérable.



1 - Puys de Gussanges aux versants soulignés par la vallée de Guzanges

CONTOURS DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE CORRÈZE



## LES PLATEAUX DE CORRÈZE

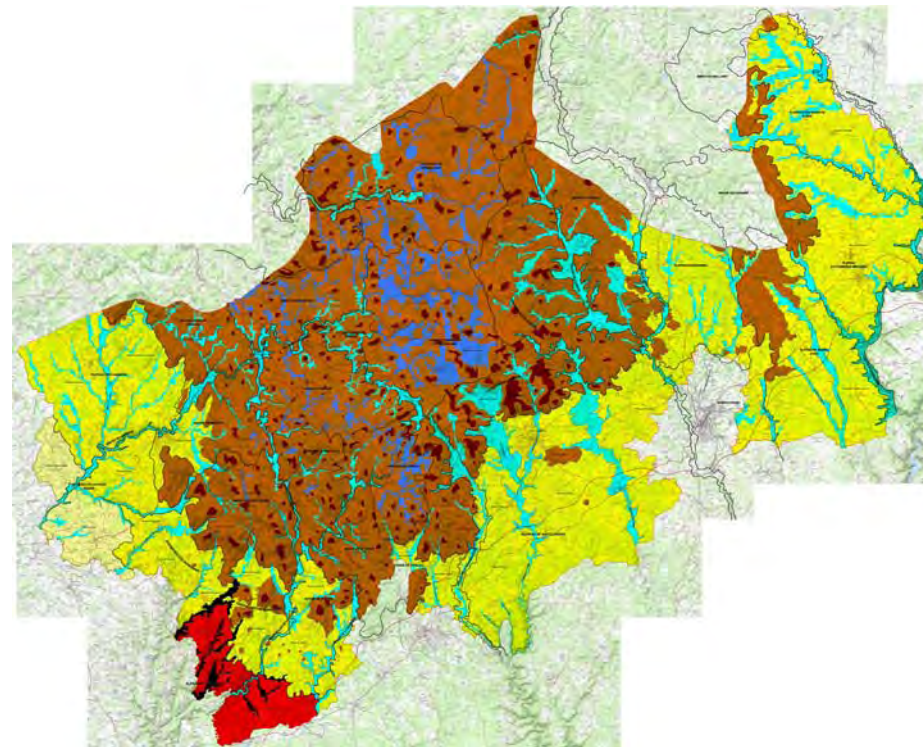
### PRÉSENTATION

Les Plateaux de Corrèze forment l'extrémité méridionale du Parc Naturel Régional de Millevaches.

Plus ou moins vallonnés, ces plateaux s'établissent à des altitudes de 500-600 m et sont entaillés par la rivière Corrèze et occupés par le bourg de Corrèze (d'où la dénomination de l'unité Plateaux de Corrèze).

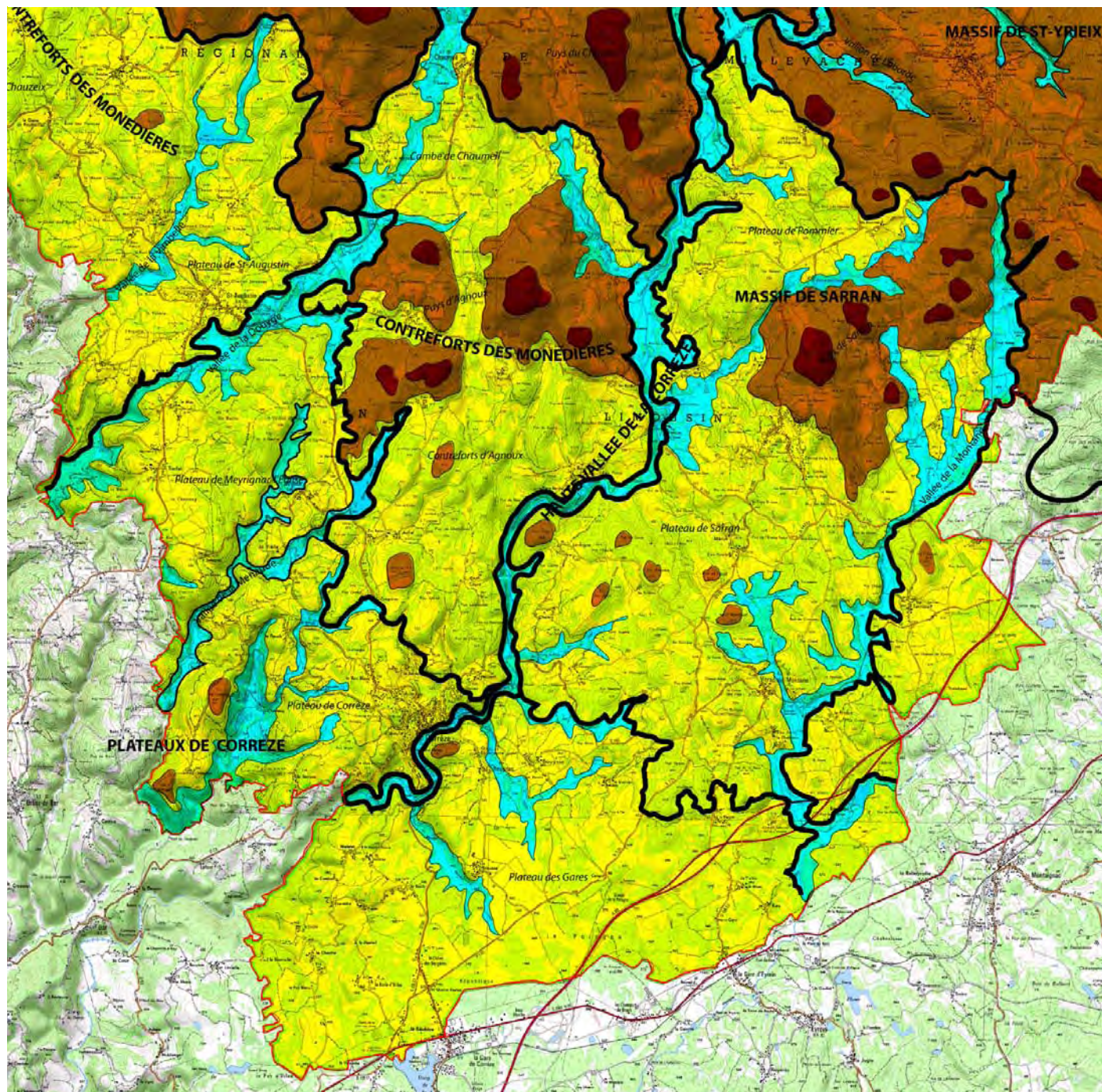
Relevant des plateaux intermédiaires, cette unité forme la transition entre les contreforts des Monédières (au nord) et le paysage de «gorges» du territoire de Tulle (au Sud), façonné par les rivières de la Corrèze, de la Vimbelle ou encore de la Montane.

Pour autant, dans le cas d'un élargissement du périmètre d'étude au Sud, le contour, voir l'existence même de l'unité pourrait être remise en question car son identification sur le terrain est peu évidente.



1- Plateau des Gares depuis la RD 135

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE CORRÈZE



# LES PLATEAUX DE CORRÈZE

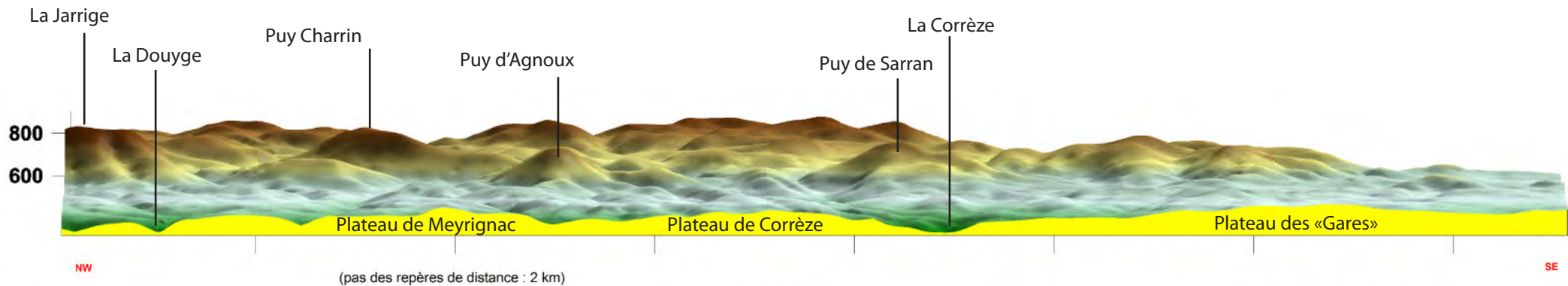
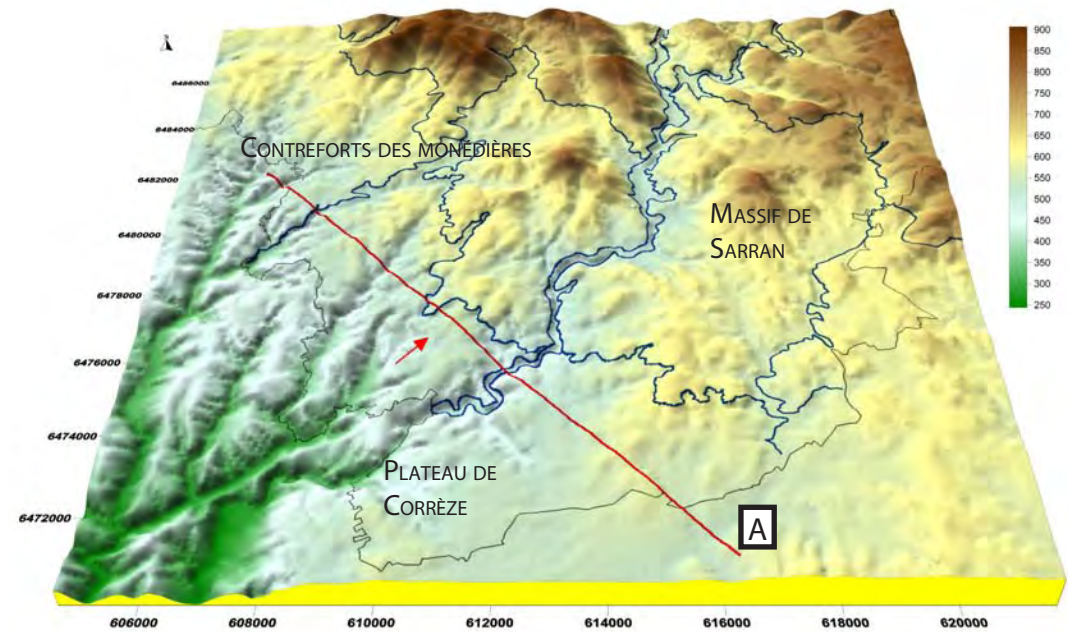
## STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, cette unité s'organise sur un ensemble de plateaux entaillés et délimités par les vallées de la Douyge au nord et de la Corrèze au sud.

Relevant des plateaux intermédiaires, les trois replats repérés dans le périmètre d'étude (Meyrignac, Corrèze et les Gares) présentent des modelés différents.

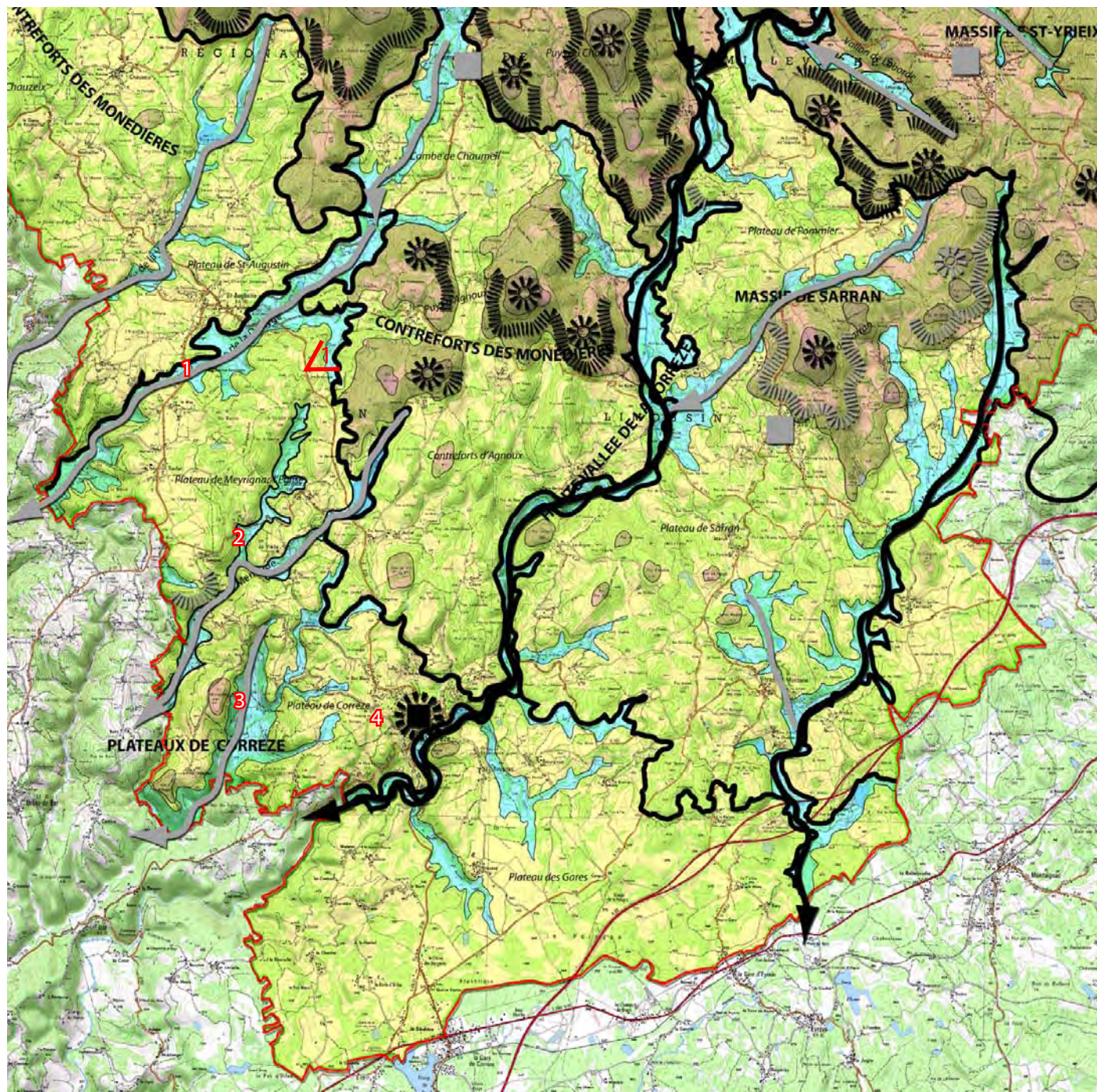
Ainsi les plateaux de Meyrignac l'Eglise et de Corrèze, pris en étau entre le Massif d'Agnoux et le paysage de gorges au sud-ouest, forment un paysage vallonné de transition mais d'envergure et de lisibilité réduites.

Le plateau des Gares (ainsi dénommé par la proximité des Gares d'Eyrein et de Corrèze) se révèle quant à lui plus vaste, et semble relever d'une entité géographique plus grande, située en dehors du périmètre d'étude.



A-DES CONTREFORTS DES MONÉDIÈRES AU PLATEAU DE CORRÈZE - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD-OUEST

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE CORRÈZE



## LES PLATEAUX DE CORRÈZE

### STRUCTURES D'ARTICULATION

**1**-VALLÉE DE LA DOUYGE = Façonnée par la rivière la Douyge née dans l'alcôve de Chaumeil et s'unissant à la Vimbelle au lieu-dit la Chapelle de Bort, cette vallée contribue à l'individualisation des massifs d'Agnoux et des Monédières et forme la limite nord des plateaux de Corrèze.

**2**-VALLÉE DE LA MENAUDE = Formée de plusieurs ruisseaux issus du Massif d'Agnoux, cette vallée prend « officiellement » le nom de Menaude en aval du pont de l'Hôpital après la confluence du ruisseau de Viers et des Dagues. Cette vallée joue un grand rôle dans l'événement géomorphologique atypique investi par le village perché de Bar (hors du périmètre d'étude).

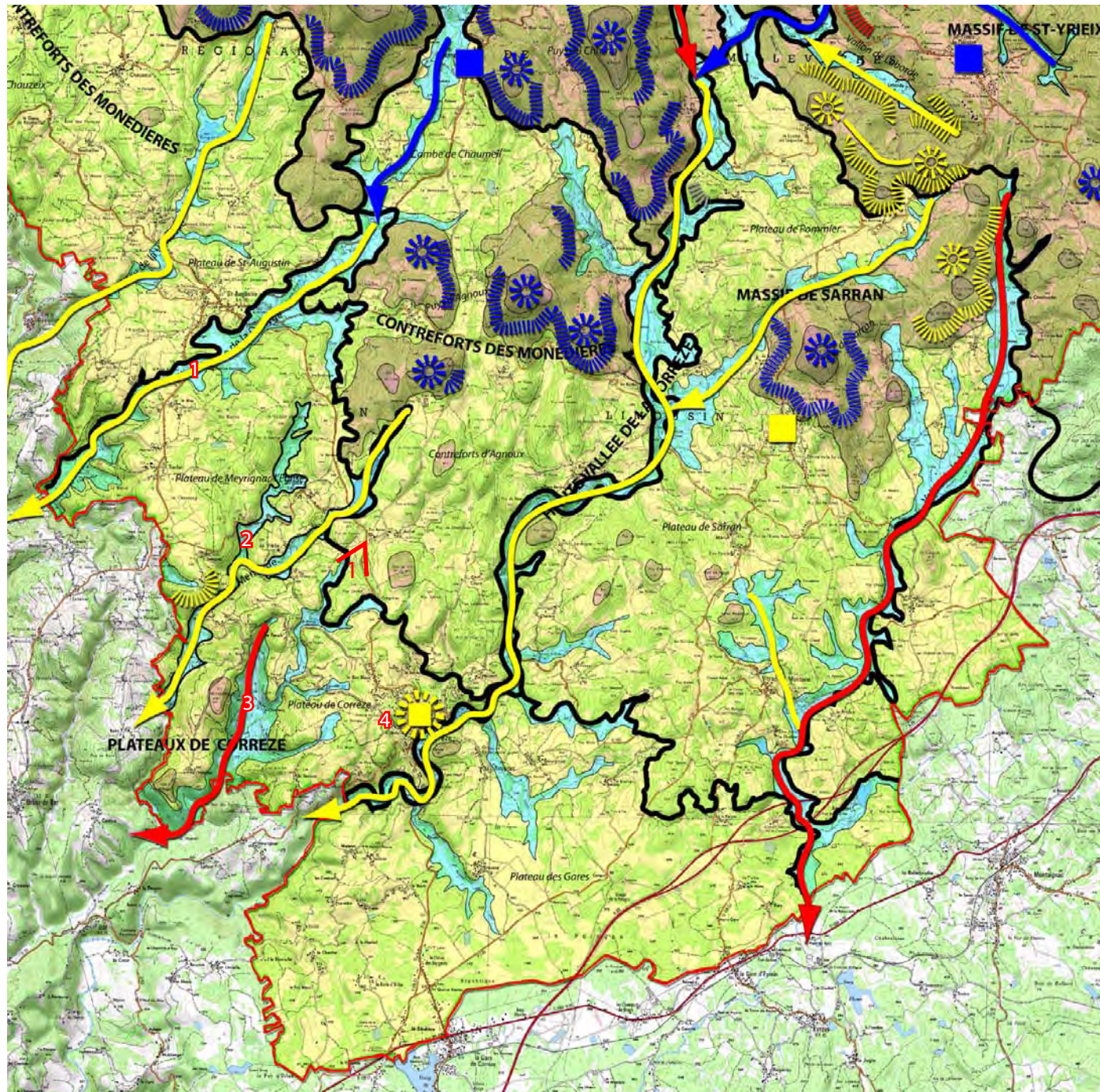
**3**-VALLÉE DU RUISSEAU DE VIERS = Affluent de la Menaude.

**4**-LE BOURG DE CORRÈZE = Installé sur la rive droite de la rivière Corrèze, le bourg en domine la vallée, accroché à son versant sud.



1 - Vue sur le Massif d'Agnoux depuis le plateau de Meyrignac (RD26)

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - PLATEAUX DE CORRÈZE





## LES PLATEAUX DE CORRÈZE

### LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

**1**-VALLÉE DE LA DOUYGE = Les côteaux qui ensèrent la vallée de la Douyge sont lisibles lorsqu'on la traverse au niveau des Départementales 26 et 32 en dessous de St Augustin. Plus au sud-ouest, en limite d'étude, les côteaux sont de plus en plus pentus et recouverts de végétation.

**2**-VALLÉE DE LA MENAUDE = Peu accessible, la vallée de la Menaude est peu lisible hormis au niveau du puy d'Arcout où le dénivelé est marqué.

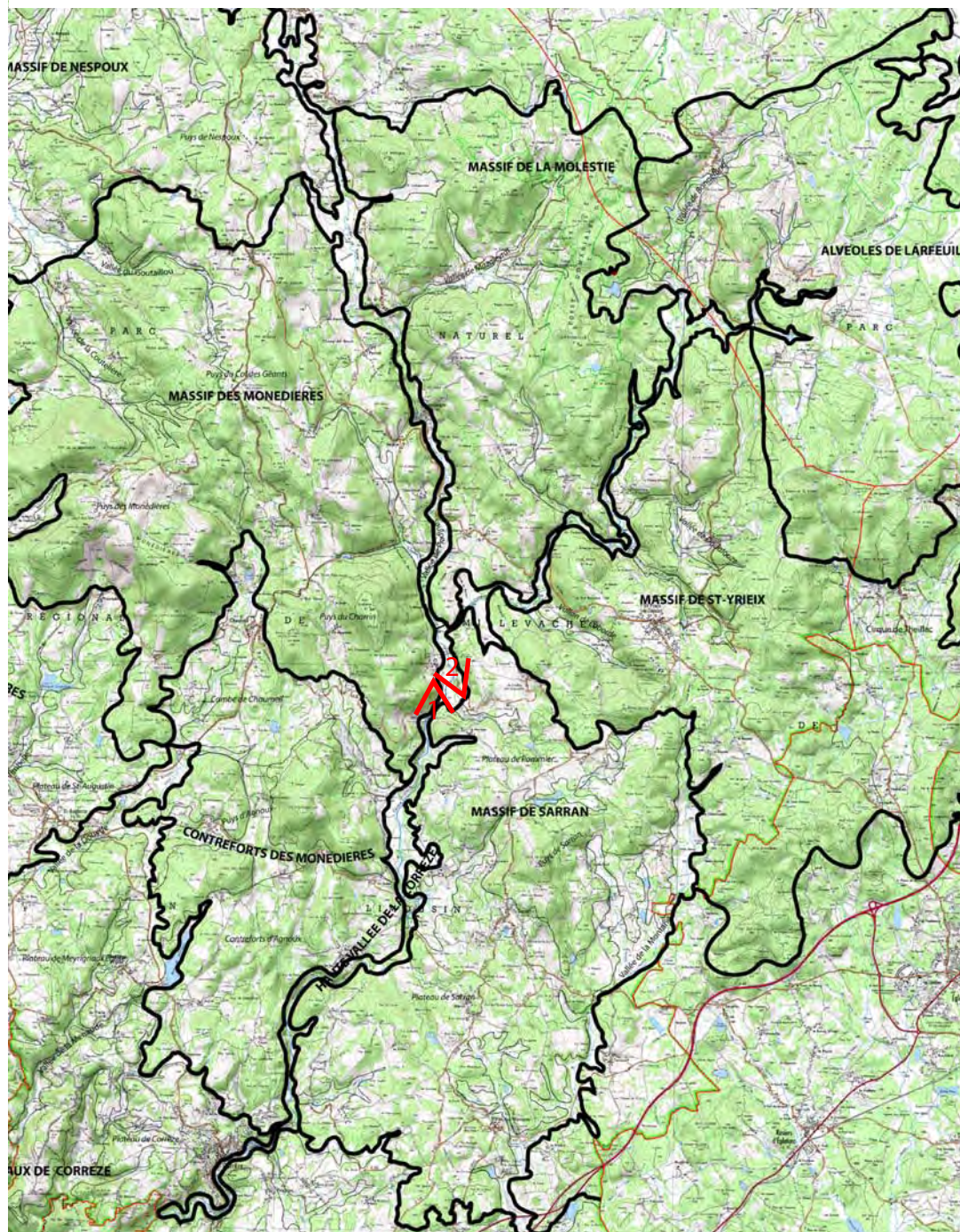
**3**-VALLÉE DU RUISSEAU DE VIERS = Affluent de la Menaude, cette petite vallée peu accessible à l'écart des voies de communication n'est pas lisible.

**4**-LE BOURG DE CORRÈZE = L'implantation spécifique du bourg qui domine la vallée de la Corrèze se lit lorsque l'on est dans le bourg. Néanmoins, les différentes routes d'accès n'offrent pas de vues dégagées permettant d'appréhender la situation spécifique du bourg. Les grands conifères qui émergent des jardins situés en contrabas perturbent la lecture.



1 - Vue en direction des bas-plateaux Corrèziens depuis les contreforts d'Agnoux (RD 26)

## CONTOURS DE L'UNITÉ - HAUTE VALLÉE DE LA CORRÈZE



1 - La vallée de la Corrèze et le village du Vialaneix (RD 121)

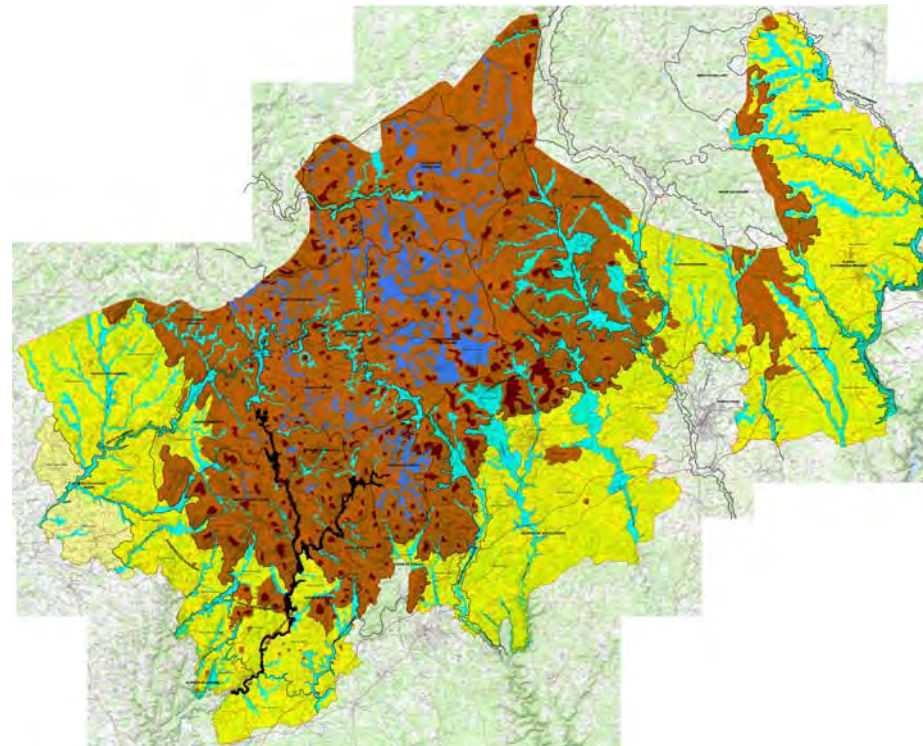
## LA HAUTE-VALLÉE DE LA CORRÈZE

### PRÉSENTATION

La Haute vallée de la Corrèze forme une unité emblématique du département corrézien où elle déploie l'intégralité de son cours, depuis sa source dans les alvéoles de Larfeuil jusqu'à sa confluence avec la Vézère en aval de Brive la Gaillarde, en passant par Tulle.

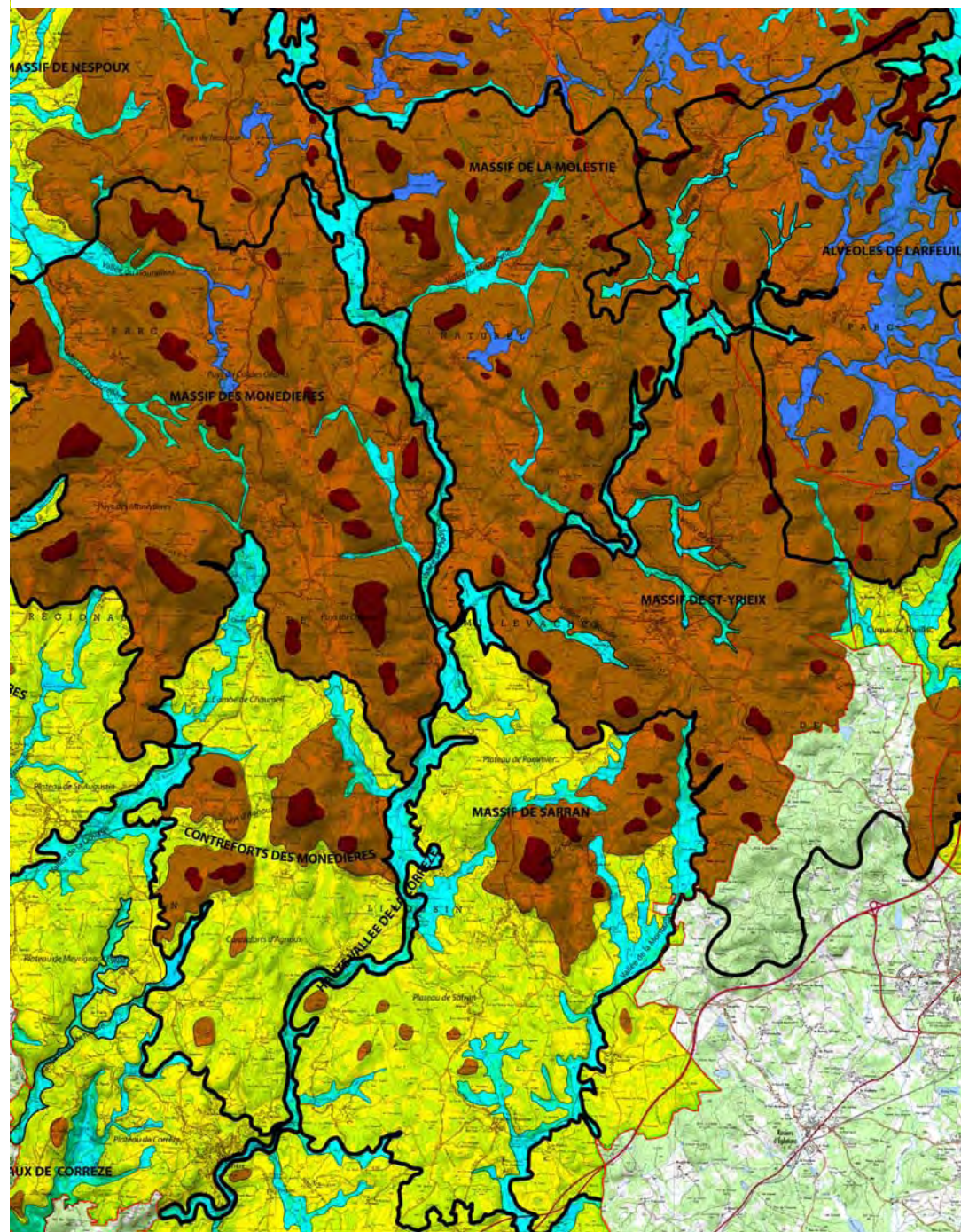
A l'échelle du Parc Naturel Régional, la vallée de la Corrèze apporte une forte structure au plateau supérieur et contribue à l'individualisation de plusieurs unités, notamment les Massifs des Monédières, de St-Yrieix le Déjalat ou de la Molestie.

Une vallée secondaire, creusée par la Corrèze de Pradines a été intégrée dans l'unité de la Haute vallée de la Corrèze, car elle a façonné une vallée aux allures de « faille » qui s'étire jusqu'au pied de Gourdon-Murat.



2-La vallée de la Corrèze à proximité du Pont du Vialaneix (RD 121 en direction du Sud)

# STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - HAUTE VALLÉE DE LA CORRÈZE



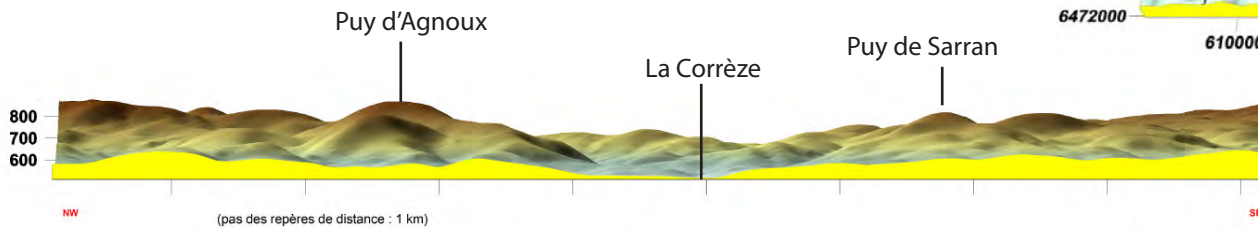
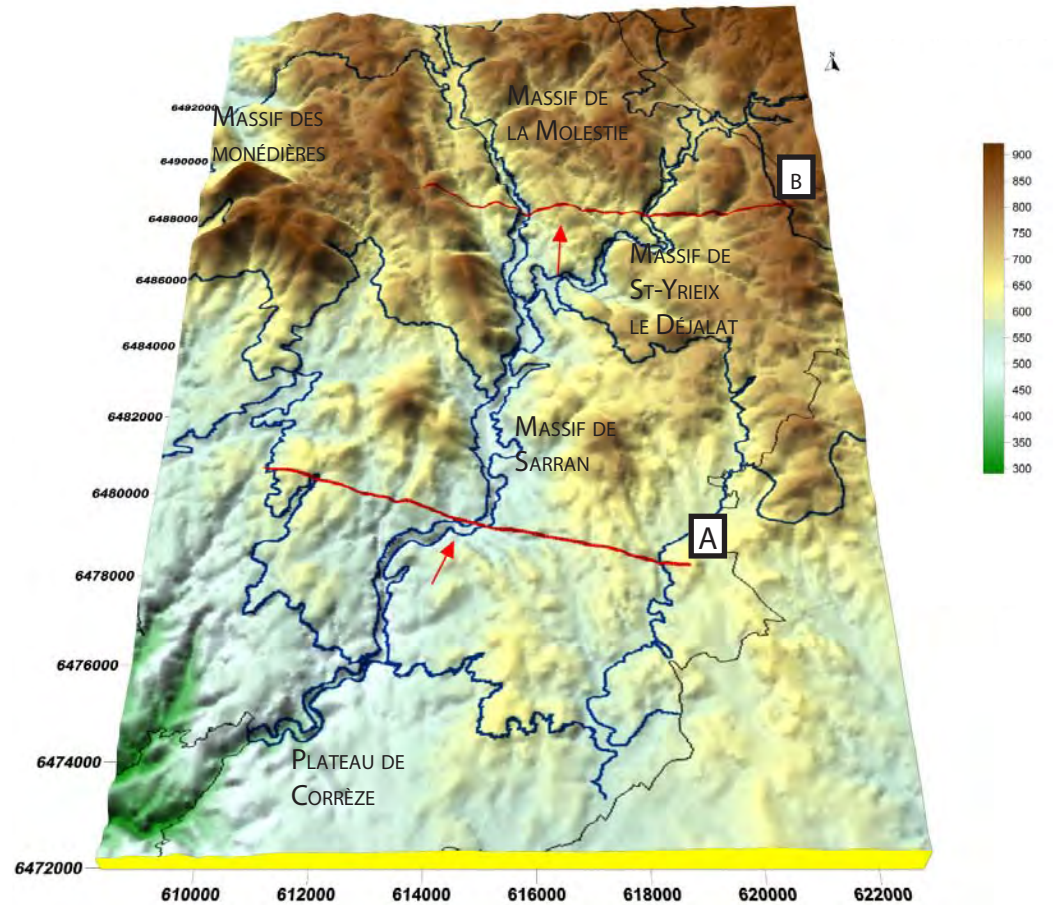
# LA HAUTE-VALLÉE DE LA CORRÈZE

## STRUCTURES SPATIALES

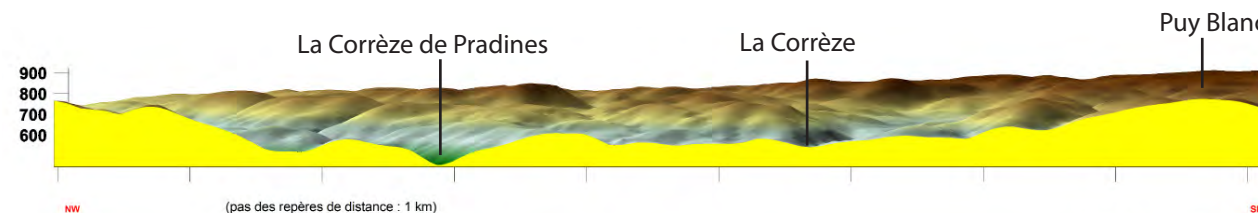
Structurellement, l'unité est formée de deux vallées (la Corrèze et la Corrèze de Pradines) qui entaillent les deux grands «types» de plateaux du PNR :

- les plateaux supérieurs (600-900m) dont relèvent les Massifs des Monédières, de St-Yrieix le Déjalat et de la Molestie ;
- les plateaux intermédiaires (400-600m) auxquels appartiennent les plateaux de Corrèze, les Contreforts des Monédières ou encore le Massif de Sarran.

Détenant un profil très affirmé sur la majeure partie de son linéaire, la vallée se révèle moins encaissée lors de sa «sortie» du plateau supérieur à proximité du Massif de Sarran, unité transitoire entre les plateaux supérieurs et intermédiaires.

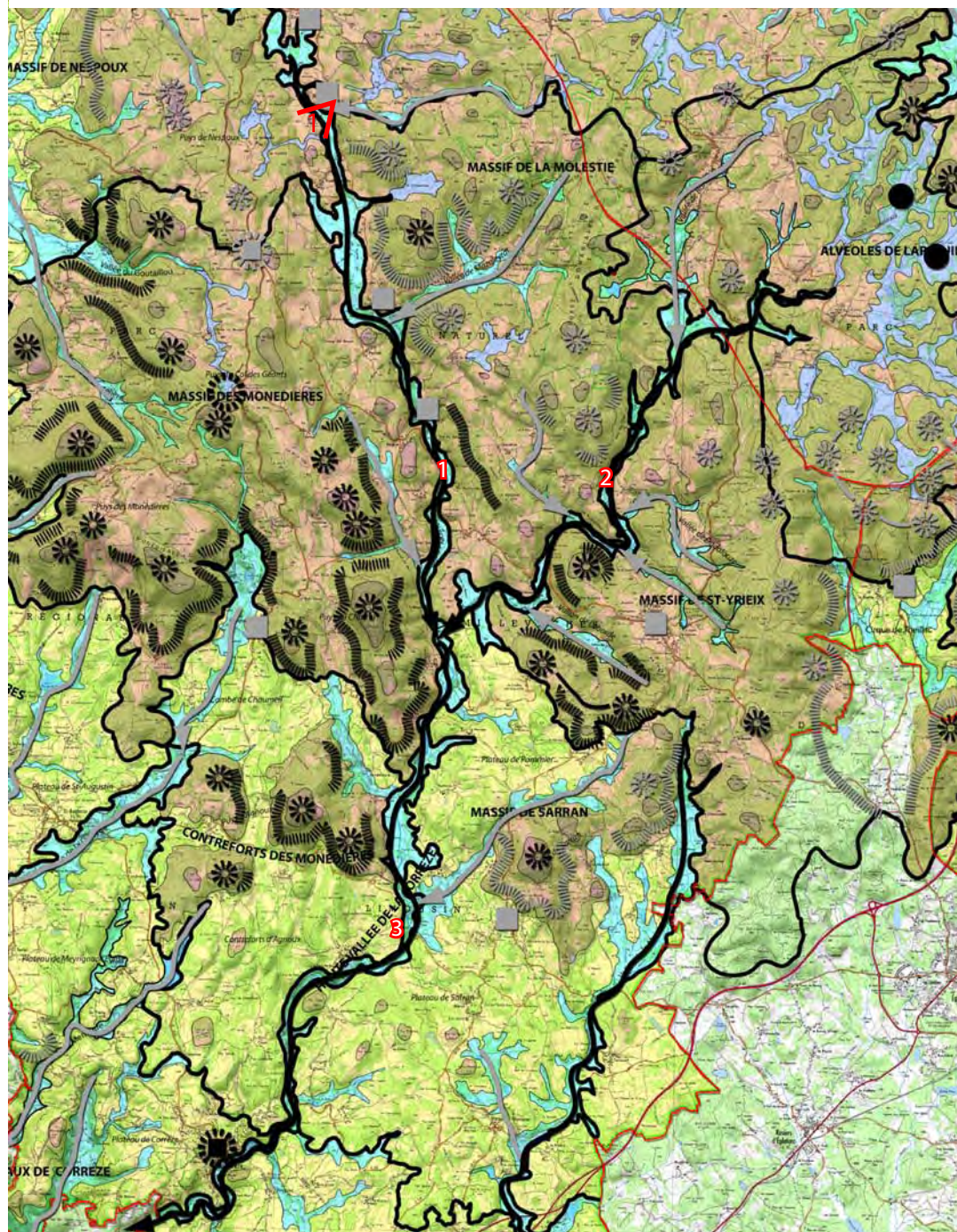


A-DÉS CONTREFORTS DES MONÉDIÈRES AU MASSIF DE SARRAN - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD-OUEST



B-DU MASSIF DES MONÉDIÈRES AU MASSIF DE ST-YRIEIX LE DÉJALAT - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD

# STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - HAUTE VALLÉE DE LA CORRÈZE



## LA HAUTE-VALLÉE DE LA CORRÈZE

### STRUCTURES D'ARTICULATION

**1**-VALLÉE DE LA CORRÈZE DE PRADINES = Vallée au profil très affirmée, qui abrite ponctuellement quelques villages sur ses versants Sud-Ouest comme Gourdon-Murat, Pradines ou Grandsaigne.

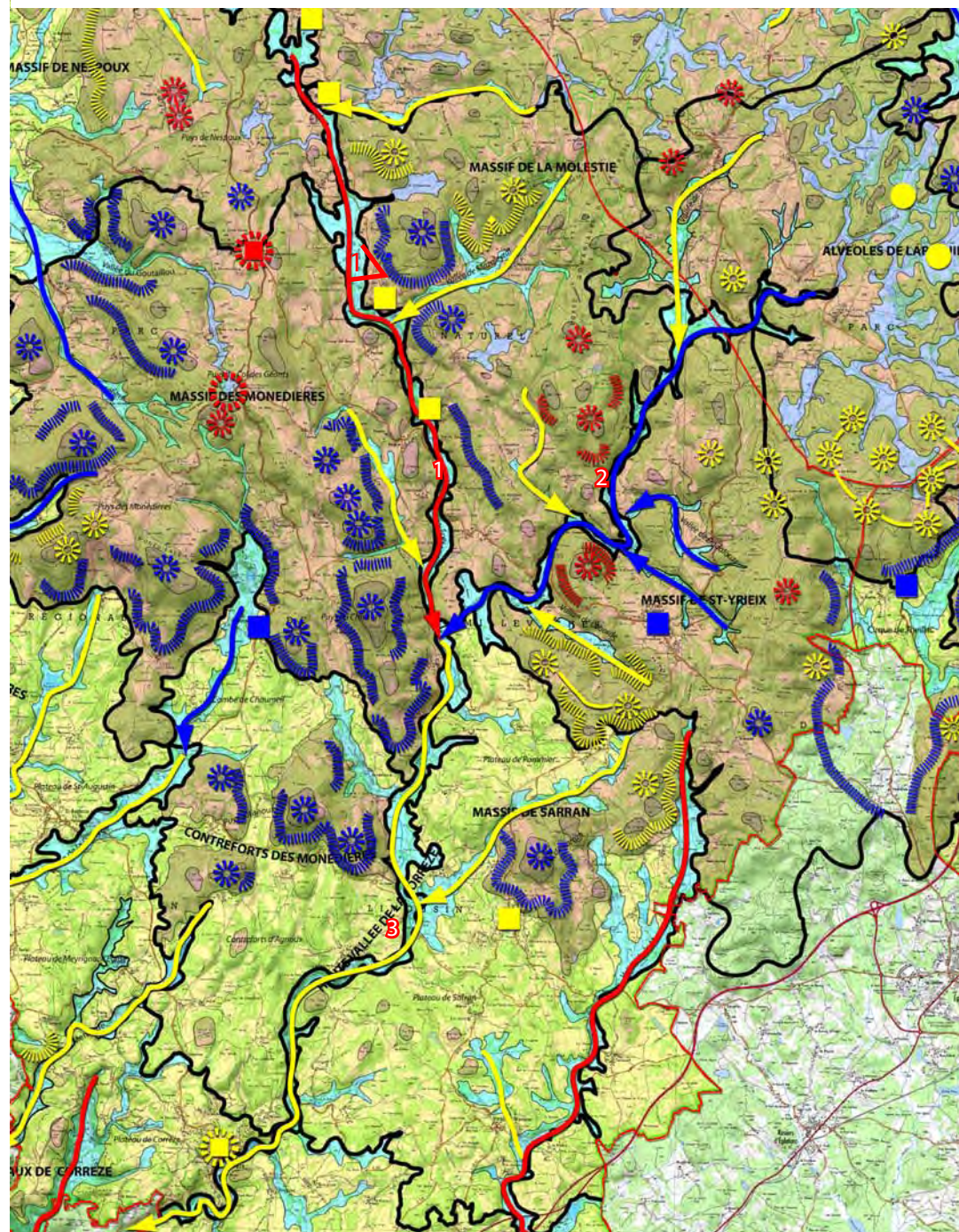
**2**-HAUTE VALLÉE DE LA CORRÈZE (PLATEAUX SUPÉRIEURS)= Partie de la vallée qui évolue au sein des plateaux supérieurs et qui tient un grand rôle dans l'individualisation des Massifs de la Molestie et de St-Yrieix le Déjalat.

**3**-HAUTE VALLÉE DE LA CORRÈZE (PLATEAUX INTERMÉDIAIRES) = Partie de la vallée moins encaissée qui évolue au sein des plateaux intermédiaires et qui individualise le massif de Sarran des Contreforts des Monédières. Surplombée par le bourg de Corrèze, la rivière évolue de nouveau dans une vallée au profil marqué en quittant le PNR.



1 - La vallée de la Corrèze de Pradines (RD 32E3 près de Gourdon-Murat)

# LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - HAUTE VALLÉE DE LA CORRÈZE





## LA HAUTE-VALLÉE DE LA CORRÈZE

### LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

**1**-VALLÉE DE LA CORRÈZE DE PRADINES = Le profil de la vallée est affirmé, voir très affirmé, mais la Corrèze coule dans un environnement très boisé avec peu de voies de communication. Elle reste peu visible.

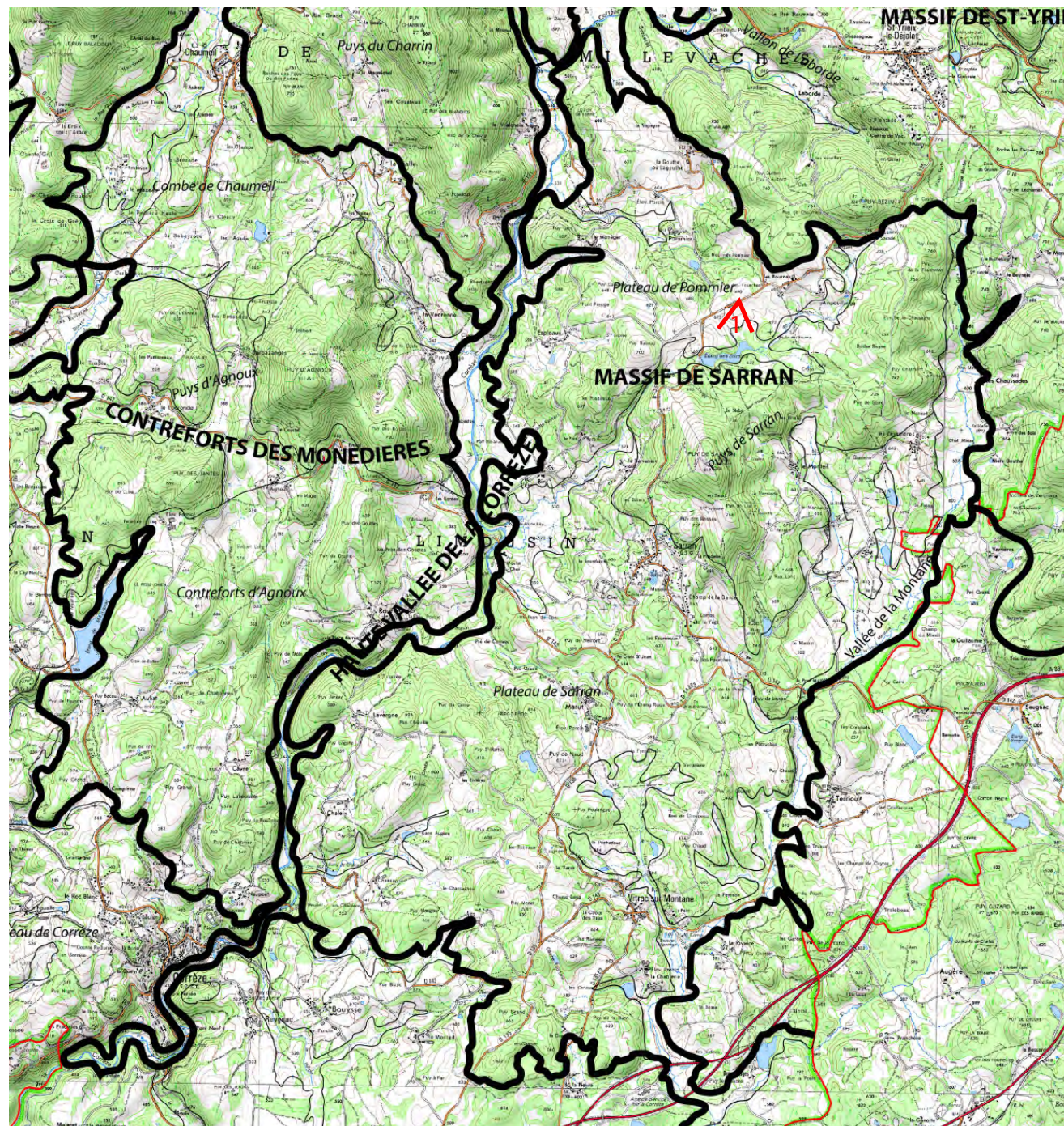
**2**-H<sup>TE</sup> VALLÉE DE LA CORRÈZE (PLATEAUX SUPÉRIEURS)= Le profil est très affirmé, mais il y a beaucoup plus d'espaces ouverts et surtout plus de voies de communication qui permettent d'avoir une vue d'ensemble de la vallée (D32).

**3**-H<sup>TE</sup> VALLÉE DE LA CORRÈZE (PLATEAUX INTERMÉDIAIRES) = Le profil reste bien affirmé même si la vallée évolue sur le plateau intermédiaire successivement au coeur d'espaces boisés et espaces ouverts.



1 - La vallée de la Corrèze de Pradines (RD 32E3 près de Pradines)

CONTOURS DE L'UNITÉ - MASSIF DE SARRAN



## LE MASSIF DE SARRAN

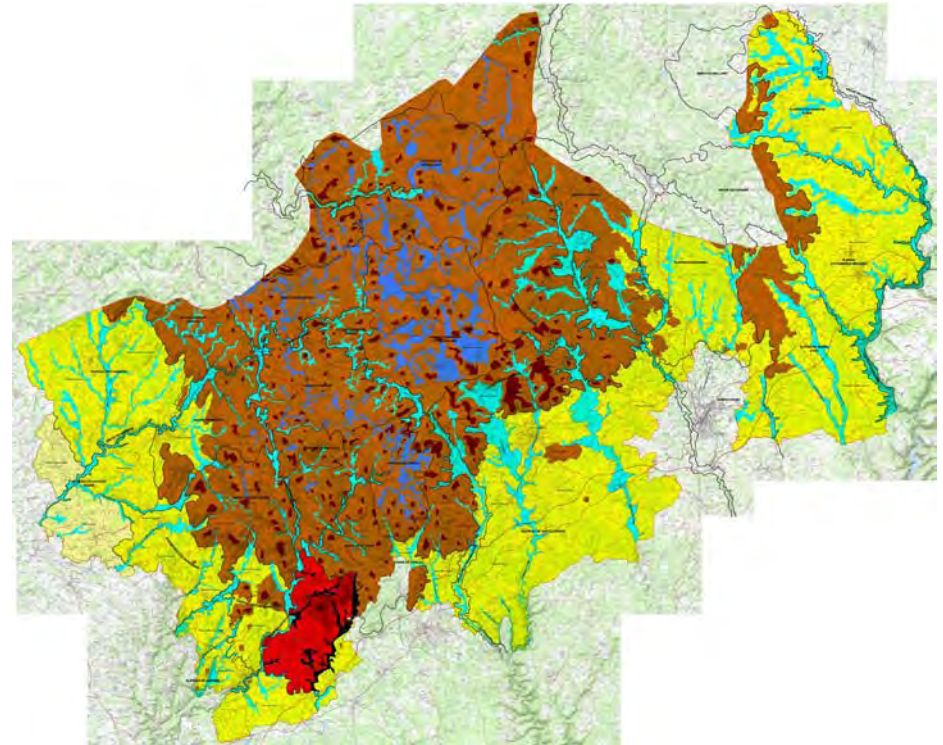
### PRÉSENTATION

Le Massif de Sarran forme une modeste unité à l'échelle du Parc Naturel Régional qui prend corps en périphérie sud du plateau supérieur de Millevaches.

Détenant un modelé proche du Massif d'Agnoux, le Massif de Sarran n'a pas été intégré aux Contreforts des Monédières, dont il est tenu à distance par la Haute vallée de la Corrèze, en plus de son adossement au Massif de St-Yrieix le Déjalat.

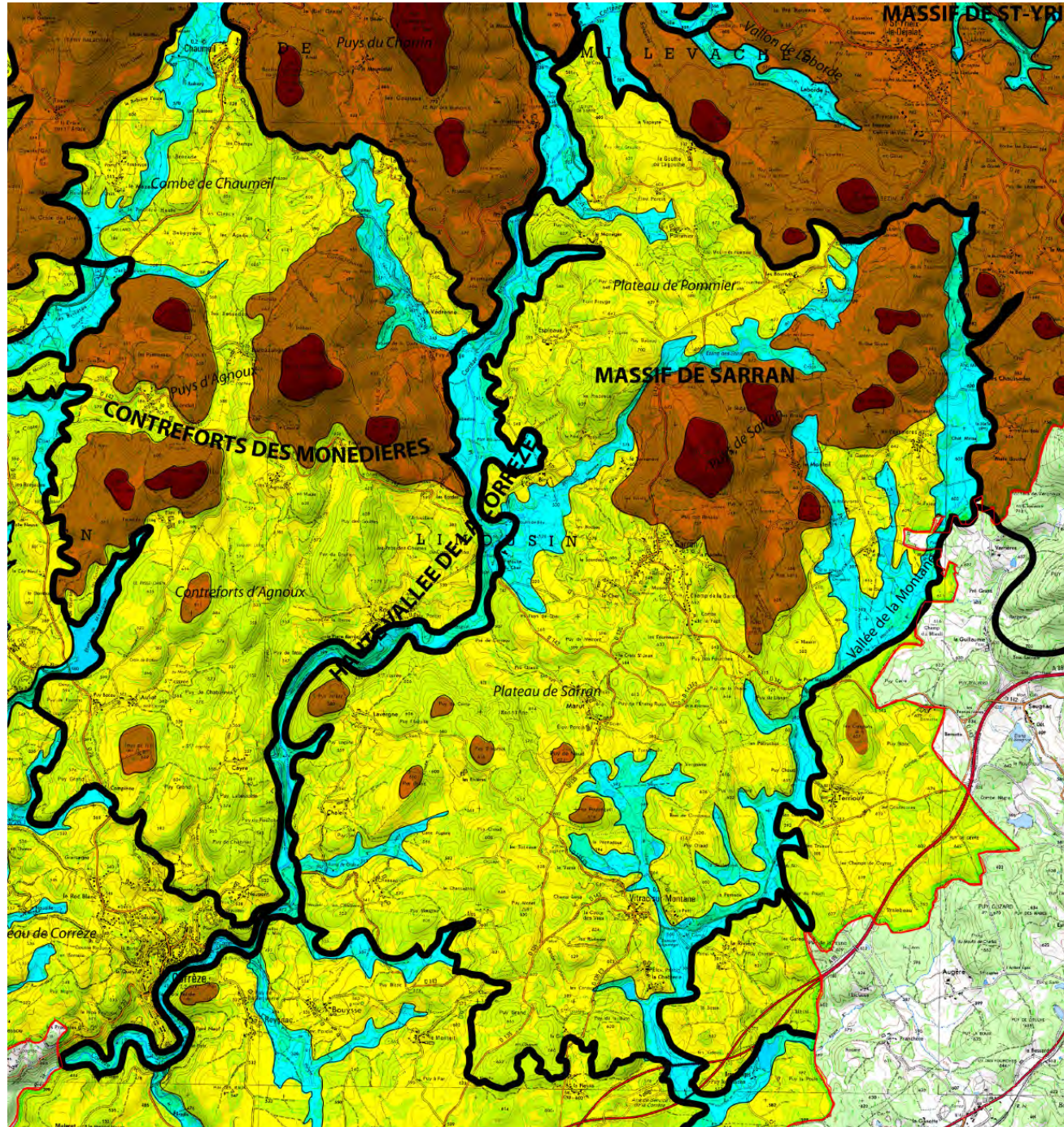
Occupée par deux bourgs (Vitrac sur Montane et Sarran), la reconnaissance de l'unité est rendue possible sur le terrain grâce au Puy de Sarran.

Délimité sur ses façades Ouest et Est par deux vallées (Haute Corrèze et la Montane), l'unité assure la liaison entre le plateau supérieur et les plateaux intermédiaires dont témoignent ses altimétries étagées entre 550 et 800 m.



1- Le Puy de Sarran vu depuis la «vallée» de Salvaneix (RD 135) à proximité de l'Etang de Stizaleix

STRUCTURES SPATIALES DE L'UNITÉ - MASSIF DE SARRAN



# LE MASSIF DE SARRAN

## STRUCTURES SPATIALES

Structurellement, cette unité assure la liaison entre les plateaux supérieurs et intermédiaires au sud du PNR.

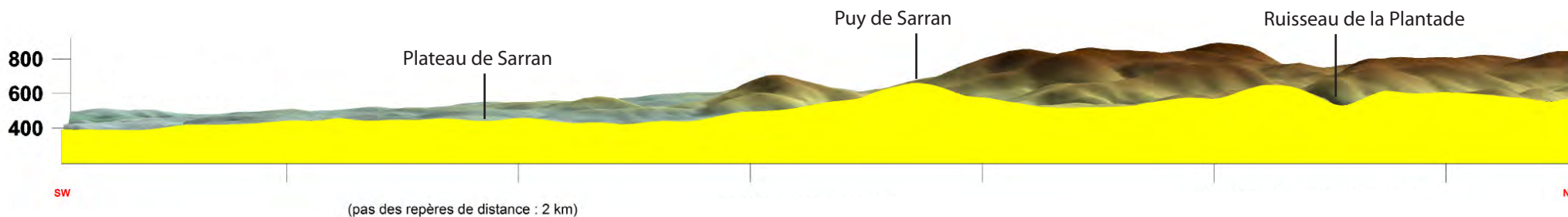
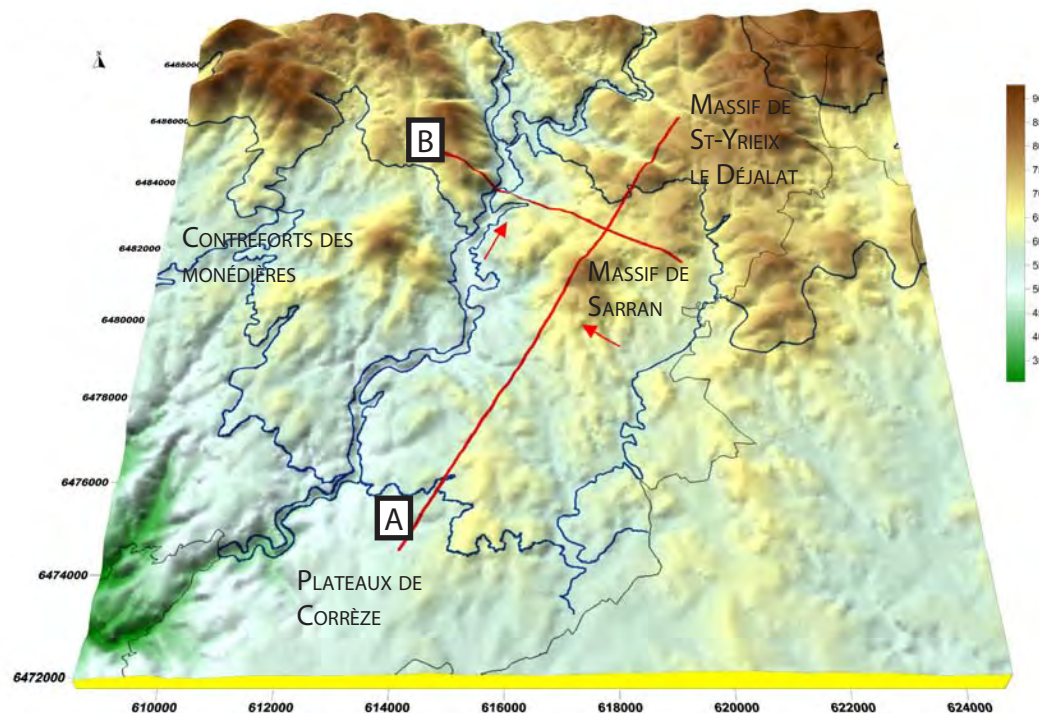
Elle s'organise autour d'un «îlot», fragment du plateau supérieur, doté d'un sommet culminant à 810 m, (le Puy de Sarran) et se trouve «rattachée» au Massif de St-Yrieix le Déjalat par un cortège de puy aux altitudes plus modestes (Puy de Serre-729m ; Puy Chaumant-747m ; Puy de la Chassagne-759m ; Puy Long-760m).

Les vallées principales jouent le rôle de limites géographiques de l'unité avec la Haute vallée de la Corrèze à l'ouest et la vallée de la Montane qui l'individualisent des plateaux Est d'Egletons.

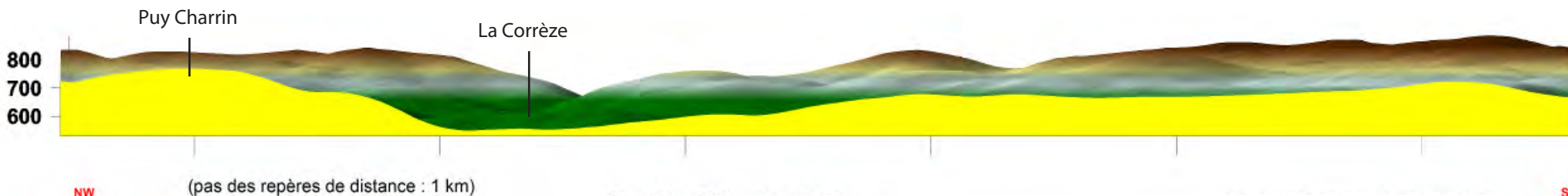
Deux plateaux vallonnés forment la structure principale du massif et s'établissent au nord et sud du Puy de Sarran.

Le «plateau» de Pommier, ceinturé par des hauts sommets forme une alcôve perchée animée de cours d'eau, dont le ruisseau de Salvaneix déployé au pied du versant Nord du Puy de Sarran.

Le plateau de Sarran s'établit entre 550 et 650 m d'altitude et présente un modelé très ondulé, contrastant avec les plateaux de Corrèze au Sud, notamment la sous-unité, le plateau des Gares.

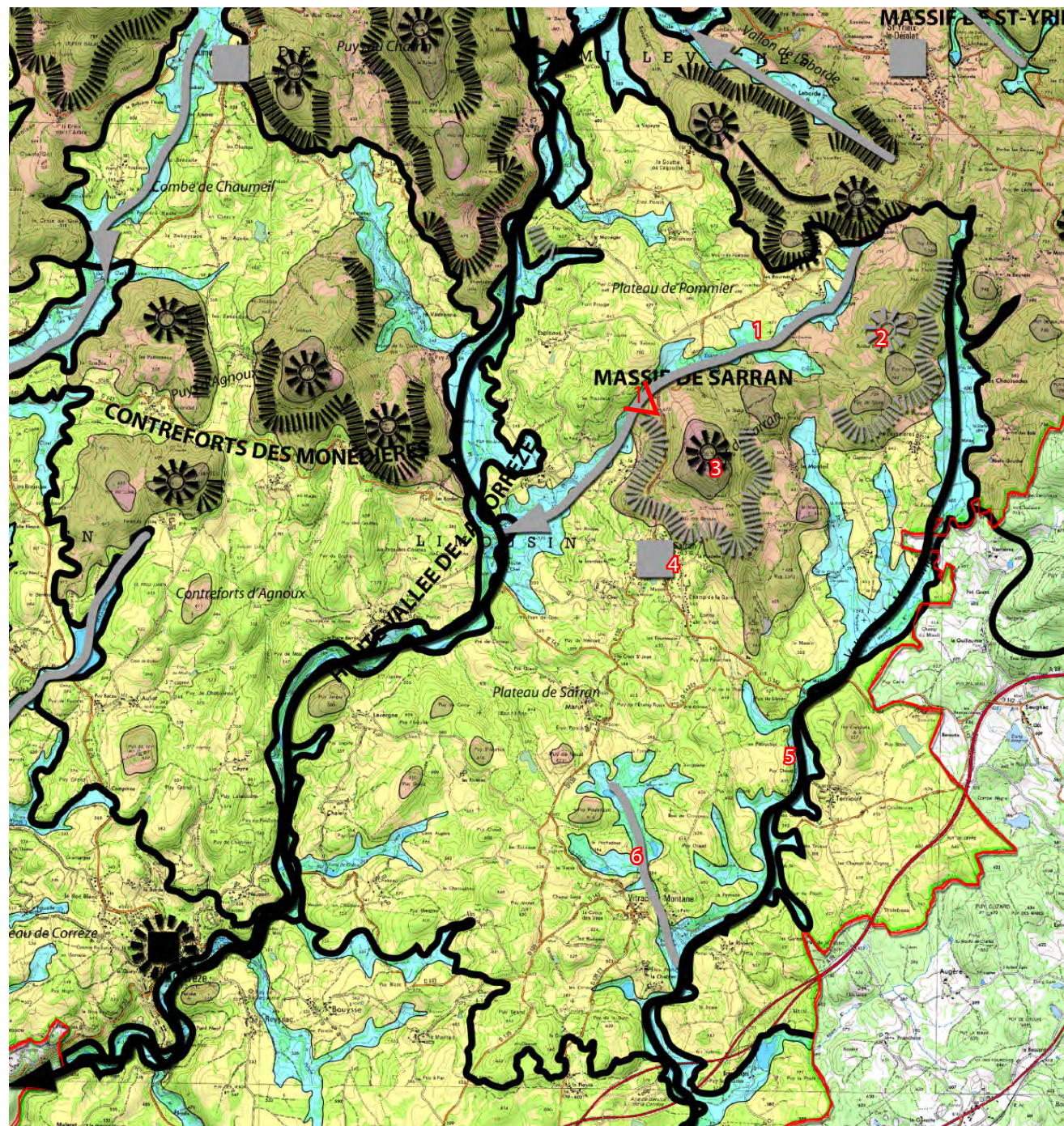


A-DES PLATEAUX DE CORRÈZE AU MASSIF DE ST-YRIEIX LE DÉJALAT - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS L'EST



B-DU MASSIF DES MONÉDIÈRES AU MASSIF DE SARRAN - COUPE ELEVATION VUE DEPUIS LE SUD

STRUCTURES D'ARTICULATION DE L'UNITÉ - MASSIF DE SARRAN



# LE MASSIF DE SARRAN

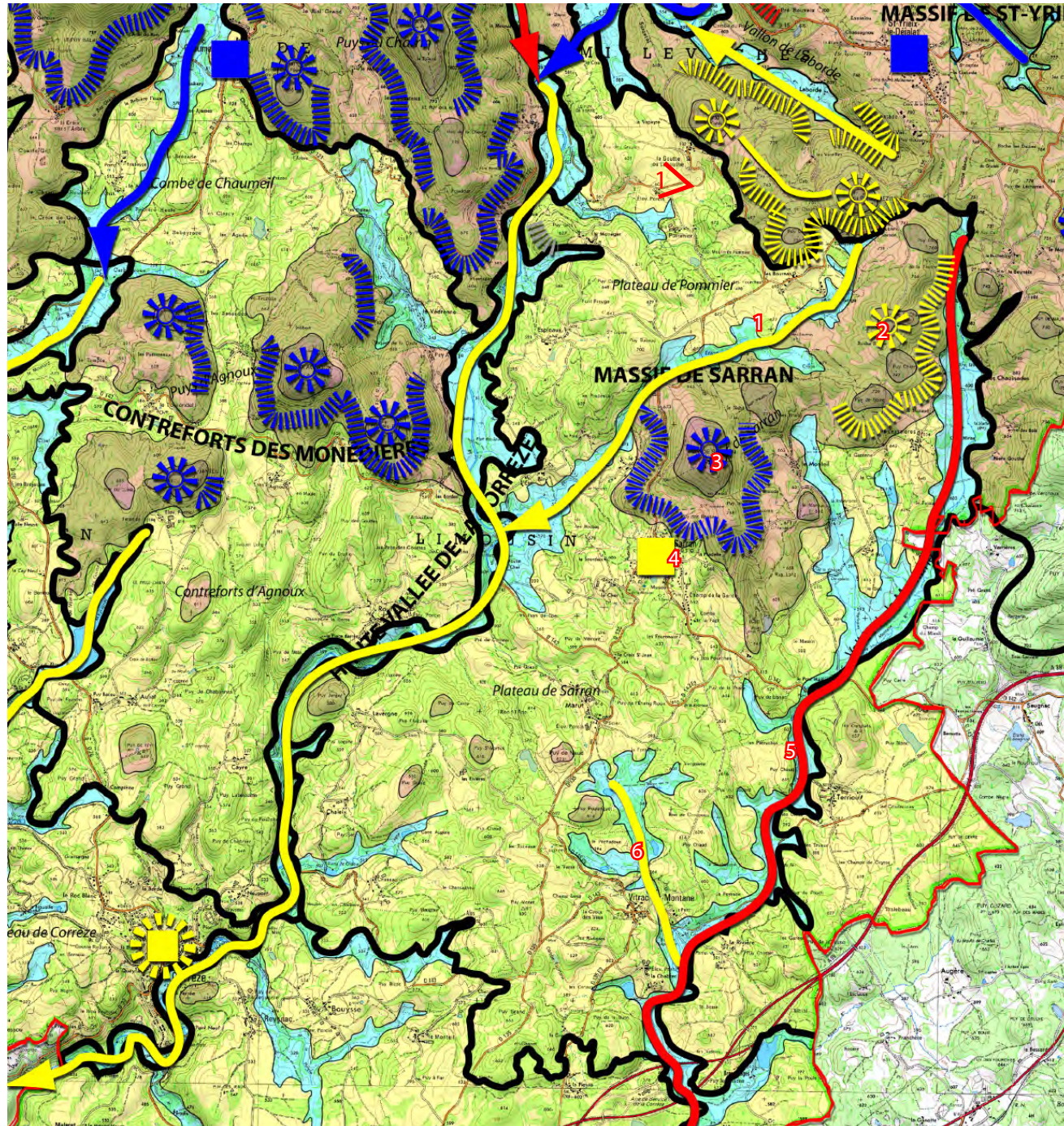
## STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1-VALLÉE DE SALVANEIX = Creusée par le ruisseau des Vergnettes en amont de l'étang des Stizaleix et par le ruisseau de Salvaneix (en référence à un village), cette vallée souligne le Puy de Sarran et assure sa nature «d'îlot» détaché du plateau supérieur.
- 2-PUYS DE LA FOUCHETAS = Ensemble de plusieurs puys aux altitudes modestes (entre 729 et 766m) assurant la liaison physique entre le puy de Sarran et le massif de St-Yriex le Déjalat, souligné par la vallée de la Montane.
- 3-PUY DE SARRAN = Puy emblématique isolé, dominant le plateau et le bourg de Sarran.
- 4-BOURG DE SARRAN = Village installé au pied du versant Sud-Ouest du Puy de Sarran.
- 5-VALLÉE DE LA MONTANE = Vallée contribuant à l'individualisation Est de l'unité.
- 6-VALLÉE DE LA GANE = Creusée par le ruisseau, la Gane, aussi dénommée Ruisseau de l'Etang, elle se déploie depuis le village de Marut et rejoint la Montane à proximité du bourg de Vitrac sur Montane.



1 - Vue sur les contreforts et le massif des Monédières depuis les versants du Puy de Sarran (RD 135)

LISIBILITÉ DE L'UNITÉ - MASSIF DE SARRAN





## LE MASSIF DE SARRAN

### LISIBILITÉ DES STRUCTURES D'ARTICULATION

- 1**-VALLÉE DE SALVANEIX = La lisibilité du ruisseau est fonction des espaces traversés : ouverts ou fermés. En amont et au pied du massif de Sarran, il évolue en milieu boisé et il est peu visible. En aval, bordé d'essences spécifiques qui ondulent au milieu des prés, il se voit.
- 2**-PUYS DE LA FOUCHETAS = Ces sommets totalement boisés qui amorcent le puy de Sarran sont difficilement lisibles. On perçoit bien un relief, mais les puys qui le composent ne sont pas lisibles.
- 3**-PUY DE SARRAN = Le puy domine le plateau et le bourg du même nom et forme un puy remarqué à dominante boisée.
- 4**-BOURG DE SARRAN = Le bourg appuyé sur le puy de Sarran boisé se laisse deviner par l'observateur averti. Il y a peu de bâtiments et ils sont disséminés sur de grandes parcelles végétalisées ce qui atténue l'effet minéral d'un village.
- 5**-VALLÉE DE LA MONTANE = Evoluant en milieu boisé et souvent à l'écart de routes, la vallée de la Montane reste difficile à voir.
- 6**-VALLÉE DE LA GANE = Rejoignant la Montane à proximité de Vitrac sur Montane, la vallée de la Gane se laisse découvrir essentiellement autour du village où subsiste de vastes prairies bien dégagées.



1 - Vue sur les contreforts et le massif des Monédières depuis le «plateau» de Pommier (RD 120)